



NOTRE EXPERTISE
VOTRE RÉUSSITE

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Édition 2017



Cette publication a été préparée par :

Pascal Beaulieu, économiste

Avec la contribution spéciale au sujet de l'entrepreneuriat de :

Pierre Bisson, économiste

Et avec la collaboration de :

Sylvie Gingras, économiste
Geneviève Grenier, adjointe administrative

Sous la direction de :

Mawana Pongo

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction des politiques et de l'analyse économiques
710, place D'Youville, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y4
Courrier électronique : dpae@economie.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

x Données confidentielles
.. Données non disponibles
... N'ayant pas lieu de figurer
e Estimations

Abréviations et symboles

% Pour cent ou pourcentage
\$ Dollar
k Milliers
M Million
G Milliard
km² Kilomètre carré
hab./km² Habitants au kilomètre carré

Blocs régionaux

Régions manufacturières

Saguenay–Lac-Saint-Jean
Mauricie
Estrie
Chaudière-Appalaches
Lanaudière
Laurentides
Montérégie
Centre-du-Québec

Régions ressources

Bas-Saint-Laurent
Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Nord-du-Québec
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Régions urbaines

Capitale-Nationale
Montréal
Outaouais
Laval

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-76710-7 (PDF)
© Gouvernement du Québec, 2017

Avant-propos

La publication annuelle du *Portrait économique des régions du Québec* propose un aperçu de la situation et de l'évolution des régions du Québec. Elle permet d'en saisir les caractéristiques, la dynamique, les forces et le potentiel d'amélioration.

Ce document d'analyse interrégionale compte une trentaine de sections, regroupées selon six grands thèmes : l'économie, la structure industrielle, l'investissement, le marché du travail, la démographie, l'entrepreneuriat.

Le thème de l'entrepreneuriat régional a été développé à partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, complémentaire au recensement quinquennal de la population canadienne. Cette information ouvre une perspective unique sur le dynamisme des entrepreneurs dans les régions du Québec et sur l'évolution de l'entrepreneuriat régional au cours de la décennie écoulée.

Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent diverses facettes. Ces thèmes, qui couvrent généralement des périodes de cinq à dix ans, permettent de cerner les tendances fondamentales des différentes régions.

La présentation se veut simple et accessible. Chaque section inclut un tableau d'indicateurs par région administrative, accompagné de graphiques et de textes soulignant les faits saillants. Pour chacun des indicateurs, les faits saillants sont présentés selon les trois niveaux de regroupement géographique suivants : l'ensemble du Québec, les blocs régionaux, les régions administratives.

Bonne lecture!

Table des matières

Avant-propos.....	4
Liste des tableaux.....	6
Liste des graphiques.....	7
Carte des régions administratives du Québec.....	9
Présentation des régions.....	10
Chapitre 1 – Économie.....	13
1.1 Développement économique.....	14
1.2 Produit intérieur brut.....	17
1.3 Produit intérieur brut par habitant.....	20
1.4 Productivité.....	23
1.5 Revenu primaire des ménages par habitant.....	26
1.6 Revenu disponible des ménages par habitant.....	29
1.7 Transferts gouvernementaux.....	32
Chapitre 2 – Structure industrielle.....	35
2.1 Diversité industrielle.....	36
2.2 Établissements, par grands secteurs d'activité.....	39
2.3 Établissements, en fonction de la taille.....	42
2.4 Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie.....	45
2.5 Emploi, par grands secteurs d'activité.....	48
2.6 Emploi, par domaines de fabrication.....	51
2.7 Emploi, par grands groupes de services.....	54
Chapitre 3 – Investissement.....	57
3.1 Investissement des secteurs privé et public.....	58
3.2 Investissement en fonction de la catégorie de dépenses.....	61
3.3 Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie.....	64
3.4 Investissement en produits de propriété intellectuelle.....	67
3.5 Construction résidentielle.....	70
Chapitre 4 – Marché du travail.....	73
4.1 Emploi.....	74
4.2 Taux d'emploi.....	77
4.3 Taux de chômage.....	80
4.4 Niveau de scolarité des personnes en emploi.....	83
4.5 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi.....	86
Chapitre 5 – Démographie.....	89
5.1 Structure de la population.....	90
5.2 Évolution de la population et perspectives.....	93
5.3 Migration interrégionale, par groupes d'âge.....	96
5.4 Rapport de dépendance démographique.....	99
5.5 Indice de remplacement.....	102
Chapitre 6 – Entrepreneuriat.....	105
6.1 Présence des entrepreneurs.....	106
6.2 Présence des femmes entrepreneures.....	109
6.3 Présence des jeunes entrepreneurs.....	112
6.4 Revenu des entrepreneurs.....	115

Liste des tableaux

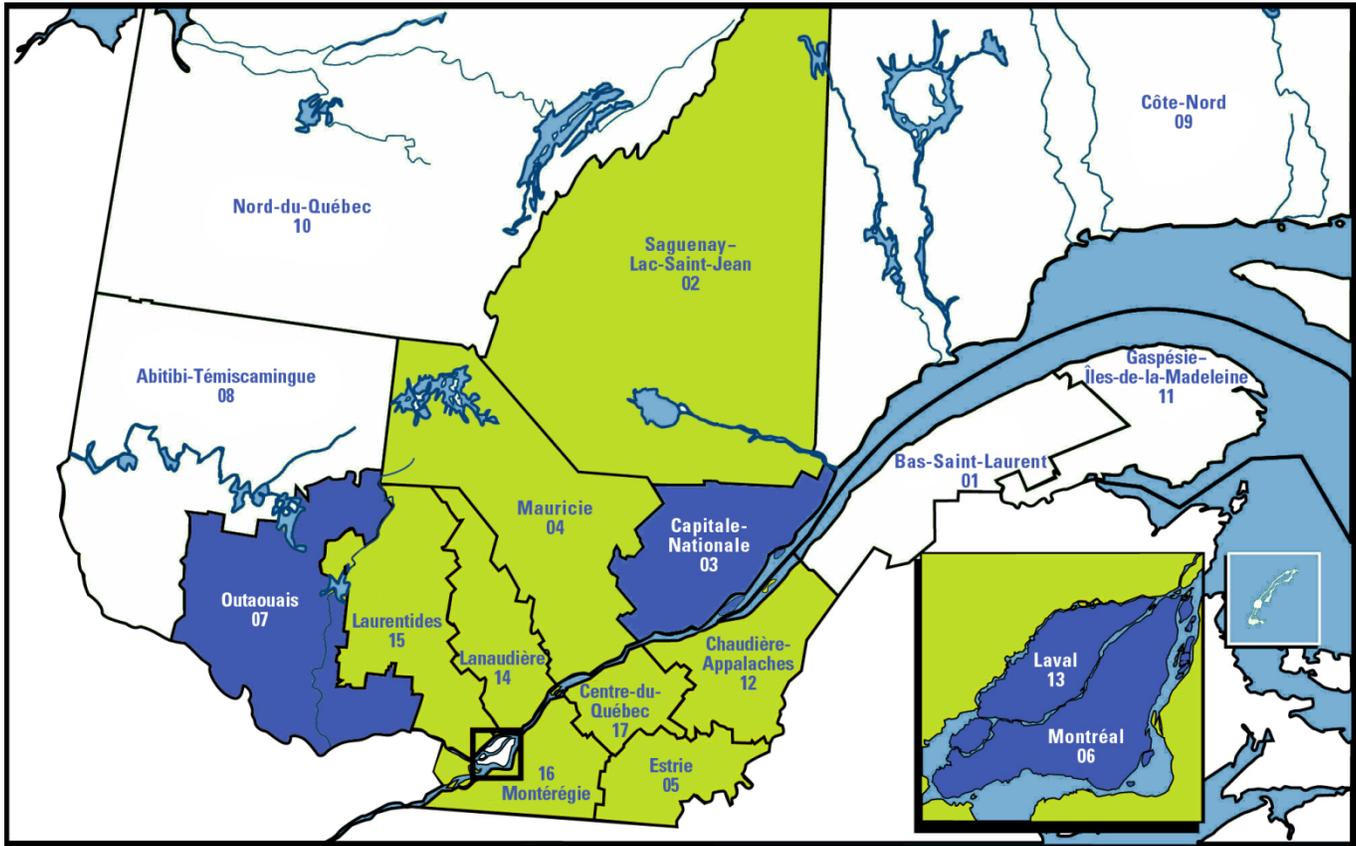
Tableau I	Population, superficie et économie, 2016	11
Tableau II	Indice de développement économique, 2010 et 2015	16
Tableau III	Produit intérieur brut, 2010 et 2015	19
Tableau IV	Produit intérieur brut par habitant, 2010 et 2015	22
Tableau V	Productivité du travail, 2010 et 2015.....	25
Tableau VI	Revenu primaire des ménages par habitant, 2010 et 2015.....	28
Tableau VII	Revenu disponible des ménages par habitant, 2010 et 2015.....	31
Tableau VIII	Transferts gouvernementaux, 2010 et 2015	34
Tableau IX	Indice de diversité industrielle, 2011 et 2016	38
Tableau X	Établissements, par grands secteurs d'activité, 2016.....	41
Tableau XI	Établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), 2016	44
Tableau XII	Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, 2015.....	47
Tableau XIII	Emploi, par grands secteurs d'activité, 2016	50
Tableau XIV	Emploi, par domaines de fabrication, 2016.....	53
Tableau XV	Emploi, par grands groupes de services, 2016.....	56
Tableau XVI	Investissement des secteurs privé et public, 2013-2017	60
Tableau XVII	Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, 2013-2017	63
Tableau XVIII	Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, 2017	66
Tableau XIX	Investissement en produits de propriété intellectuelle, 2015	69
Tableau XX	Dépenses en construction résidentielle, 2012-2016	72
Tableau XXI	Emploi, 2006, 2011 et 2016	76
Tableau XXII	Taux d'emploi, 2006, 2011 et 2016.....	79
Tableau XXIII	Taux de chômage, 2006, 2011 et 2016	82
Tableau XXIV	Personnes en emploi, selon le niveau de scolarité terminé, âgées de 15 ans et plus, 2006 et 2016	85
Tableau XXV	Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2006 et 2016	88
Tableau XXVI	Distribution de la population, par groupes d'âge, 2006 et 2016.....	92
Tableau XXVII	Perspectives de population, 2016, 2021 et 2026	95
Tableau XXVIII	Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégional, par groupes d'âge, 2015-2016	98
Tableau XXIX	Rapport de dépendance démographique, 2006, 2011 et 2016	101
Tableau XXX	Indice de remplacement, 2006, 2011 et 2016.....	104
Tableau XXXI	Taux d'entrepreneurs et nombre d'entrepreneurs, 2001, 2006 et 2011	108
Tableau XXXII	Taux de femmes entrepreneures et nombre de femmes entrepreneures, 2001, 2006 et 2011	111
Tableau XXXIII	Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans et nombre d'entrepreneurs de 25 à 44 ans, 2001, 2006 et 2011	114
Tableau XXXIV	Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs et des salariés, 2000, 2005 et 2010.....	117

Liste des graphiques

Graphique 1	Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2016.....	10
Graphique 2	Indice de développement économique, par thèmes, selon les blocs régionaux, 2015.....	14
Graphique 3	Indice de développement économique, selon les régions administratives, 2010 et 2015	15
Graphique 4	Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015	17
Graphique 5	Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives, 2010-2015	18
Graphique 6	Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015	20
Graphique 7	Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives, 2010-2015	21
Graphique 8	Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015	23
Graphique 9	Productivité du travail, selon les régions administratives, 2010 et 2015.....	24
Graphique 10	Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015.....	26
Graphique 11	Variation du revenu primaire des ménages par habitant, selon les régions administratives, 2010 à 2015	27
Graphique 12	Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015	29
Graphique 13	Variation du revenu disponible des ménages par habitant, selon les régions administratives, 2010 à 2015	30
Graphique 14	Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015.....	32
Graphique 15	Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives, 2010 et 2015	33
Graphique 16	Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016	36
Graphique 17	Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives, 2011 et 2016	37
Graphique 18	Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2016.....	39
Graphique 19	Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives, 2016	40
Graphique 20	Répartition des établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2016	42
Graphique 21	Proportion d'établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les régions administratives, 2016	43
Graphique 22	Part du produit intérieur brut du Québec, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2015	45
Graphique 23	Répartition du produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2015	46
Graphique 24	Part de l'emploi au Québec, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2016	48
Graphique 25	Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2016	49
Graphique 26	Part de l'emploi au Québec, par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2016	51
Graphique 27	Répartition de l'emploi, par domaines de fabrication, selon les régions administratives, 2016	52
Graphique 28	Part de l'emploi, par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2016	54
Graphique 29	Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2016	55
Graphique 30	Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2013-2017	58
Graphique 31	Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne de 2013-2017	59
Graphique 32	Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2017	61
Graphique 33	Perspectives d'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2017	62

Graphique 34	Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2017	64
Graphique 35	Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2017	65
Graphique 36	Part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les blocs régionaux, 2015.....	67
Graphique 37	Répartition de l'investissement en logiciels, selon les régions administratives, 2015	68
Graphique 38	Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2012-2016 et 2016	70
Graphique 39	Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, 2012 à 2016	71
Graphique 40	Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2016	74
Graphique 41	Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 2006-2011 et 2011-2016.....	75
Graphique 42	Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2006, 2011 et 2016	77
Graphique 43	Taux d'emploi, selon les régions administratives, 2006 et 2016.....	78
Graphique 44	Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2006 et 2016.....	80
Graphique 45	Taux de chômage, selon les régions administratives, 2006 et 2016	81
Graphique 46	Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les blocs régionaux, 2016.....	83
Graphique 47	Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives, 2016	84
Graphique 48	Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les blocs régionaux, 2016	86
Graphique 49	Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les régions administratives, 2016.....	87
Graphique 50	Pyramide des âges, selon le sexe, 2006 et 2016	90
Graphique 51	Poids démographique des 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2006 et 2016	91
Graphique 52	Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2016-2021 et 2021-2026	93
Graphique 53	Poids démographique, selon les régions administratives, 2016 et 2026	94
Graphique 54	Taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2015-2016.....	96
Graphique 55	Taux net de migration interrégionale des 15 à 24 ans, selon les régions administratives, 2015-2016	97
Graphique 56	Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2006, 2011 et 2016	99
Graphique 57	Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 2011 et 2016	100
Graphique 58	Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2006, 2011 et 2016	102
Graphique 59	Indice de remplacement, selon les régions administratives, 2006 et 2016.....	103
Graphique 60	Taux d'entrepreneurs, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011	106
Graphique 61	Écart du taux d'entrepreneurs, selon les régions administratives, 2006-2011	107
Graphique 62	Taux de femmes entrepreneures, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011	109
Graphique 63	Écart du taux de femmes entrepreneures, selon les régions administratives, 2006-2011	110
Graphique 64	Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011.....	112
Graphique 65	Écart du taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans, selon les régions administratives, 2006-2011.....	113
Graphique 66	Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs, selon les blocs régionaux, 2000, 2005 et 2010....	115
Graphique 67	Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs, selon les régions administratives, 2005-2010.....	116

Carte des régions administratives du Québec



 Régions ressources

 Régions manufacturières

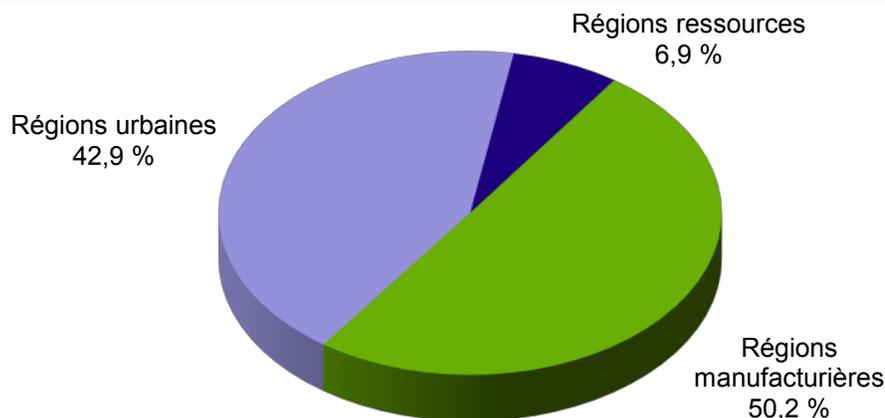
 Régions urbaines

Présentation des régions

Le Québec compte actuellement 17 régions administratives. Les limites de ces territoires ont été établies en 1987, sauf pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, créés en 1997. Les régions administratives du Québec peuvent se regrouper en trois grands blocs qui se démarquent les uns des autres par leur structure économique et leurs conditions de développement.

- **Les régions ressources** comprennent le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces régions regroupent 6,9 % de la population et comptent pour 7,6 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec. Toutefois, elles représentent 80,2 % du territoire québécois. La densité de la population y est donc faible. L'économie y est particulièrement tributaire de l'hydroélectricité et de l'extraction des ressources, dont la production est acheminée en majorité à l'extérieur du Québec.
- **Les régions manufacturières** comprennent le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Avec 50,2 % de la population québécoise et 39,7 % du PIB, ces régions, par leur proximité des régions urbaines, constituent parfois un bassin de main-d'œuvre incontournable pour celles-ci. Dans ces régions, le secteur manufacturier occupe généralement une place importante.
- **Les régions urbaines** comprennent la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais et Laval. Elles regroupent 42,9 % de la population, mais comptent pour plus de 50 % de l'économie du Québec. Elles se distinguent des autres régions par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique. Enfin, la place du monde rural y est relativement ténue.

Graphique 1
Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2016
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau I
Population, superficie et économie, 2016

Région administrative	Population	Poids démographique	Superficie terrestre	Densité	Poids économique ¹
	Habitants	%	km ²	hab./km ²	%
01 Bas-Saint-Laurent	199 983	2,4	22 186	9,0	1,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 232	3,3	95 762	2,9	3,0
03 Capitale-Nationale	737 857	8,9	18 644	39,6	10,0
04 Mauricie	268 198	3,2	35 448	7,6	2,5
05 Estrie	324 009	3,9	10 197	31,8	3,2
06 Montréal	2 014 221	24,2	498	4 044,6	35,2
07 Outaouais	389 139	4,7	30 472	12,8	3,5
08 Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	57 349	2,6	2,0
09 Côte-Nord	92 541	1,1	236 502	0,4	1,9
10 Nord-du-Québec	45 107	0,5	707 333	0,1	1,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 781	1,1	20 272	4,5	0,8
12 Chaudière-Appalaches	424 856	5,1	15 073	28,2	4,5
13 Laval	429 413	5,2	246	1 745,6	4,1
14 Lanaudière	502 152	6,0	12 309	40,8	3,6
15 Laurentides	601 699	7,2	20 544	29,3	5,4
16 Montérégie	1 536 121	18,4	11 111	138,3	15,1
17 Centre-du-Québec	243 798	2,9	6 920	35,2	2,4
Ensemble du Québec	8 326 089	100,0	1 300 866	6,4	100,0
Régions ressources	577 394	6,9	1 043 642	0,6	7,6
Régions manufacturières	4 178 065	50,2	207 364	20,1	39,7
Régions urbaines	3 570 630	42,9	49 860	71,6	52,8

1. Calculé à partir des estimations provisoires pour 2015 du produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Chapitre 1 – Économie

La capacité d'une économie à produire des biens et des services est fondamentale pour répondre aux besoins de la population et pour générer de la richesse. Cette richesse demeure un indice important du bien-être économique des gens dans les régions du Québec. De plus, lorsqu'une population augmente son niveau de vie, elle acquiert de l'autonomie quant à son développement économique. Cependant, le développement économique est une réalité beaucoup plus complexe que la seule richesse d'une population.

Dans le très large éventail d'indicateurs liés à la richesse et au niveau de vie, voici ceux qui ont été retenus aux fins des comparaisons régionales :

- le développement économique;
- le produit intérieur brut;
- le produit intérieur brut par habitant;
- la productivité;
- le revenu primaire des ménages par habitant;
- le revenu disponible des ménages par habitant;
- les transferts gouvernementaux.

1.1 Développement économique

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre composantes : la démographie, le marché du travail, le revenu, la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise. Ainsi, une hausse de l'indice signale la performance supérieure d'une région par rapport aux autres régions.

Ensemble du Québec

Au Québec, de façon générale, les régions qui présentent un niveau de développement économique élevé affichent aussi un indice de diversité industrielle élevé. Cependant, à court terme, le développement économique d'une région profite de la spécialisation dans une activité économique en plein essor.

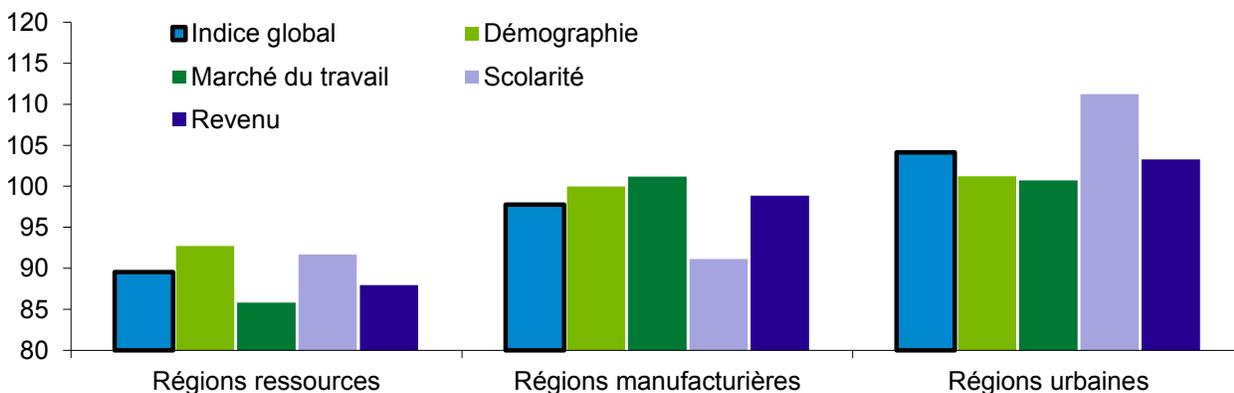
Blocs régionaux

Historiquement, les régions urbaines affichent un indice de développement économique plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. Depuis quelques années, les écarts en matière de développement économique se maintiennent entre les blocs régionaux du Québec.

- En 2015, au chapitre de la démographie, les blocs des régions urbaines (101,2) et des régions manufacturières (100,0) affichaient des résultats qui se rapprochaient de la moyenne québécoise. Les régions ressources (92,7) se situaient néanmoins à 8,5 points d'indice des régions urbaines.
- En ce qui a trait au marché du travail, les régions manufacturières (101,2) et les régions urbaines (100,7) présentaient un sous-indice comparable à celui du Québec, alors que celui des régions ressources (85,8) s'arrêtait à près de 15 points au-dessous de la moyenne du Québec.
- Quant au sous-indice de la scolarité des régions urbaines (111,2), il se fixait nettement au-dessus de celui des régions manufacturières (91,1) et des régions ressources (91,7).
- Enfin, le sous-indice du revenu présentait des résultats similaires à celui de l'indice global : les régions urbaines (103,3) arrivaient en premier, suivies des régions manufacturières (98,8), puis des régions ressources (88,0).

Graphique 2

Indice de développement économique, par thèmes, selon les blocs régionaux, 2015
(en points d'indice [Québec = 100])



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

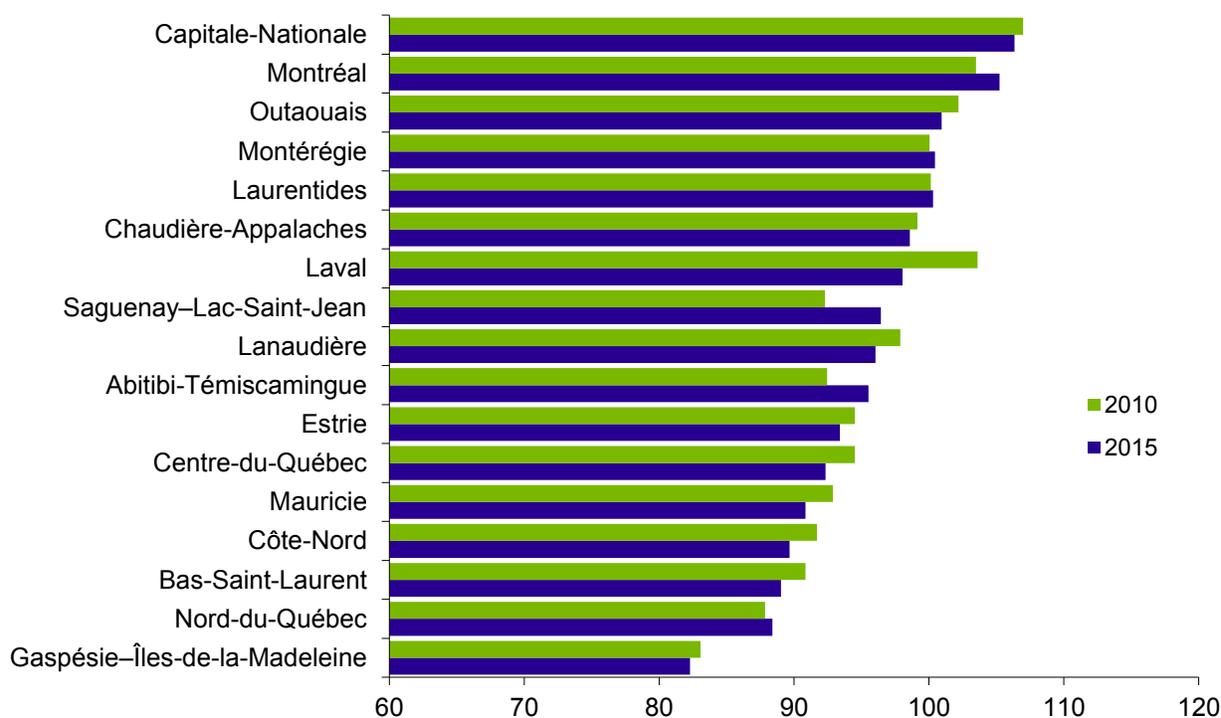
Régions administratives

- En 2015, au Québec, cinq régions présentaient un indice de développement économique supérieur à la moyenne (désignée par l'indice 100). Parmi celles-ci, trois sont des régions urbaines : la Capitale-Nationale arrive en tête (106,3), suivie de Montréal (105,2) et de l'Outaouais (100,9).
- De 2010 à 2015, c'est dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue et de Montréal (respectivement +4,2, +3,1 et +1,8 point d'indice) que l'indice de développement économique a connu la croissance la plus marquée.
- À l'inverse, les indices de Laval (-5,6 points d'indice), du Centre-du-Québec (-2,2 points), de la Mauricie et de la Côte-Nord (-2,0 points dans les deux cas) ont reculé. La situation difficile sur le marché du travail de Laval en 2015 explique la forte baisse de son indice. Par ailleurs, la scolarité de la population active du Centre-du-Québec et de la Mauricie ne s'est pas améliorée au cours de cette période, alors que celle de l'ensemble du Québec a nettement augmenté.
- De façon générale, les écarts interrégionaux en matière de développement économique se sont maintenus pendant la période 2010-2015. Néanmoins, l'amélioration de l'indice de développement économique dans les régions les plus peuplées du Québec (Montréal, la Montérégie et la Capitale-Nationale) implique que les diminutions semblent plus importantes dans les autres régions.

Graphique 3

Indice de développement économique, selon les régions administratives, 2010 et 2015

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant de 2015)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau II
Indice de développement économique, 2010 et 2015

Région administrative	Indice		Écart	Thèmes (2013)			
	2010	2015	2010-2015	Démographie	Marché du travail	Scolarité	Revenu
	En points d'indice						
01 Bas-Saint-Laurent	90,8	89,0	-1,8	96,2	80,5	95,9	83,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	92,3	96,4	4,2	96,0	91,2	108,0	90,5
03 Capitale-Nationale	107,0	106,3	-0,6	102,4	109,7	110,0	103,2
04 Mauricie	92,9	90,8	-2,0	100,0	84,1	94,4	84,8
05 Estrie	94,5	93,4	-1,1	99,6	94,6	87,6	91,7
06 Montréal	103,5	105,2	1,8	101,6	96,8	119,2	103,4
07 Outaouais	102,2	100,9	-1,2	98,4	105,7	96,8	102,9
08 Abitibi-Témiscamingue	92,4	95,5	3,1	92,8	97,5	93,5	98,2
09 Côte-Nord	91,7	89,7	-2,0	84,6	89,1	85,2	99,7
10 Nord-du-Québec	87,8	88,4	0,5	86,1	100,5	85,2	81,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	83,1	82,3	-0,8	96,9	73,4	87,7	71,2
12 Chaudière-Appalaches	99,1	98,6	-0,6	99,0	105,2	93,3	96,8
13 Laval	103,6	98,0	-5,6	100,4	99,2	89,3	103,2
14 Lanaudière	97,9	96,0	-1,8	99,8	104,0	82,5	97,8
15 Laurentides	100,1	100,3	0,2	103,6	106,5	88,5	102,5
16 Montérégie	100,0	100,4	0,4	99,9	104,0	92,7	105,2
17 Centre-du-Québec	94,5	92,3	-2,2	98,9	96,6	85,1	88,7
Ensemble du Québec	100,0	100,0	...	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	89,8	89,5	-0,2	92,7	85,8	91,7	88,0
Régions manufacturières	97,9	97,8	-0,1	100,0	101,2	91,1	98,8
Régions urbaines	104,1	104,1	0,1	101,2	100,7	111,2	103,3

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre thèmes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1.2 Produit intérieur brut

Le produit intérieur brut¹ (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits à l'intérieur des frontières d'une économie. Il sert à en mesurer la taille, alors que son évolution est un indicateur de la performance économique du territoire circonscrit.

Ensemble du Québec

En 2015, le PIB du Québec aux prix de base et en dollars courants se situait à 351,1 milliards de dollars. De 2010 à 2015, le PIB du Québec a augmenté à un rythme annuel moyen de 2,8 %.

Blocs régionaux

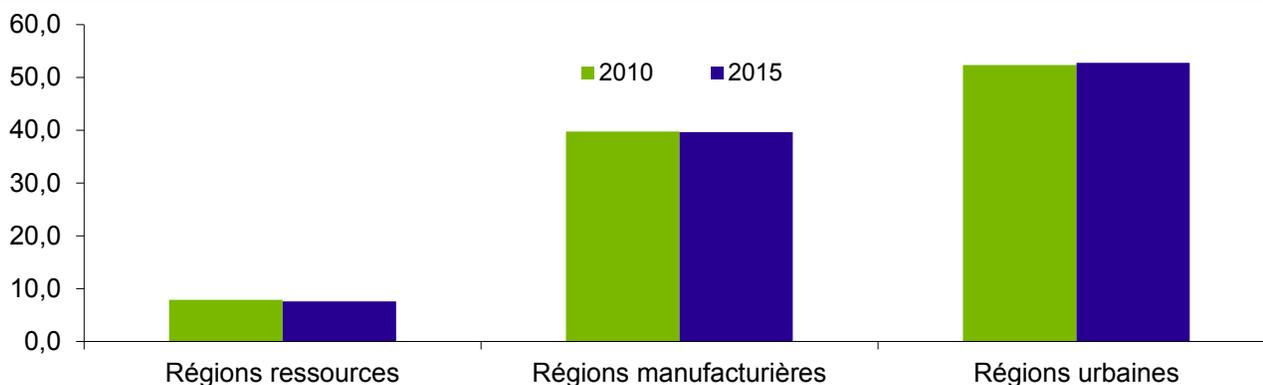
La répartition du PIB du Québec selon les blocs régionaux est demeurée plutôt stable de 2010 à 2015. Les régions urbaines obtiennent la part du lion du PIB, suivies des régions manufacturières et des régions ressources.

- À cet égard, en 2015, les régions urbaines représentaient 52,8 % du PIB du Québec, en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2010. La part des régions manufacturières a reculé de 0,1 point au cours de cette période, pour se fixer à 39,7 % en 2015. Les régions ressources, quant à elles, ont perdu 0,3 point, leur part glissant de 7,9 % à 7,6 %.
- De 2010 à 2015, les régions urbaines ont affiché la plus forte croissance économique (+3,0 % annuellement), notamment grâce à la progression des industries de services. Les régions manufacturières ont présenté une croissance semblable à celle de l'ensemble du Québec (+2,8 %). La baisse des prix de certains minéraux métalliques et la fin de l'aménagement de mines et de chantiers hydroélectriques dans le Nord québécois ont modéré la croissance des économies des régions ressources (+2,0 %).

Graphique 4

Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015

(en pourcentage)



Estimations provisoires pour 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

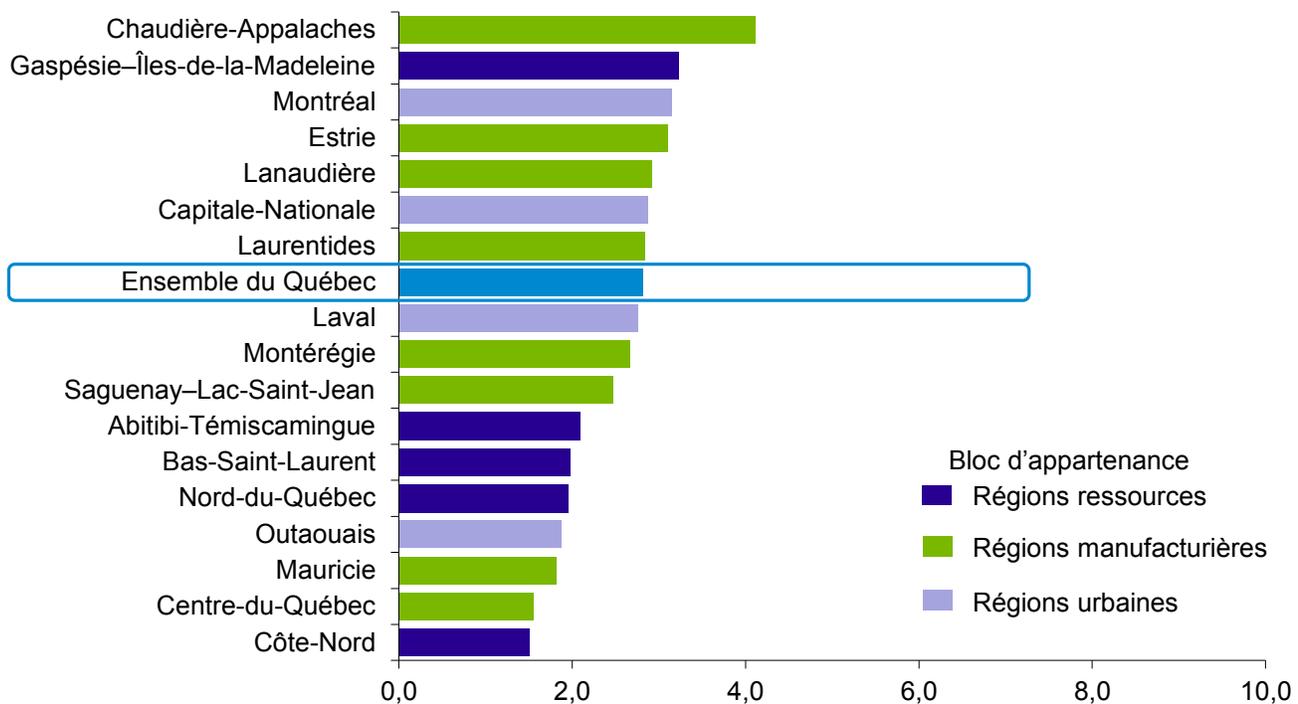
Régions administratives

- En 2015, la région de Montréal représentait 35,2 % de l'économie québécoise. Si l'on ajoute la Montérégie (15,1 % du PIB de l'ensemble du Québec), c'est la moitié de l'activité économique du Québec qui se concentre dans ces deux régions.
- À l'opposé, en 2015, le PIB de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine était le moins élevé parmi les régions du Québec (0,8 %).
- Une minorité de régions, soit 7 sur 17, ont vu leur PIB croître plus rapidement que celui de l'ensemble du Québec de 2010 à 2015.
- De 2010 à 2015, les PIB des régions de la Chaudière-Appalaches (+4,1 % par année), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+3,2 %), de Montréal et de l'Estrie (+3,1 % dans les deux cas) ont affiché les plus fortes augmentations annuelles.
- Par ailleurs, les PIB de la Côte-Nord (+1,5 % par année), du Centre-du-Québec (+1,6 %) et de la Mauricie (+1,8 %) enregistraient des croissances plus modérées. La région de la Côte-Nord a été particulièrement touchée par la baisse du prix du minerai de fer.

Graphique 5

Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives, 2010-2015

(en pourcentage, par ordre décroissant)



Estimations provisoires pour 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau III
Produit intérieur brut, 2010 et 2015

Région administrative	PIB		Part		Variation ¹
	2010	2015	2010	2015	2010-2015
	En G\$		En %		En %
01 Bas-Saint-Laurent	6,1	6,7	2,0	1,9	2,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,4	10,7	3,1	3,0	2,5
03 Capitale-Nationale	30,5	35,1	10,0	10,0	2,9
04 Mauricie	8,0	8,7	2,6	2,5	1,8
05 Estrie	9,6	11,2	3,1	3,2	3,1
06 Montréal	105,9	123,7	34,7	35,2	3,1
07 Outaouais	11,1	12,2	3,6	3,5	1,9
08 Abitibi-Témiscamingue	6,2	6,9	2,0	2,0	2,1
09 Côte-Nord	6,1	6,6	2,0	1,9	1,5
10 Nord-du-Québec	3,1	3,4	1,0	1,0	2,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,5	3,0	0,8	0,8	3,2
12 Chaudière-Appalaches	12,8	15,6	4,2	4,5	4,1
13 Laval	12,5	14,3	4,1	4,1	2,8
14 Lanaudière	10,8	12,5	3,5	3,6	2,9
15 Laurentides	16,5	18,9	5,4	5,4	2,8
16 Montérégie	46,5	53,0	15,2	15,1	2,7
17 Centre-du-Québec	7,9	8,6	2,6	2,4	1,6
Ensemble du Québec	305,5	351,1	100,0	100,0	2,8
Régions ressources	24,0	26,5	7,9	7,6	2,0
Régions manufacturières	121,5	139,2	39,8	39,7	2,8
Régions urbaines	160,0	185,3	52,4	52,8	3,0

1. Taux de croissance annuel composé.

Estimations provisoires pour 2015.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1.3 Produit intérieur brut par habitant

Le produit intérieur brut² (PIB) par habitant mesure l'économie des régions du Québec en tenant compte de la population de chacune d'elles. Il permet donc d'analyser les disparités entre les régions, indépendamment de leur taille.

Ensemble du Québec

En 2015, au Québec, le PIB par habitant s'élevait à 42 507 \$. Par rapport à 2010, il s'agit d'une augmentation de près de 4 000 \$. De 2010 à 2015, la croissance du PIB par habitant a été de 2,0 % en moyenne par année.

Blocs régionaux

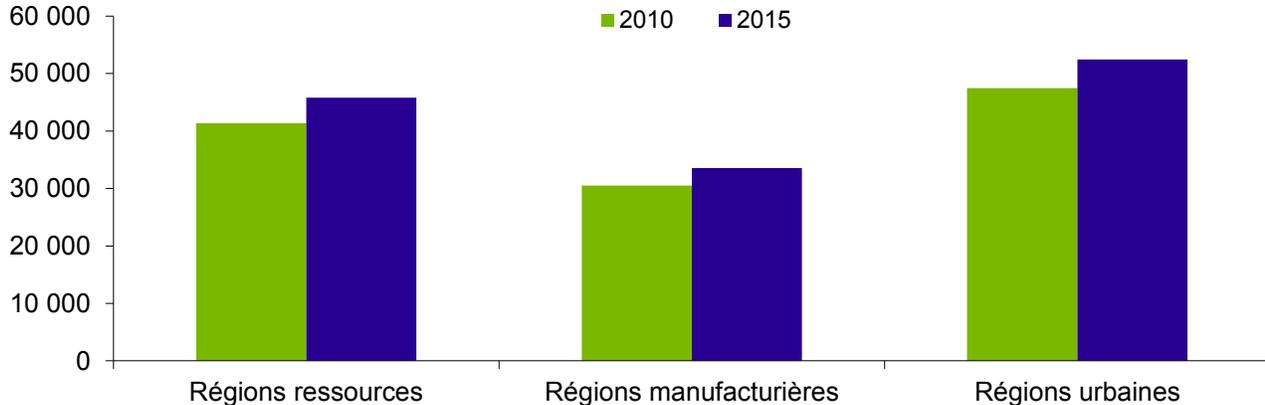
Parmi les blocs régionaux, en 2015, les régions urbaines (52 442 \$) affichaient le PIB par habitant le plus élevé, suivies des régions ressources (45 811 \$) et des régions manufacturières (33 577 \$). Le navettage entre les régions urbaines et les régions manufacturières explique en partie l'écart de PIB par habitant, puisque l'activité économique s'exerce davantage dans les villes, où les gens travaillent, que dans les banlieues, où les travailleurs résident.

- De 2010 à 2015, le PIB par habitant a crû plus rapidement dans les régions ressources (+2,1 % par année) que dans les régions urbaines (+2,0 %) et les régions manufacturières (+1,9 %). La croissance plus rapide du PIB par habitant des régions ressources malgré une croissance moins rapide de leur PIB (voir la section 1.2) s'explique par une augmentation plus modérée de leur population.
- En 2015, les régions urbaines affichaient le PIB par habitant le plus élevé. L'écart qui les sépare des régions ressources (de 6 117 \$ en 2010 à 6 631 \$ en 2015) et manufacturières (de 16 937 \$ à 18 865 \$) s'est agrandi au cours de ces cinq années.

Graphique 6

Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015

(en dollars)



Estimations provisoires pour 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

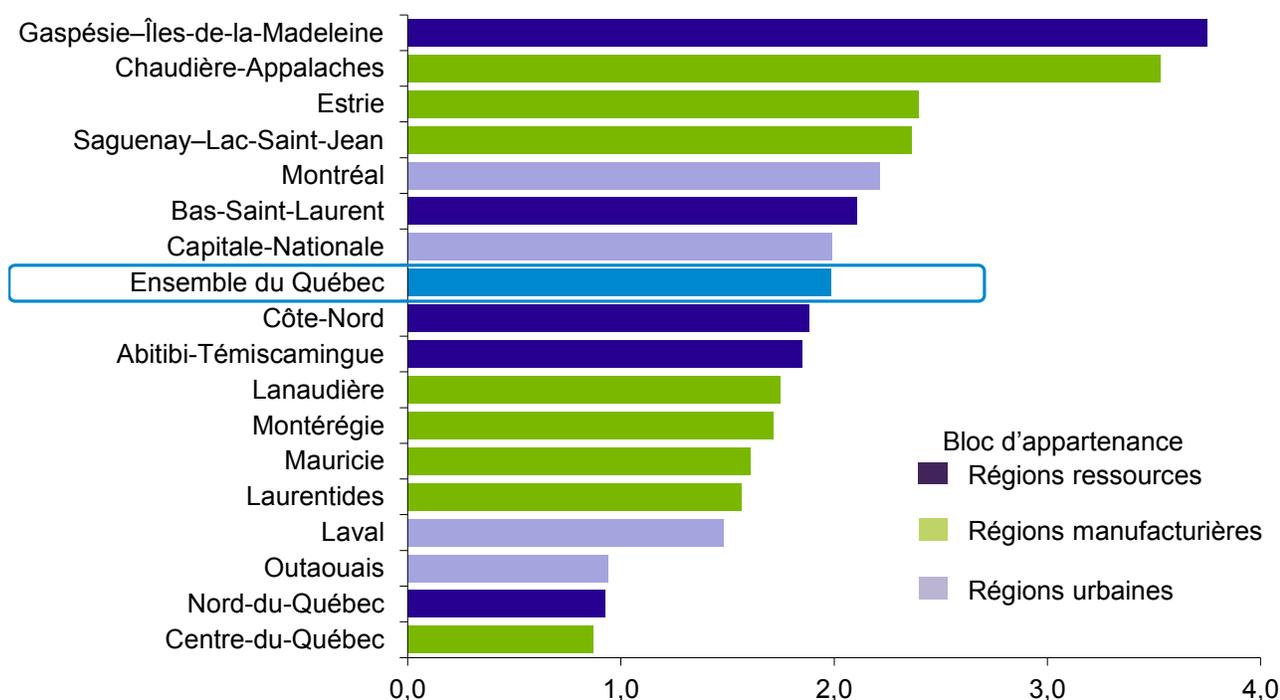
Régions administratives

- De 2010 à 2015, une minorité de régions, soit 7 sur 17, ont enregistré une croissance de leur PIB par habitant supérieure à celle du Québec. Parmi les régions où l'on observe une augmentation marquée se trouvent la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+3,7 % par année) et la Chaudière-Appalaches (+3,5 %).
- À l'inverse, au cours de cette période, les PIB par habitant du Centre-du-Québec, du Nord-du-Québec et de l'Outaouais ont crû à des rythmes relativement modérés (+0,9 % annuellement dans les trois cas).
- En 2015, 5 régions sur 17 présentaient un PIB par habitant supérieur à la moyenne québécoise. Cette année-là, les niveaux de PIB par habitant les plus élevés s'observent dans le Nord-du-Québec (76 429 \$), en Côte-Nord (70 475 \$) et à Montréal (62 134 \$). Alors que le Nord-du-Québec et la Côte-Nord bénéficient des retombées des chantiers miniers et hydroélectriques, Montréal profite d'un bassin de travailleurs plus vaste que sa population résidente, et ce surcroît de travailleurs génère beaucoup de richesse dans la métropole elle-même.
- À l'opposé, toujours en 2015, les PIB par habitant les plus faibles s'observaient dans les régions de Lanaudière (25 126 \$), de l'Outaouais (31 672 \$) et des Laurentides (31 853 \$). Il s'agit de trois régions dont une grande part de la population travaille à l'extérieur, soit à Ottawa ou à Montréal.

Graphique 7

Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives, 2010-2015

(en pourcentage, par ordre décroissant)



Estimations provisoires pour 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau IV
Produit intérieur brut par habitant, 2010 et 2015

Région administrative	PIB par habitant		Indice		Variation ¹
	2010	2015	2010	2015	2010-2015
	En \$		Québec = 100		En %
01 Bas-Saint-Laurent	30 079	33 386	78,1	78,5	2,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	34 162	38 397	88,7	90,3	2,4
03 Capitale-Nationale	43 450	47 948	112,8	112,8	2,0
04 Mauricie	30 025	32 516	77,9	76,5	1,6
05 Estrie	30 962	34 853	80,4	82,0	2,4
06 Montréal	55 695	62 134	144,6	146,2	2,2
07 Outaouais	30 223	31 672	78,4	74,5	0,9
08 Abitibi-Témiscamingue	42 302	46 358	109,8	109,1	1,8
09 Côte-Nord	64 206	70 475	166,7	165,8	1,9
10 Nord-du-Québec	72 989	76 429	189,5	179,8	0,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	26 595	31 967	69,0	75,2	3,7
12 Chaudière-Appalaches	31 116	37 007	80,8	87,1	3,5
13 Laval	31 258	33 644	81,1	79,1	1,5
14 Lanaudière	23 042	25 126	59,8	59,1	1,7
15 Laurentides	29 470	31 853	76,5	74,9	1,6
16 Montérégie	31 970	34 812	83,0	81,9	1,7
17 Centre-du-Québec	33 882	35 380	87,9	83,2	0,9
Ensemble du Québec	38 526	42 507	100,0	100,0	2,0
Régions ressources	41 353	45 811	107,3	107,8	2,1
Régions manufacturières	30 533	33 577	79,3	79,0	1,9
Régions urbaines	47 470	52 442	123,2	123,4	2,0

1. Taux de croissance annuel composé.

Estimations provisoires pour 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1.4 Productivité

Le produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée permet d'évaluer la productivité du travail³. Par définition, la productivité du travail est en général plus élevée au sein des régions dont l'économie repose davantage sur des industries qui sont de grandes utilisatrices de capital physique (matériel et outillage) que sur celles qui emploient le plus de main-d'œuvre.

Ensemble du Québec

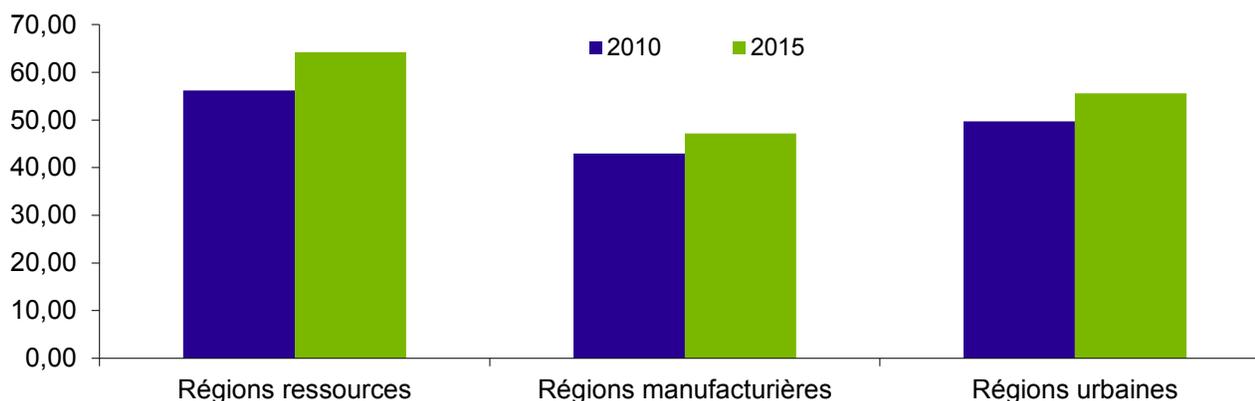
En 2015, au Québec, la productivité du travail atteignait 52,38 \$ par heure travaillée, comparativement à 47,18 \$ par heure en 2010.

Blocs régionaux

Historiquement, la productivité des régions ressources dépasse celle des régions urbaines et des régions manufacturières. En 2015, cette constatation se vérifiait de nouveau.

- En 2010, le ratio du PIB par heure travaillée des régions manufacturières (42,93 \$ par heure travaillée) était inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Celui des régions urbaines (49,71 \$) était comparable à celui de l'ensemble du Québec, alors que les régions ressources (56,21 \$) affichaient un taux nettement plus élevé.
- En 2015, le constat demeure le même : la productivité des régions ressources (64,21 \$) était toujours de loin supérieure à celle des régions urbaines (55,57 \$) et des régions manufacturières (47,13 \$). L'intensité en capital des industries d'extraction de ressources naturelles pourrait expliquer cette différence.
- De 2010 à 2015, l'écart qui sépare le bloc des régions ressources des autres blocs régionaux s'est élargi. Par rapport aux régions manufacturières, il est passé de 13,28 \$ à 17,08 \$.

Graphique 8
Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015
(en dollars par heure travaillée)



Sources : compilation spéciale de Statistique Canada, et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

3. Pour mesurer la productivité du travail, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix) par heure travaillée. Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants, par heure travaillée pour l'ensemble des emplois.

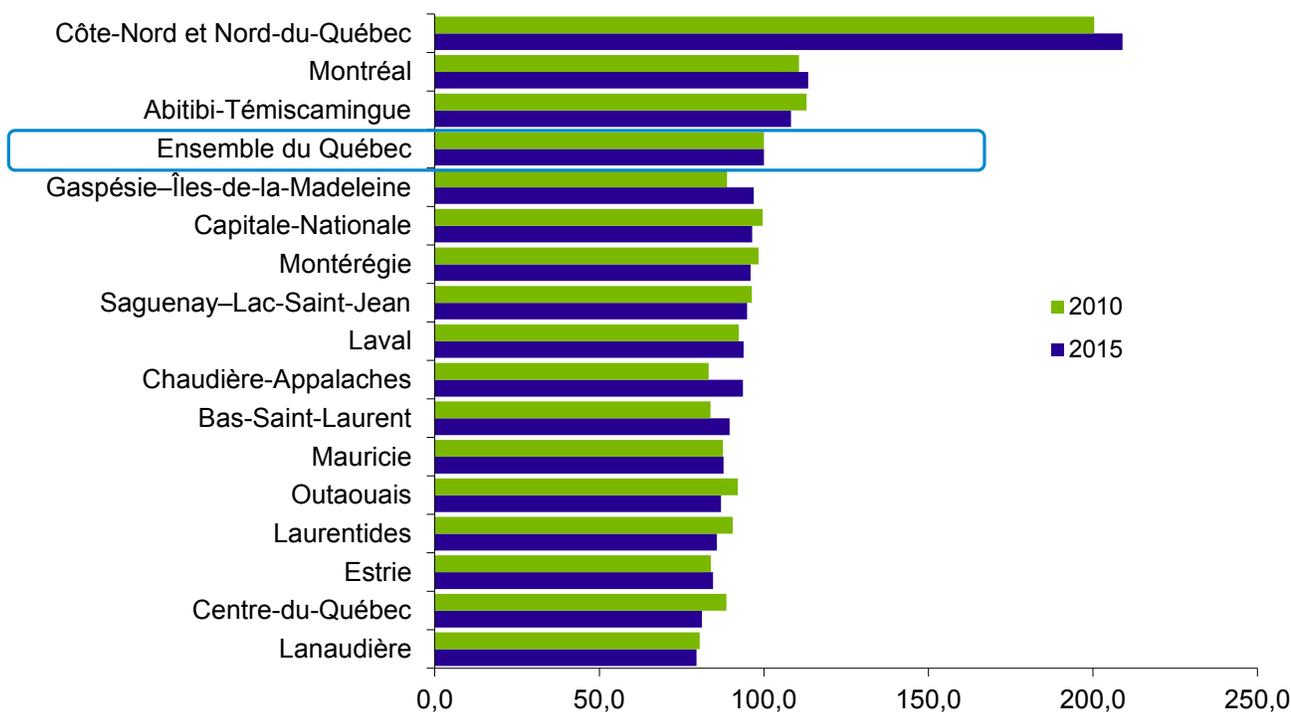
Régions administratives

- En 2015, quatre régions, soit les mêmes qu'en 2010, affichaient une productivité du travail supérieure à celle de l'ensemble du Québec : la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (109,47 \$ par heure travaillée), Montréal (59,44 \$ par heure) et l'Abitibi-Témiscamingue (56,73 \$ par heure).
- Au Québec, en 2015, les écarts de productivité du travail entre les régions étaient considérables. Ainsi, le Nord-du-Québec et la Côte-Nord présentaient un PIB par heure travaillée deux fois plus élevé que celui observé au Québec. L'exploitation des ressources minérales et hydrauliques de ces régions pourrait expliquer cet écart.
- À l'inverse, Lanaudière (41,68 \$ par heure), le Centre-du-Québec (42,51 \$ par heure), l'Estrie (44,28 \$ par heure) et les Laurentides (44,90 \$ par heure) affichaient une productivité du travail nettement inférieure à celle du Québec.
- De 2010 à 2015, par rapport à l'ensemble du territoire québécois (indice Québec = 100), c'est en Chaudière-Appalaches (+10,4 points d'indice), dans le Nord-du-Québec et en Côte-Nord (+8,6 points), ainsi qu'en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+8,1 points), que la productivité du travail a augmenté le plus rapidement.
- À l'inverse, sur cette période, par rapport à l'ensemble du Québec (indice Québec = 100) la productivité du travail a crû moins rapidement dans les régions du Centre-du-Québec (-7,4 points d'indice), de l'Outaouais (-5,1 points), les Laurentides (-4,8 points) et l'Abitibi-Témiscamingue (-4,7 points).

Graphique 9

Productivité du travail, selon les régions administratives, 2010 et 2015

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en 2015)



Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Sources : compilation spéciale de Statistique Canada, et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau V
Productivité du travail, 2010 et 2015

Région administrative	Productivité du travail		Indice		Écart
	2010	2015	2010	2015	2010-2015
	En \$ par heure		Québec = 100		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	39,54	46,93	83,8	89,6	5,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	45,46	49,71	96,4	94,9	-1,5
03 Capitale-Nationale	47,00	50,55	99,6	96,5	-3,1
04 Mauricie	41,30	45,96	87,5	87,7	0,2
05 Estrie	39,58	44,28	83,9	84,5	0,6
06 Montréal	52,23	59,44	110,7	113,5	2,7
07 Outaouais	43,44	45,54	92,1	86,9	-5,1
08 Abitibi-Témiscamingue	53,32	56,73	113,0	108,3	-4,7
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	94,55	109,47	200,4	209,0	8,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	41,92	50,77	88,9	96,9	8,1
12 Chaudière-Appalaches	39,27	49,05	83,2	93,6	10,4
13 Laval	43,60	49,14	92,4	93,8	1,4
14 Lanaudière	38,00	41,68	80,5	79,6	-1,0
15 Laurentides	42,72	44,90	90,5	85,7	-4,8
16 Montérégie	46,43	50,25	98,4	95,9	-2,5
17 Centre-du-Québec	41,79	42,51	88,6	81,2	-7,4
Ensemble du Québec	47,18	52,38	100,0	100,0	...
Régions ressources	56,21	64,21	119,1	122,6	3,4
Régions manufacturières	42,93	47,13	91,0	90,0	-1,0
Régions urbaines	49,71	55,57	105,4	106,1	0,7

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Compilation spéciale de Statistique Canada, et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1.5 Revenu primaire des ménages par habitant

Le revenu primaire des ménages sert à mesurer le niveau des revenus générés par les habitants de chaque région avant les transferts gouvernementaux. Il regroupe la rémunération des salariés, le revenu mixte net (exploitations agricoles, entreprises individuelles, loyers) et le revenu net des propriétés (entreprises en société, placements, dividendes, etc.).

Ensemble du Québec

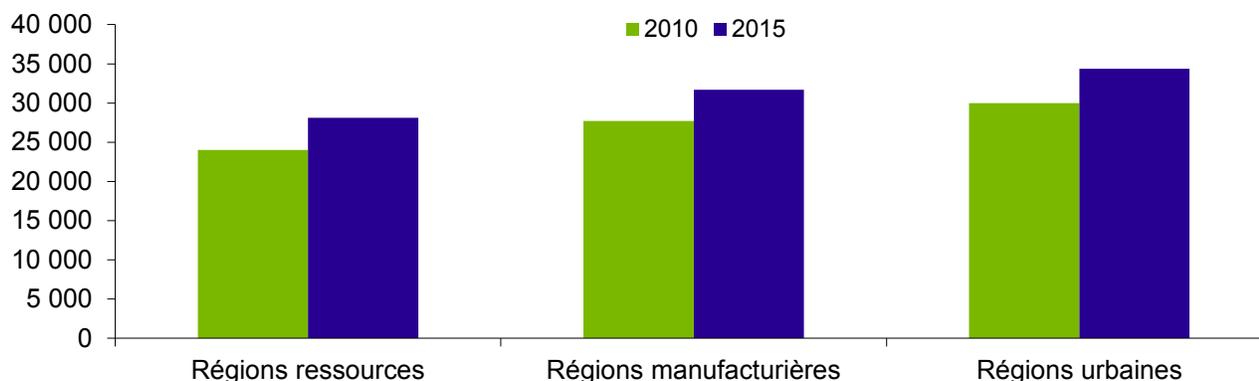
Au Québec, en 2015, le revenu primaire des ménages par habitant s'élevait à 32 317 \$, soit 4 016 \$ de plus qu'en 2010 (28 301 \$). L'augmentation annuelle moyenne au cours de cette période est de l'ordre de 2,7 %.

Blocs régionaux

Année après année, les régions urbaines affichent un revenu primaire des ménages par habitant plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, alors que les régions ressources ferment la marche. De plus, les régions urbaines sont les seules où le revenu primaire des ménages par habitant se situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec.

- De 2010 à 2015, la plus forte augmentation du revenu primaire des ménages par habitant parmi les blocs régionaux est celle qu'ont connue les régions ressources (+3,2 % par année). Les régions manufacturières (+2,7 %) et les régions urbaines (+2,6 %) ont enregistré des augmentations plus modestes au cours de cette période.
- On observe par ailleurs qu'en 2015, les régions urbaines affichaient toujours le revenu primaire des ménages par habitant le plus élevé (33 762 \$). Venaient ensuite les régions manufacturières (31 673 \$), puis les régions ressources (28 114 \$).
- Néanmoins, l'écart qui sépare les régions urbaines des autres blocs régionaux a peu varié par rapport à 2010. Il est passé de 5 709 \$ à 5 648 \$ par rapport aux régions ressources et de 2 015 \$ à 2 089 \$ par rapport aux régions manufacturières.

Graphique 10
Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015
(en dollars)



Données provisoires pour 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

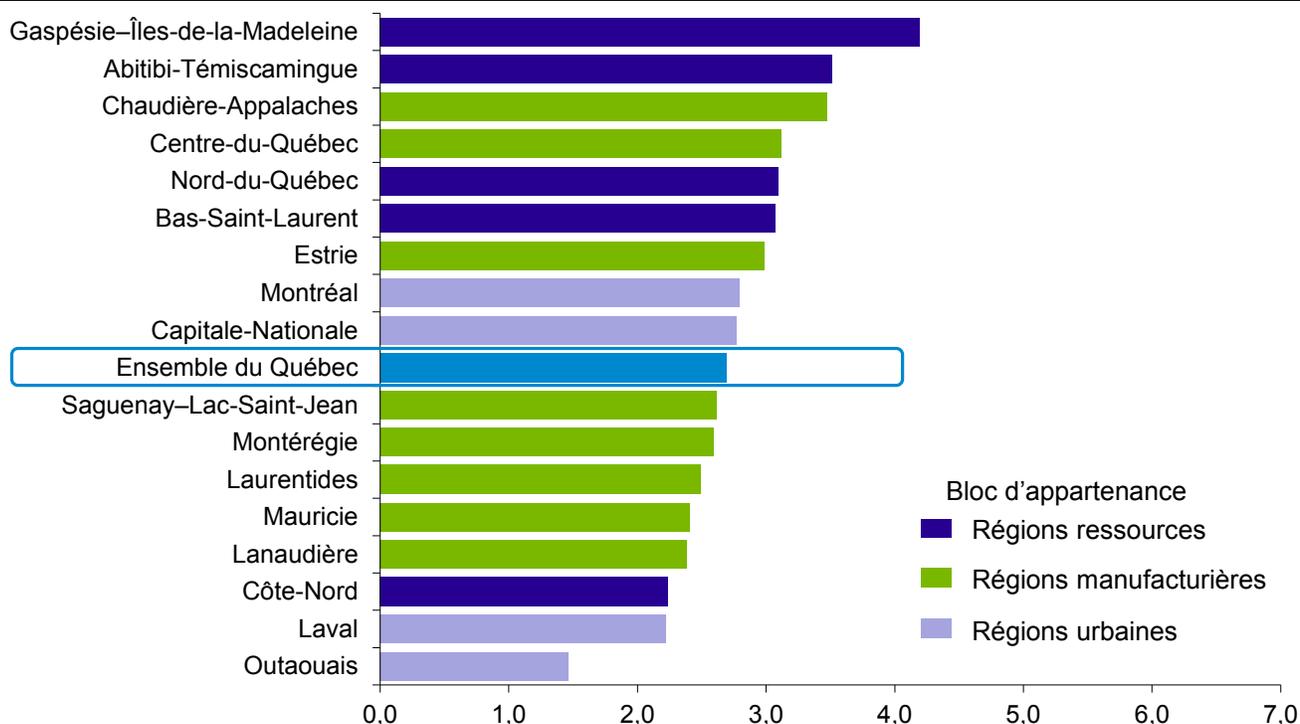
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2015, la Montérégie (34 646 \$), la Capitale-Nationale (34 375 \$), Montréal (33 926 \$) et les Laurentides (33 230 \$) présentaient les revenus primaires des ménages par habitant les plus élevés, alors que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (22 978 \$) affichait le plus faible parmi les régions du Québec.
- De 2010 à 2015, le revenu primaire des ménages par habitant a augmenté nettement plus rapidement dans quatre régions ressources. Notamment, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+4,2 % annuellement) et l’Abitibi-Témiscamingue (+3,5 %) affichaient la plus forte croissance du revenu primaire des ménages par habitant. L’Abitibi-Témiscamingue a d’ailleurs vu son revenu primaire des ménages par habitant passer d’un niveau inférieur à celui de l’ensemble du Québec en 2010 à un niveau supérieur en 2015.
- Par ailleurs, la Chaudière-Appalaches (+3,5 % par année) et le Centre-du-Québec (+3,1 %) ont aussi connu une augmentation de leur revenu primaire des ménages par habitant plus rapide que celle de l’ensemble du Québec. Il s’agit des deux régions où la fabrication représente la plus grande part de leur économie respective.
- À l’inverse, huit régions, dont les quatre de la couronne montréalaise, ont vu leur revenu primaire des ménages par habitant croître moins rapidement que celui de l’ensemble du Québec (+2,7 % par année). L’Outaouais et Laval (+1,5 % et +2,2 %, respectivement) connaissaient la croissance la plus faible.

Graphique 11

Variation du revenu primaire des ménages par habitant¹, selon les régions administratives, 2010 à 2015
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l’analyse économiques, ministère de l’Économie, de la Science et de l’Innovation.

Tableau VI
Revenu primaire des ménages par habitant, 2010 et 2015

Région administrative	Revenu primaire des ménages par habitant		Variation ¹	Indice		Écart
	2010	2015	2010-2015	2010	2015	2010-2015
	En \$		En %	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	21 991	25 585	3,1	77,7	79,2	1,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	24 734	28 142	2,6	87,4	87,1	-0,3
03 Capitale-Nationale	29 987	34 375	2,8	106,0	106,4	0,4
04 Mauricie	22 687	25 552	2,4	80,2	79,1	-1,1
05 Estrie	24 312	28 164	3,0	85,9	87,1	1,2
06 Montréal	29 561	33 926	2,8	104,5	105,0	0,5
07 Outaouais	30 127	32 401	1,5	106,5	100,3	-6,2
08 Abitibi-Témiscamingue	27 566	32 755	3,5	97,4	101,4	4,0
09 Côte-Nord	29 076	32 477	2,2	102,7	100,5	-2,2
10 Nord-du-Québec	21 910	25 523	3,1	77,4	79,0	1,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	18 712	22 978	4,2	66,1	71,1	5,0
12 Chaudière-Appalaches	26 393	31 302	3,5	93,3	96,9	3,6
13 Laval	29 720	33 171	2,2	105,0	102,6	-2,4
14 Lanaudière	27 300	30 712	2,4	96,5	95,0	-1,4
15 Laurentides	29 389	33 230	2,5	103,8	102,8	-1,0
16 Montérégie	30 488	34 646	2,6	107,7	107,2	-0,5
17 Centre-du-Québec	23 378	27 256	3,1	82,6	84,3	1,7
Ensemble du Québec	28 301	32 317	2,7	100,0	100,0	...
Régions ressources	24 021	28 114	3,2	84,9	87,0	2,1
Régions manufacturières	27 715	31 673	2,7	97,9	98,0	0,1
Régions urbaines	29 730	33 762	2,6	105,0	104,5	-0,6

1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2015.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1.6 Revenu disponible des ménages par habitant

Le revenu disponible des ménages par habitant est la somme dont disposent en moyenne les ménages pour la consommation de biens et de services ainsi que pour l'épargne. Il correspond au total des revenus (revenu primaire des ménages et transferts courants reçus), moins les transferts courants payés.

Ensemble du Québec

De 2010 à 2015, le revenu disponible des ménages par habitant du Québec a augmenté en moyenne de 2,5 % par année. Il est ainsi passé de 23 738 \$ à 26 857 \$, pour une augmentation totale de 3 119 \$.

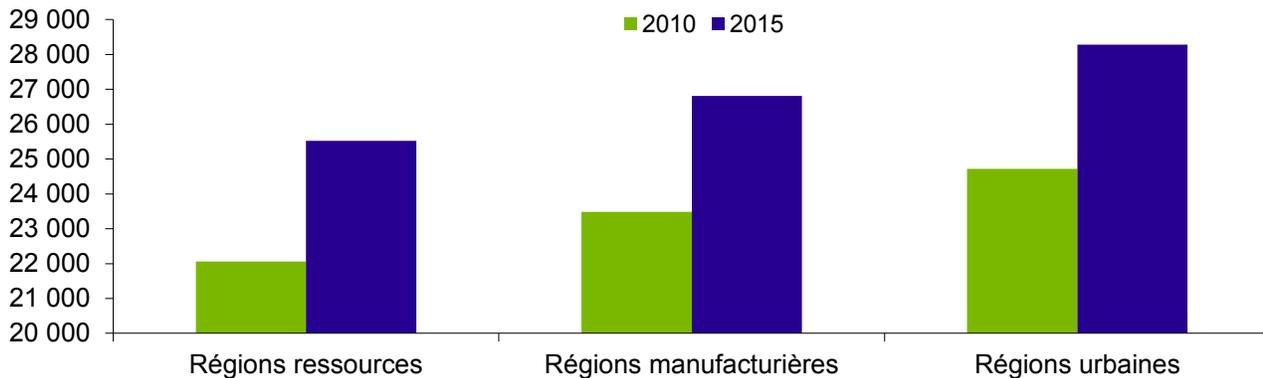
Blocs régionaux

L'écart entre les régions urbaines et les régions ressources, au chapitre du revenu disponible des ménages par habitant, s'élevait à 6,3 % en 2015, comparativement à 10,2 % en 2010. Cette diminution s'explique à la fois par l'augmentation plus rapide qu'ailleurs de la rémunération des travailleurs des régions ressources et par la hausse marquée des transferts des sociétés financières à la population des régions ressources et manufacturières (prestations de retraite).

- En 2010, c'est dans les régions urbaines (24 322 \$) que le revenu disponible des ménages par habitant était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières à cet égard était de 835 \$. Il était de 2 261 \$ entre les régions urbaines et les régions ressources.
- En 2015, les régions urbaines (27 127 \$) ont conservé une avance sur les autres blocs régionaux, mais elle s'est rétrécie. L'écart positif qui les séparait des régions manufacturières a été ramené à 314 \$, tandis que celui qui les séparait des régions ressources s'est amenuisé à 1 602 \$.
- De 2010 à 2015, la croissance la plus rapide du revenu disponible des ménages par habitant s'est réalisée dans les régions ressources (+3,0 % annuellement).

Graphique 12

Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015
(en dollars)



Données provisoires pour 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

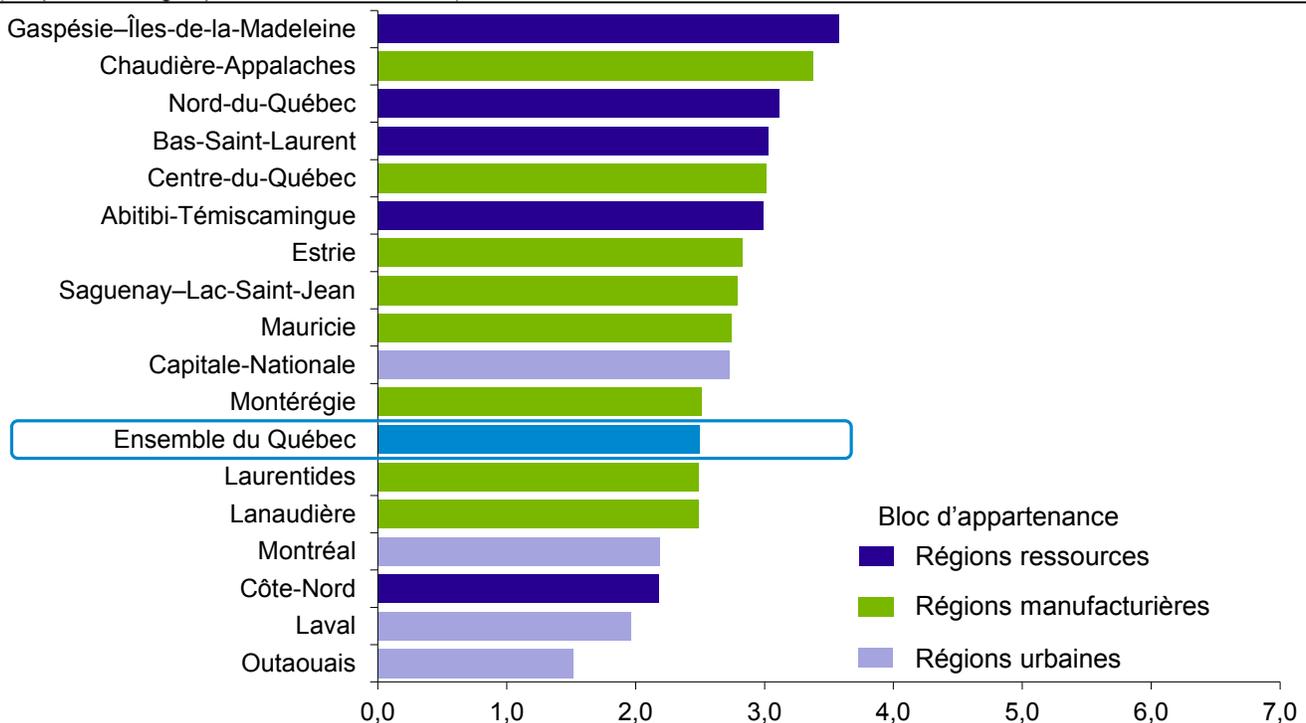
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- De 2010 à 2015, on a observé une hausse du revenu disponible des ménages par habitant dans l'ensemble des régions du Québec. Onze d'entre elles ont affiché un rythme de croissance supérieur ou égal à celui de l'ensemble du Québec.
- Au cours de cette période, les ménages de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (+3,6 % annuellement), de la Chaudière-Appalaches (+3,4 %), du Nord-du-Québec (+3,1 %) et du Bas-Saint-Laurent (+3,0 %) ont enregistré la croissance la plus rapide du revenu disponible par habitant.
- De 2010 à 2015, trois des quatre régions urbaines ont affiché un rythme de croissance du revenu disponible des ménages par habitant plus modéré que celui de l'ensemble du Québec (+2,5 % annuellement) : l'Outaouais (+1,5 %), Laval (+2,0 %) et Montréal (+2,2 %).
- En 2015, le revenu personnel disponible des ménages par habitant était compris, selon la région, entre 89,7 % et 105,3 % de la moyenne du Québec. En 2010, il variait, selon les régions, de 86,4 % à 104,3 % par rapport à la moyenne du Québec.
- Par ailleurs, l'Abitibi-Témiscamingue a vu son revenu disponible des ménages par habitant passer d'un niveau inférieur à celui de l'ensemble du Québec en 2010 à un niveau supérieur en 2015.
- À l'inverse, les deux régions qui ont affiché la croissance la moins rapide du revenu disponible des ménages par habitant sont passées d'un niveau supérieur à celui de l'ensemble du Québec en 2010 à un niveau inférieur en 2015. Il s'agit de l'Outaouais et de Laval.

Graphique 13

Variation du revenu disponible des ménages par habitant¹, selon les régions administratives, 2010 à 2015
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2015.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau VII
Revenu disponible des ménages par habitant, 2010 et 2015

Région administrative	Revenu disponible des ménages		Variation ¹	Indice		Écart
	2010	2015	2010-2015	2010	2015	2010-2015
	En \$ par habitant		En %	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	21 074	24 465	3,0	88,8	91,1	2,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	22 075	25 331	2,8	93,0	94,3	1,3
03 Capitale-Nationale	24 716	28 279	2,7	104,1	105,3	1,2
04 Mauricie	21 379	24 477	2,7	90,1	91,1	1,1
05 Estrie	22 065	25 365	2,8	93,0	94,4	1,5
06 Montréal	24 353	27 140	2,2	102,6	101,1	-1,5
07 Outaouais	23 757	25 610	1,5	100,1	95,4	-4,7
08 Abitibi-Témiscamingue	23 402	27 118	3,0	98,6	101,0	2,4
09 Côte-Nord	24 251	27 011	2,2	102,2	100,6	-1,6
10 Nord-du-Québec	20 657	24 085	3,1	87,0	89,7	2,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	20 513	24 458	3,6	86,4	91,1	4,7
12 Chaudière-Appalaches	22 659	26 750	3,4	95,5	99,6	4,1
13 Laval	24 002	26 453	2,0	101,1	98,5	-2,6
14 Lanaudière	23 090	26 108	2,5	97,3	97,2	-0,1
15 Laurentides	24 456	27 654	2,5	103,0	103,0	-0,1
16 Montérégie	24 761	28 026	2,5	104,3	104,4	0,0
17 Centre-du-Québec	21 451	24 888	3,0	90,4	92,7	2,3
Ensemble du Québec	23 738	26 857	2,5	100,0	100,0	...
Régions ressources	22 061	25 525	3,0	92,9	95,0	2,1
Régions manufacturières	23 487	26 813	2,7	98,9	99,8	0,9
Régions urbaines	24 322	27 127	2,2	102,5	101,0	-1,5

1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2015.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1.7 Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux⁴ se mesurent à partir des transferts courants aux particuliers en provenance des administrations publiques, notamment les prestations d'assurance-emploi et les prestations d'assurance parentale. Lorsqu'ils sont supérieurs à la moyenne québécoise pour une région donnée, cela signifie que les revenus de sa population dépendent davantage des paiements de transferts gouvernementaux que la moyenne.

Ensemble du Québec

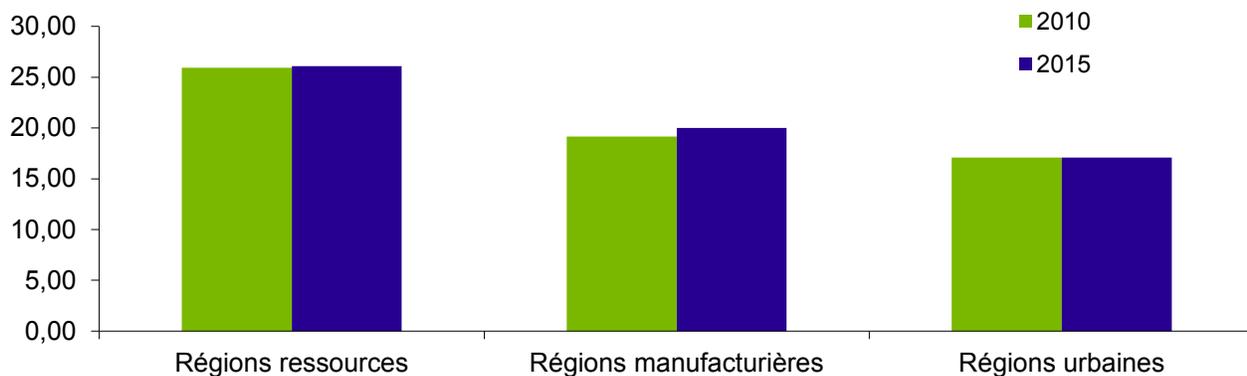
En 2015, les transferts gouvernementaux au Québec équivalaient à 19,08 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages. Par rapport à 2010, il s'agit d'une hausse de 0,42 \$.

Blocs régionaux

Les transferts gouvernementaux sont nettement plus importants dans les régions ressources qu'ailleurs au Québec. Dans une moindre mesure, la population des régions manufacturières affiche aussi une plus forte dépendance à ces paiements que l'ensemble du Québec. Seul le bloc des régions urbaines reçoit moins de transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise.

- En 2015, les transferts gouvernementaux aux particuliers étaient de 36,7 % plus importants dans les régions ressources que dans l'ensemble du Québec. Ils étaient comparables dans les régions manufacturières et de 10,4 % moins importants dans les régions urbaines.
- En 2015, les transferts gouvernementaux atteignaient 26,08 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages dans les régions ressources. Ce montant représente 6,06 \$ de plus que les transferts observés dans les régions manufacturières (20,02 \$) et 8,99 \$ de plus que dans les régions urbaines (17,09 \$).
- De 2010 à 2015, les transferts gouvernementaux en proportion du revenu primaire ont peu varié dans les régions ressources (+0,15 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages) et dans les régions urbaines (inchangé à 17,09 \$), alors qu'ils ont augmenté dans les régions manufacturières (+0,85 \$). Le vieillissement de la population est la principale explication de cette hausse.

Graphique 14
Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015
(en dollars par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages)



Données provisoires pour 2015.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

4. Il s'agit du montant des transferts des administrations publiques par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages.

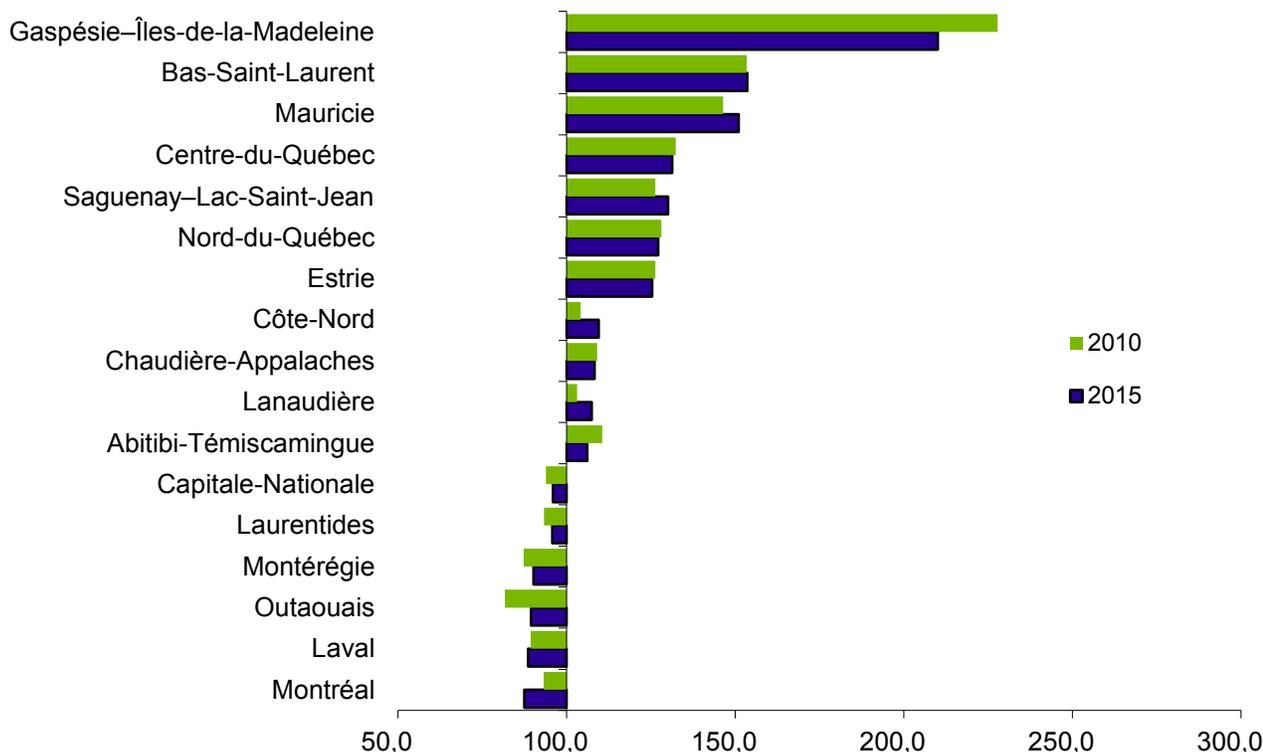
Régions administratives

- En 2015, 11 des 17 régions administratives du Québec recevaient des paiements de transferts gouvernementaux supérieurs à la moyenne québécoise.
- D'année en année, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche, de loin, le niveau de transferts gouvernementaux le plus élevé, notamment à cause de l'importance des transferts d'assurance-emploi et des prestations de sécurité de la vieillesse. Néanmoins, par rapport à l'ensemble du Québec (100), cette dépendance des ménages dans la région a régressé notablement de 2010 (227,8 points d'indice) à 2015 (210,1 points), notamment à cause de la diminution des prestations d'assurance-emploi.
- En 2015, parmi les autres régions administratives, le Bas-Saint-Laurent (29,29 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), la Mauricie (28,81 \$) et le Centre-du-Québec (25,06 \$) étaient celles qui dépendaient le plus des transferts gouvernementaux. Ces régions recevaient une plus grande proportion de prestations de la sécurité de vieillesse, puisqu'elles ont une population plus âgée que la moyenne.
- À l'inverse, Montréal (16,69 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), Laval (16,90 \$) et l'Outaouais (17,06 \$) enregistraient les plus faibles niveaux de transferts gouvernementaux.
- Enfin, en 2015, les transferts gouvernementaux variaient, selon la région, de 87,5 % à 210,1 % par rapport à la moyenne québécoise.

Graphique 15

Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives, 2010 et 2015

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant de 2015)



Données provisoires pour 2015.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau VIII
Transferts gouvernementaux, 2010 et 2015

Région administrative	Transferts gouvernementaux		Indice	
	2010	2015	2010	2015
	Par 100 \$ du revenu primaire		(Québec = 100)	
01 Bas-Saint-Laurent	28,62	29,29	153,4	153,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	23,56	24,82	126,3	130,1
03 Capitale-Nationale	17,52	18,30	93,9	95,9
04 Mauricie	27,32	28,81	146,4	151,0
05 Estrie	23,58	23,92	126,3	125,4
06 Montréal	17,39	16,69	93,2	87,5
07 Outaouais	15,24	17,06	81,7	89,4
08 Abitibi-Témiscamingue	20,63	20,24	110,6	106,1
09 Côte-Nord	19,44	20,90	104,2	109,5
10 Nord-du-Québec	23,90	24,26	128,1	127,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	42,51	40,09	227,8	210,1
12 Chaudière-Appalaches	20,35	20,66	109,1	108,3
13 Laval	16,67	16,90	89,3	88,6
14 Lanaudière	19,24	20,50	103,1	107,5
15 Laurentides	17,41	18,27	93,3	95,7
16 Montérégie	16,29	17,21	87,3	90,2
17 Centre-du-Québec	24,70	25,06	132,3	131,4
Ensemble du Québec	18,66	19,08	100,0	100,0
Régions ressources	25,93	26,08	139,0	136,7
Régions manufacturières	19,17	20,02	102,7	104,9
Régions urbaines	17,09	17,09	91,6	89,6

Données provisoires pour 2015.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Chapitre 2 – Structure industrielle

Au fil des années, la structure industrielle évolue sous l'effet de changements profonds, tant internes qu'externes. Parmi les plus marquants, signalons la situation démographique, le développement de la technologie et du savoir, l'avènement d'une économie de loisirs, la concurrence locale et étrangère ainsi que la tertiarisation de l'économie.

Les indicateurs disponibles les plus pertinents pour illustrer les transformations survenues au sein de la structure industrielle dans les régions relèvent de trois paramètres principaux : la répartition de l'emploi et des établissements, et le produit intérieur brut par industrie.

Dans le contexte d'une analyse régionale, on utilise le nombre d'établissements plutôt que d'entreprises, car il a l'avantage d'être comptabilisé à chaque adresse physique. À l'inverse, pour le décompte des entreprises, seuls les centres de décision seraient considérés. Ainsi, l'activité économique d'une entreprise située en région, mais dont le centre décisionnel se trouverait à Montréal, ne serait comptabilisée qu'à Montréal plutôt que d'être séparée en deux établissements : l'un en région et l'autre à Montréal.

Les indicateurs retenus sont :

- la diversité industrielle;
- les établissements, par grands secteurs d'activité;
- les établissements, en fonction de la taille;
- le produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie;
- l'emploi, par grands secteurs d'activité;
- l'emploi, par domaines de fabrication;
- l'emploi, par grands groupes de services.

2.1 Diversité industrielle

La diversité industrielle⁵ d'un territoire dépend de plusieurs facteurs, dont les principaux sont sa dotation en ressources naturelles, sa situation géographique, la densité de sa population et la taille de son économie. Au Québec, les écarts en matière de diversité industrielle se mesurent surtout dans les régions les plus éloignées des grands centres urbains. Une diversité élevée des assises industrielles contribue à atténuer les répercussions des chocs économiques.

Ensemble du Québec

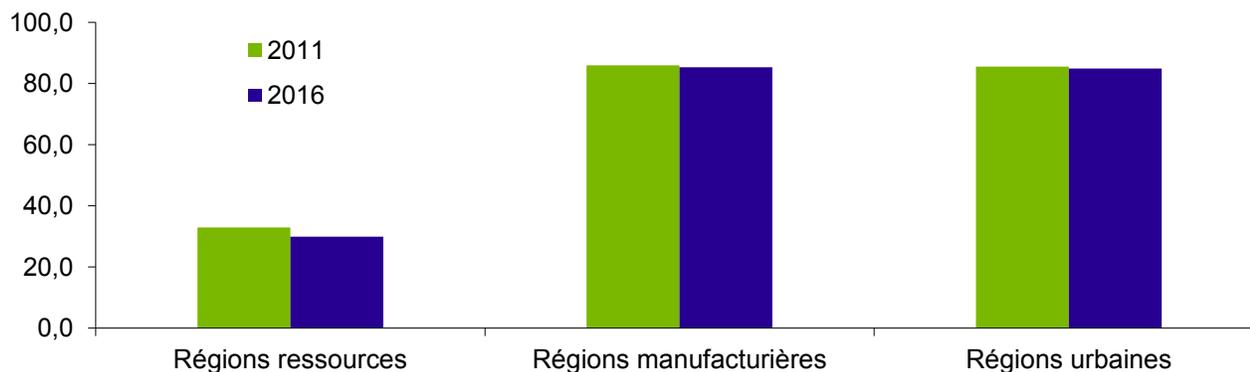
Le Québec est un territoire dont l'économie est fortement diversifiée. Il se compare avantageusement à toutes les autres provinces du Canada. Cette diversification explique en partie la résilience de l'emploi au Québec au cours de la dernière crise économique, comparativement à la forte diminution observée en Ontario sur la même période.

Blocs régionaux

L'indice de diversité économique des blocs régionaux évolue très lentement, puisqu'il compare la répartition de l'emploi par industrie dans chaque bloc régional à celle qui s'observe au Québec. La taille des blocs régionaux implique qu'un changement dans la structure d'un d'entre eux influence aussi la répartition de l'emploi au Québec dans le même sens.

- En 2016, c'est dans le bloc des régions manufacturières que la structure industrielle était la plus diversifiée, avec un indice de 85,3. L'indice des régions urbaines s'est établi à 84,9, un niveau similaire à celui des régions manufacturières. Pour leur part, les régions ressources affichaient un degré de diversité de 29,8, beaucoup plus bas que celui du Québec ou des autres blocs régionaux.
- Enfin, de 2011 à 2016, l'indice de diversité industrielle des régions ressources (-3,0 points d'indice) a diminué plus fortement que celui des régions manufacturières et urbaines (-0,6 point dans les deux cas).

Graphique 16
Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016
(en points d'indice)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

5. L'indice de diversité industrielle retenu, l'indice de Hachman, mesure la similarité entre la structure industrielle selon l'emploi par industrie des régions administratives et celle du Québec. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice se rapproche de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.

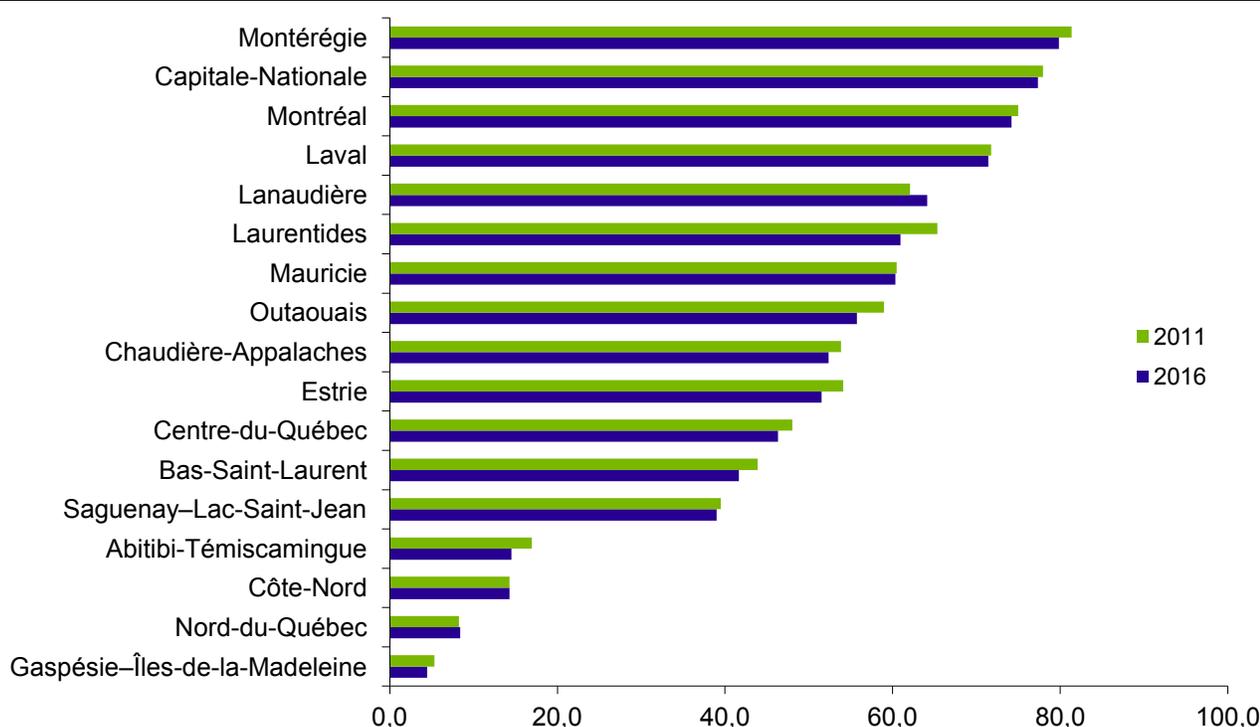
Régions administratives

- En 2016, la Montérégie (79,8 points d'indice), la Capitale-Nationale (77,3 points), Montréal (74,2 points) et Laval (71,4 points) affichaient les indices de diversité industrielle les plus élevés au Québec⁶. Ces régions, toutes très peuplées et urbanisées, ont accès à un important bassin de main-d'œuvre et de consommateurs ainsi qu'à des infrastructures de transport international. Ces conditions favorisent l'émergence d'industries qui répondent aux différents besoins de la région et d'ailleurs.
- À l'opposé, en 2016, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (4,4 points d'indice), le Nord-du-Québec (8,4 points), la Côte-Nord (14,3 points) et l'Abitibi-Témiscamingue (14,5 points) enregistraient un indice de diversité industrielle nettement plus faible que la valeur de l'ensemble du Québec. Ces régions sont généralement tournées vers l'exploitation des ressources naturelles, et leur agriculture est très peu développée. La prédominance de grands donneurs d'ordres, comme les scieries et les mines, ainsi que la faible présence de services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.), explique cette différence marquée avec les autres régions.
- De 2011 à 2016, Lanaudière (+2,1 points d'indice) et le Nord-du-Québec (+0,2) sont les deux seules régions à avoir vu leur indice de diversité industrielle augmenter.
- Au cours de la même période, deux régions ont vu leur indice de diversité industrielle diminuer davantage que les autres : les Laurentides (-4,4 points d'indice) et l'Outaouais (-3,2 points).

Graphique 17

Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives, 2011 et 2016

(en points d'indice, par ordre décroissant de 2016)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

6. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice se rapproche de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.

Tableau IX
Indice de diversité industrielle, 2011 et 2016

Région administrative	Indice de diversité industrielle ¹		Évolution
	2011	2016	2011-2016
	Québec = 100		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	43,9	41,6	-2,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	39,5	39,0	-0,5
03 Capitale-Nationale	78,0	77,3	-0,6
04 Mauricie	60,5	60,3	-0,2
05 Estrie	54,1	51,5	-2,6
06 Montréal	75,0	74,2	-0,8
07 Outaouais	59,0	55,7	-3,2
08 Abitibi-Témiscamingue	16,9	14,5	-2,4
09 Côte-Nord	14,3	14,3	0,0
10 Nord-du-Québec	8,3	8,4	0,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5,3	4,4	-0,9
12 Chaudière-Appalaches	53,8	52,4	-1,5
13 Laval	71,8	71,4	-0,4
14 Lanaudière	62,1	64,1	2,1
15 Laurentides	65,3	60,9	-4,4
16 Montérégie	81,4	79,8	-1,5
17 Centre-du-Québec	48,0	46,3	-1,7
Ensemble du Québec	100,0	100,0	...
Régions ressources	32,9	29,8	-3,0
Régions manufacturières	86,0	85,3	-0,6
Régions urbaines	85,5	84,9	-0,6

1. Estimé selon la méthode de Hachman qui pondère les quotients de localisation selon la répartition de l'emploi. Un indice qui se rapproche de 100 signifie que la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec. À l'inverse, un indice qui se rapproche de 0 signifie que la structure de la région diffère de celle du Québec.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2.2 Établissements, par grands secteurs d'activité

Prise dans son ensemble, la base industrielle du Québec se tourne de plus en plus vers une économie de services plutôt que vers la fabrication de biens et l'exploitation de ressources naturelles. Cependant, on observe une grande disparité interrégionale à cet égard.

Ensemble du Québec

En 2016, au Québec, parmi les 233 312 établissements répertoriés, 3 sur 4 exerçaient leur activité dans le secteur tertiaire (services), 1 sur 5 était actif dans le secteur secondaire (construction et fabrication), alors que 1 sur 20 l'était dans le secteur primaire. Ces chiffres illustrent la tertiarisation de la structure industrielle québécoise.

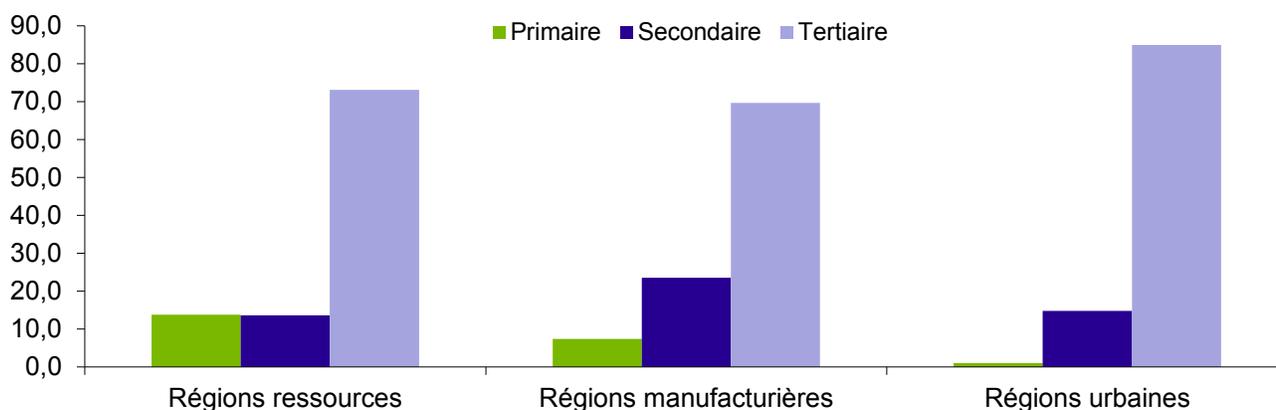
Blocs régionaux

La part la plus élevée des établissements du secteur primaire se trouve dans les régions ressources, celle du secteur secondaire dans les régions manufacturières et celle du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- La plus forte proportion d'établissements du secteur primaire s'observe dans les régions ressources (13,8 % en 2016). Les régions manufacturières (7,4 %) présentent tout de même une proportion d'établissements de ce secteur plus importante que dans l'ensemble du Québec (5,2 %). Pour leur part, les régions urbaines (1,0 %) affichent une très faible participation du secteur primaire à leur structure industrielle.
- Le secteur secondaire est particulièrement prépondérant dans les régions manufacturières (23,0 % en 2016), où la construction résidentielle et la fabrication dominent la structure industrielle. Les régions urbaines (14,1 %) et les régions ressources (13,1 %) affichent des proportions d'établissements dans le secteur secondaire plus faibles que l'ensemble du Québec (18,4 %).
- Finalement, l'économie des trois blocs régionaux comporte de nombreux établissements du secteur tertiaire. Toutefois, la proportion de ces établissements est plus élevée dans les régions urbaines (85,0 % en 2016) que dans les régions ressources (73,1 %) et les régions manufacturières (69,7 %).

Graphique 18

Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2016
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

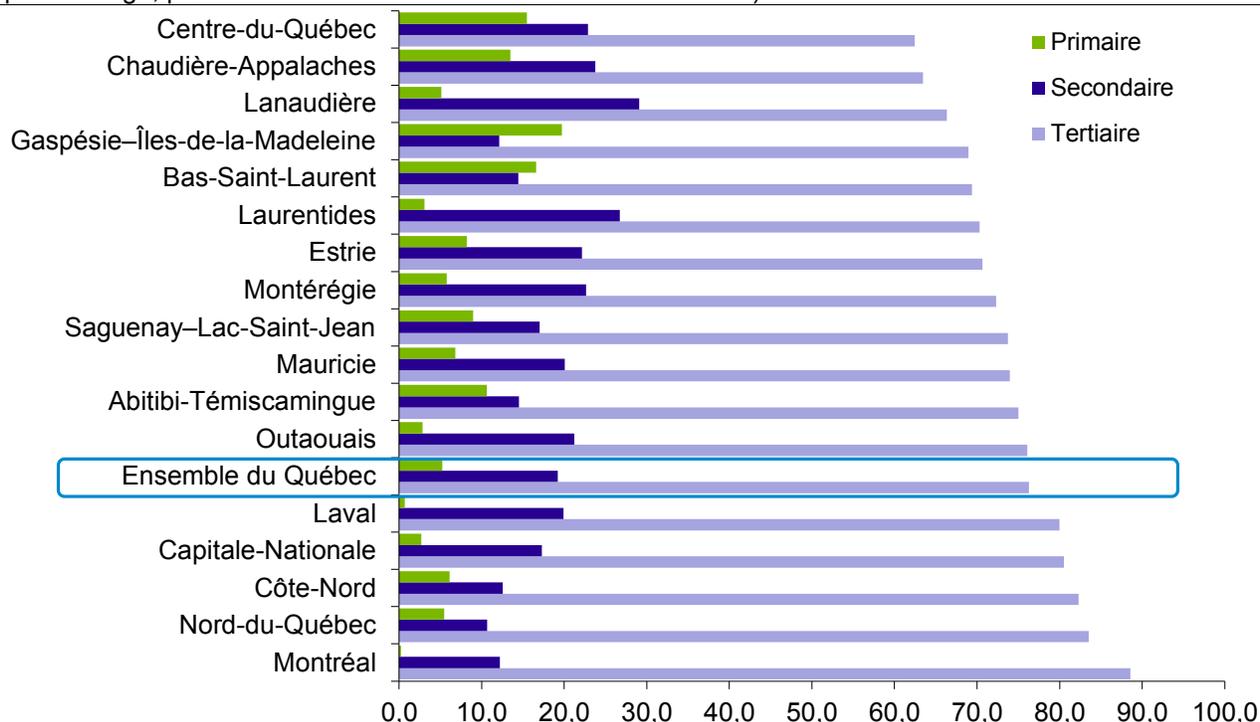
Régions administratives

- En 2016, seulement 5 des 17 régions avaient une plus grande proportion d'établissements du secteur tertiaire que l'ensemble du Québec.
- Montréal (88,6 %), le Nord-du-Québec (83,5 %) et la Côte-Nord (82,3 %) enregistraient la plus importante proportion d'établissements dans le secteur tertiaire.
- À l'inverse, les régions du Centre-du-Québec (62,4 %) et de la Chaudière-Appalaches (63,4 %) affichaient la plus faible part des établissements du secteur tertiaire dans leur structure industrielle.
- Lanaudière (28,5 %) et les Laurentides (26,7 %) présentaient les plus fortes proportions d'établissements du secteur secondaire, notamment dans le secteur de la construction. La croissance démographique de ces régions est à l'origine de ce phénomène.
- Au chapitre des établissements de fabrication, les plus fortes proportions s'observent dans le Centre-du-Québec (8,8 %), en Chaudière-Appalaches (7,5 %) et en Estrie (7,3 %).
- Finalement, c'est en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (19,7 %) que l'on trouve la part la plus importante d'établissements du secteur primaire.

Graphique 19

Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives, 2016

(en pourcentage, par ordre croissant en fonction du secteur tertiaire)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau X
Établissements, par grands secteurs d'activité, 2016

Région administrative	Établissements Nombre	Primaire	Secondaire		Tertiaire
			Fabrication	Construction	
			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	7 291	16,6	4,6	9,4	69,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 132	9,0	5,9	11,4	73,7
03 Capitale-Nationale	19 684	2,7	4,8	12,0	80,5
04 Mauricie	7 230	6,8	6,2	13,0	74,0
05 Estrie	9 172	8,2	7,3	13,9	70,7
06 Montréal	58 168	0,2	5,6	5,7	88,6
07 Outaouais	7 190	2,9	3,1	18,0	76,1
08 Abitibi-Témiscamingue	4 516	10,6	4,3	10,1	75,0
09 Côte-Nord	2 649	6,1	3,3	8,3	82,3
10 Nord-du-Québec	826	5,4	1,7	9,3	83,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3 574	19,7	3,6	7,8	68,9
12 Chaudière-Appalaches	13 789	13,5	7,5	15,6	63,4
13 Laval	11 120	0,7	5,1	14,2	80,0
14 Lanaudière	13 645	5,1	5,7	22,8	66,3
15 Laurentides	16 954	3,1	5,1	21,6	70,3
16 Montérégie	40 961	5,8	6,0	15,9	72,3
17 Centre-du-Québec	8 167	15,5	8,8	13,3	62,4
Résidu ¹	244	11,5	7,4	8,6	72,5
Ensemble du Québec	233 312	5,2	5,6	12,8	76,3
Régions ressources	18 856	13,8	4,0	9,1	73,1
Régions manufacturières	118 050	7,4	6,3	16,7	69,7
Régions urbaines	96 162	1,0	5,2	8,9	85,0

1. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2.3 Établissements, en fonction de la taille

La taille des établissements est un facteur important quant à leur capacité à investir et à s'adapter aux changements. Les plus petits établissements sont plus flexibles, mais le risque financier y est souvent plus élevé et peu partagé. Les grands établissements possèdent des moyens financiers plus importants et ils peuvent bénéficier d'économies d'échelle, mais leur structure administrative peut réduire leur autonomie lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière d'investissement.

Ensemble du Québec

En 2016, au Québec, les microétablissements (moins de cinq employés) représentaient plus de la moitié du nombre total d'établissements. Les établissements de moins de 250 employés, qui incluent aussi les microétablissements ainsi que les établissements de petite et moyenne taille, regroupaient 99,4 % de l'ensemble des établissements. Les grands établissements (250 employés et plus) étaient donc en minorité.

Blocs régionaux

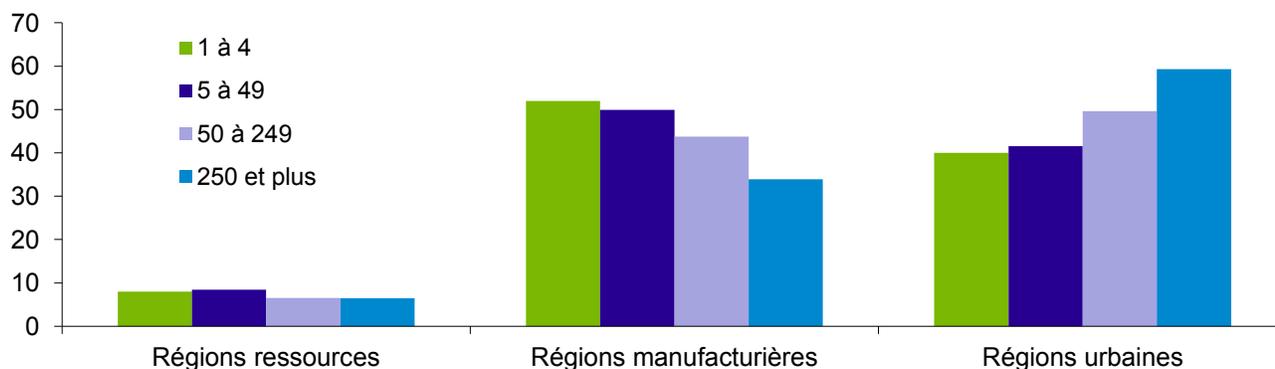
En 2016, les établissements québécois de taille relativement grande se trouvaient davantage dans les régions urbaines, alors que ceux de petite taille étaient regroupés dans les régions manufacturières.

- Au Québec, plus de la moitié des microétablissements (moins de cinq employés) se trouvent dans les régions manufacturières (52,0 % en 2016). Les régions urbaines (40,0 %) et les régions ressources (8,0 %) en affichent une proportion beaucoup moins importante. Cependant, dans les trois blocs régionaux, les microétablissements représentent environ la moitié du nombre total d'établissements, tout comme dans l'ensemble Québec.
- Les petits établissements (de 5 à 49 employés) présentent une répartition semblable. Les régions manufacturières (49,9 % en 2016) en regroupent la plus grande proportion, suivies des régions urbaines (41,5 %), puis des régions ressources (8,4 %). La proportion de petits établissements dans la structure industrielle de chaque bloc régional est similaire à celle de l'ensemble du Québec.
- La constatation est différente pour les établissements de taille moyenne (de 50 à 249 employés) et grande (250 employés et plus) : ce sont plutôt les régions urbaines (respectivement 49,6 % et 59,3 % en 2016) qui en regroupent la plus grande part. Au total, 6,3 % des établissements des régions urbaines comptent 50 employés ou plus, contre 5,1 % dans l'ensemble du Québec.

Graphique 20

Répartition des établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2016

(en pourcentage du nombre total d'établissements)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

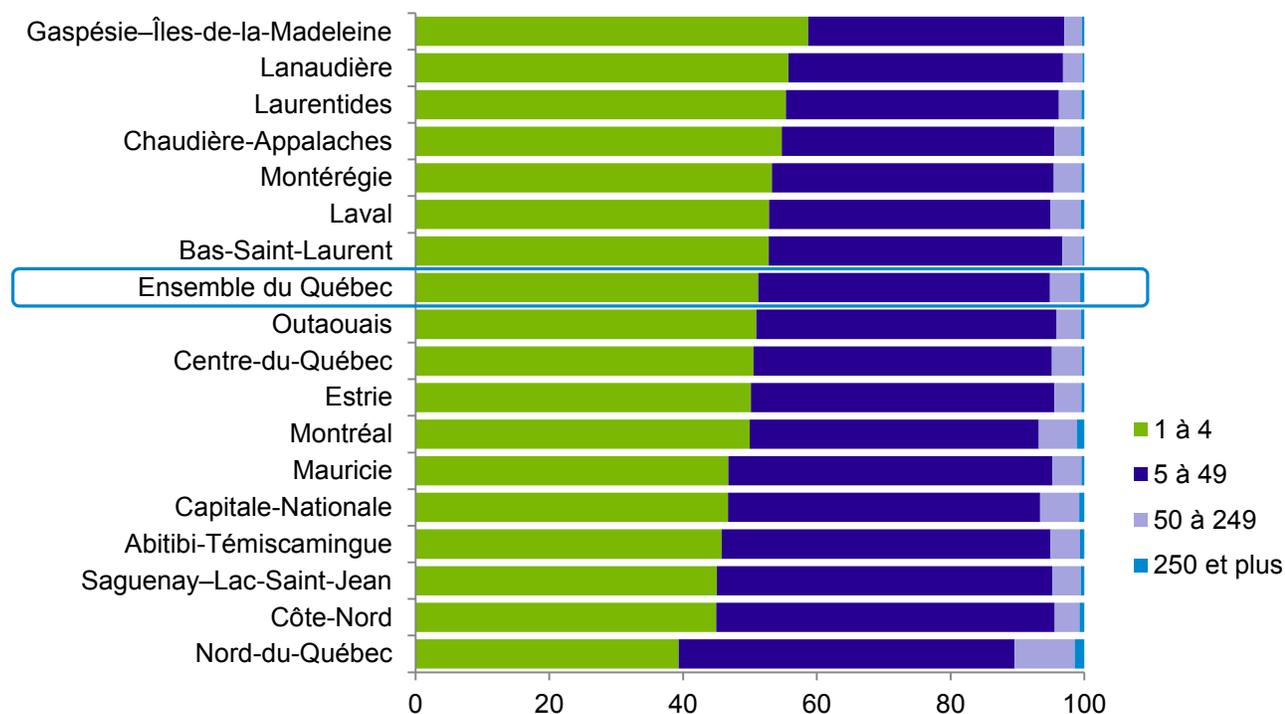
Régions administratives

- En 2016, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (58,7 %), Lanaudière (55,7 %), les Laurentides (55,4 %) et la Chaudière-Appalaches (54,8 %) affichaient les plus fortes proportions de microétablissements (de un à quatre employés) dans leur structure industrielle.
- Les régions du Nord-du-Québec (39,3 %), de la Côte-Nord (45,0 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (45,0 %) et de l’Abitibi-Témiscamingue (45,7 %) avaient une structure industrielle moins basée sur les microétablissements que l’ensemble du Québec. Cela découle de la forte présence dans ces régions d’industries d’exploitation et de transformation des ressources naturelles, considérant que la taille moyenne des établissements est plus grande pour ces industries.
- En 2016, 7 des 17 régions administratives se situaient au-dessus de la moyenne de l’ensemble du Québec pour ce qui est de leur proportion de microétablissements.
- Enfin, les grands établissements (250 employés et plus) occupaient dans cinq régions une proportion supérieure à celle du Québec (0,6 %) : le Nord-du-Québec (1,5 %), Montréal (1,1 %), la Capitale-Nationale (0,8 %), la Côte-Nord (0,7 %) et l’Abitibi-Témiscamingue (0,7 %).

Graphique 21

Proportion d’établissements, en fonction de la taille (nombre d’employés), selon les régions administratives, 2016

(en pourcentage du nombre total d’établissements, par ordre décroissant du nombre d’établissements de 1 à 4 employés)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l’analyse économiques, ministère de l’Économie, de la Science et de l’Innovation.

Tableau XI
Établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), 2016

	Part en région				Part au Québec			
	1 à 4	5 à 49	50 à 249	250 et plus	1 à 4	5 à 49	50 à 249	250 et plus
Région administrative	En % du total				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	52,8	43,9	3,0	0,3	3,2	3,1	2,1	1,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	45,0	50,1	4,3	0,5	3,1	4,0	3,3	2,9
03 Capitale-Nationale	46,7	46,6	5,8	0,8	7,7	9,0	10,9	10,2
04 Mauricie	46,8	48,5	4,3	0,4	2,8	3,4	3,0	2,1
05 Estrie	50,1	45,4	4,1	0,4	3,8	4,1	3,5	2,6
06 Montréal	50,0	43,2	5,7	1,1	24,3	24,7	31,4	42,9
07 Outaouais	51,0	44,9	3,7	0,5	3,1	3,2	2,5	2,3
08 Abitibi-Témiscamingue	45,7	49,2	4,4	0,7	1,7	2,2	1,9	2,1
09 Côte-Nord	45,0	50,6	3,7	0,7	1,0	1,3	0,9	1,3
10 Nord-du-Québec	39,3	50,2	9,0	1,5	0,3	0,4	0,7	0,8
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	58,7	38,3	2,7	0,3	1,8	1,3	0,9	0,8
12 Chaudière-Appalaches	54,8	40,8	4,0	0,5	6,3	5,5	5,2	4,5
13 Laval	52,8	42,1	4,6	0,5	4,9	4,6	4,8	3,9
14 Lanaudière	55,7	41,1	2,9	0,3	6,4	5,5	3,7	2,7
15 Laurentides	55,4	40,8	3,4	0,4	7,9	6,8	5,5	4,7
16 Montérégie	53,3	42,1	4,1	0,4	18,3	17,0	16,0	12,2
17 Centre-du-Québec	50,5	44,6	4,5	0,4	3,5	3,6	3,5	2,1
Résidu ¹	41,4	47,1	9,0	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble du Québec	51,2	43,6	4,5	0,6	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	50,5	45,3	3,6	0,5	8,0	8,4	6,5	6,4
Régions manufacturières	52,6	43,0	3,9	0,4	52,0	49,9	43,7	33,9
Régions urbaines	49,7	43,9	5,4	0,9	40,0	41,5	49,6	59,3

1. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et des résidus.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2.4 Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie

Le produit intérieur brut⁷ (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits sur le territoire d'une économie. Les catégories d'industrie présentes dans une économie varient selon la dotation en ressources naturelles et la situation géographique d'une région.

Ensemble du Québec

En 2015, les industries productrices de services représentaient 72,7 % du PIB du Québec, contre 27,3 % pour les industries productrices de biens. La fabrication correspondait à plus de la moitié de la production des industries productrices de biens.

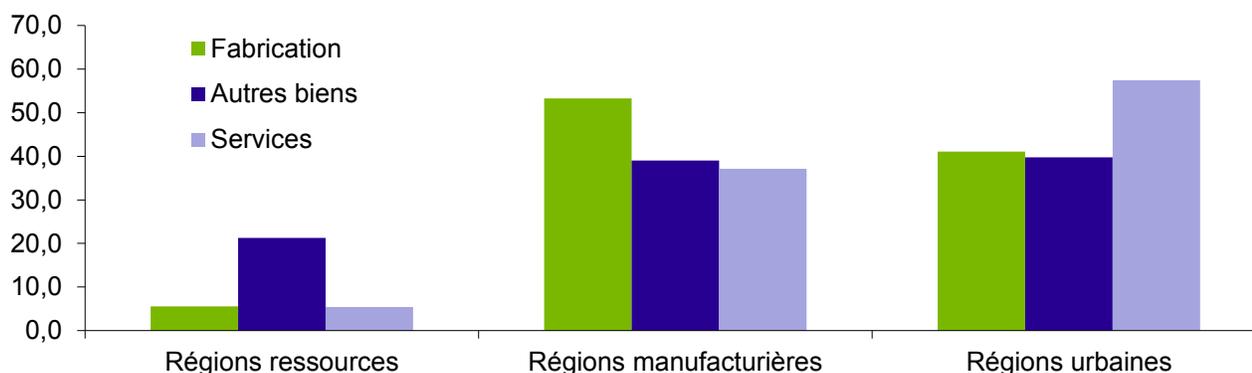
Blocs régionaux

En 2015, la plus grande part de la production des industries de services se trouvait dans les régions urbaines, alors que, dans les régions manufacturières et les régions ressources, la production des industries de biens dominait.

- Au Québec, plus de la moitié de la production du secteur de la fabrication se faisait dans les régions manufacturières (53,3 %). Dans ces régions, le secteur de la fabrication représentait 18,8 % du PIB, soit une proportion bien plus élevée que dans l'ensemble du Québec (14,0 %). Les régions urbaines suivaient avec 41,1 % de la production de ce secteur au Québec, puis venaient les régions ressources avec 5,6 %.
- Par ailleurs, la production des autres industries productrices de biens, qui incluent l'exploitation des ressources naturelles, les services d'utilité publique et la construction, se trouvait principalement dans les régions urbaines (39,7 %), suivies des régions manufacturières (39,0 %) et des régions ressources (21,3 %). Dans ce dernier bloc régional, ce secteur est particulièrement important. Il équivalait en 2015 à 37,6 % du PIB des régions ressources.
- Finalement, le PIB des industries de services au Québec était principalement concentré dans les régions urbaines (57,4 %). Il s'agit du seul bloc régional dont le PIB était davantage tourné vers les industries de services (79,1 %) que celui de l'ensemble du Québec. Les régions manufacturières (37,2 %) et les régions ressources (5,4 %) occupaient une part plus faible de la production de ce secteur au Québec.

Graphique 22

Part du produit intérieur brut du Québec, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2015 (en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

7. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

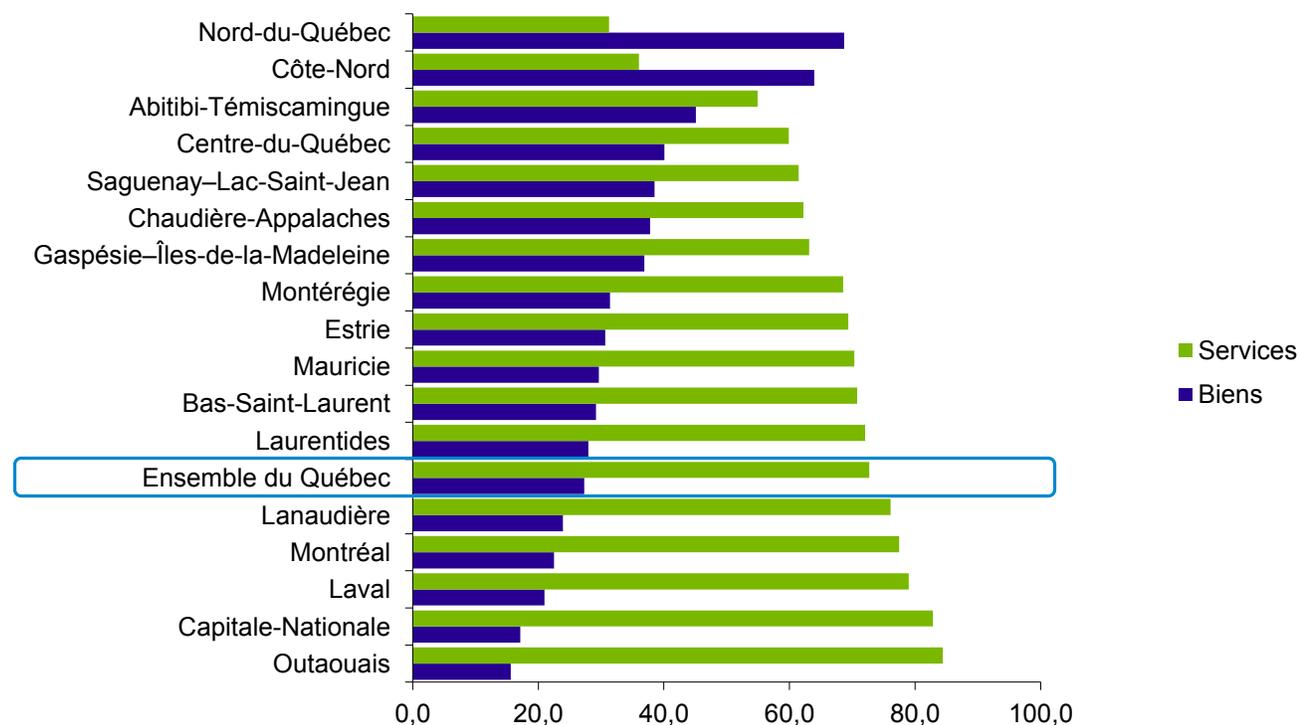
Régions administratives

- En 2015, les industries productrices de biens représentaient une plus grande part du PIB dans les régions ressources du Nord-du-Québec (68,7 %), de la Côte-Nord (63,9 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (45,1 %) que dans les autres régions. C'est notamment la production des industries autres que la fabrication, comme l'exploitation minière et forestière, qui explique cette constatation.
- À l'inverse, les régions urbaines que sont l'Outaouais (15,6 %), la Capitale-Nationale (17,1 %), Laval (21,0 %) et Montréal (22,5 %) affichaient la plus faible part des industries productrices de biens dans leur économie. Ce résultat est la conséquence de l'importance moindre des autres industries productrices de biens à Montréal et à Laval, où la quantité de ressources naturelles est limitée, ainsi que celle de la fabrication en Outaouais et dans la Capitale-Nationale.
- Par ailleurs, Montréal représentait à elle seule 37,6 % du PIB des industries productrices de services du Québec, 30,8 % du PIB de la fabrication et 27,2 % du PIB des autres industries productrices de biens.
- À l'opposé, le Nord-du-Québec n'affichait que 0,4 % de la production de services du Québec et 0,2 % de la fabrication. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne regroupait que 1,9 % de l'activité économique des autres industries productrices de biens.
- La majorité des régions étaient davantage tournées vers les industries productrices de biens que l'ensemble du Québec. Seules les quatre régions urbaines et Lanaudière se situaient sous la moyenne québécoise à cet égard.

Graphique 23

Répartition du produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2015

(en pourcentage du total du PIB, par ordre décroissant de la part des industries productrices de biens)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XII
Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, 2015

Région administrative	Part en région			Part au Québec		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres ¹		Fabrication	Autres ¹	
	En %			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	12,3	16,9	70,8	1,7	2,4	1,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	21,1	17,4	61,5	4,6	4,0	2,6
03 Capitale-Nationale	7,7	9,4	82,9	5,5	7,1	11,4
04 Mauricie	14,9	14,8	70,3	2,6	2,7	2,4
05 Estrie	20,5	10,1	69,3	4,7	2,4	3,0
06 Montréal	12,2	10,3	77,5	30,8	27,2	37,6
07 Outaouais	4,3	11,3	84,4	1,1	2,9	4,0
08 Abitibi-Témiscamingue	8,4	36,7	54,9	1,2	5,4	1,5
09 Côte-Nord	16,3	47,6	36,0	2,2	6,7	0,9
10 Nord-du-Québec	2,3	66,4	31,3	0,2	4,8	0,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6,3	30,6	63,1	0,4	1,9	0,7
12 Chaudière-Appalaches	25,2	12,6	62,2	8,0	4,2	3,8
13 Laval	12,5	8,5	79,0	3,6	2,6	4,4
14 Lanaudière	12,5	11,4	76,1	3,2	3,0	3,7
15 Laurentides	15,0	12,9	72,1	5,8	5,2	5,3
16 Montérégie	18,8	12,6	68,6	20,4	14,3	14,2
17 Centre-du-Québec	22,7	17,4	59,9	4,0	3,2	2,0
Ensemble du Québec	14,0	13,4	72,7	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	10,3	37,6	52,1	5,6	21,3	5,4
Régions manufacturières	18,8	13,1	68,1	53,3	39,0	37,2
Régions urbaines	10,9	10,1	79,1	41,1	39,7	57,4

1. Agriculture, foresterie, pêche et chasse, mines, services d'utilité publique, construction.

Afin de connaître les niveaux de PIB en 2015, se référer à la section 1.2 du présent document.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2.5 Emploi, par grands secteurs d'activité

La structure de l'emploi met en relief l'orientation du développement économique d'une société. Au Québec, la tertiarisation de l'économie, soit le processus historique par lequel celle-ci se tourne vers les industries des services, se poursuit depuis près de trois décennies.

Ensemble du Québec

En 2016, la part de l'emploi du secteur tertiaire dans l'économie du Québec s'élevait à plus de 80 %. Le secteur secondaire, composé de la fabrication et de la construction, regroupait 17,6 % de l'emploi total du Québec. Seuls 2,1 % des emplois se trouvaient dans le secteur primaire.

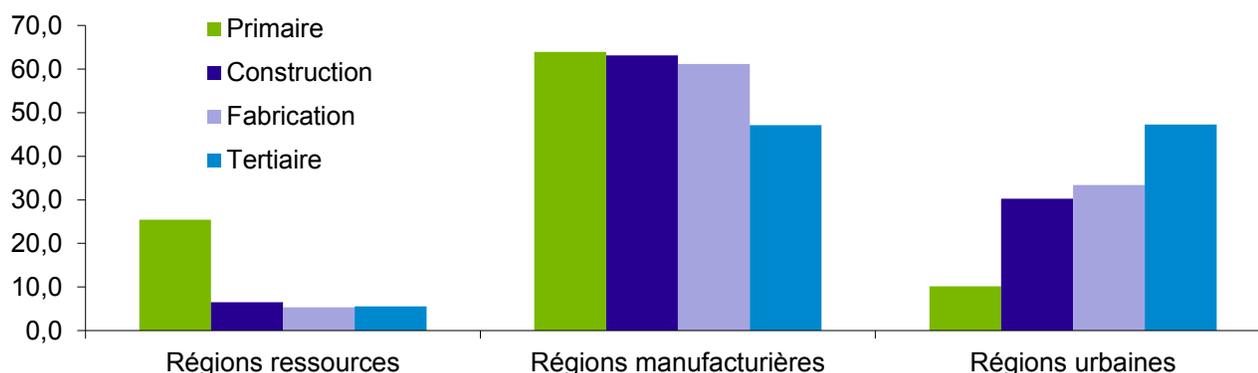
Blocs régionaux

La répartition des emplois selon les blocs régionaux démontre l'importance du secteur primaire dans les régions ressources, du secteur secondaire dans les régions manufacturières et du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- En 2016, dans les régions ressources, l'importance du secteur primaire résultait de l'exploitation des ressources naturelles (forêts et mines), dont dépendaient 9,0 % des emplois, soit quatre fois plus que dans l'ensemble du Québec. Parmi les blocs régionaux, les emplois du secteur primaire étaient principalement regroupés dans les régions manufacturières (64,0 %) et les régions ressources (25,4 %). Dans les régions manufacturières, ce secteur était représenté davantage par l'agriculture et l'extraction de ressources naturelles destinées à l'industrie de la construction (forêts et carrières de minerais non métalliques).
- Dans les régions manufacturières, 21,8 % des emplois dépendaient du secteur secondaire. Au Québec, les emplois des secteurs de la construction et de la fabrication se trouvaient majoritairement dans ces régions (respectivement 63,1 % et 61,2 %).
- Enfin, au sein des régions urbaines, le secteur tertiaire revêt une importance relative beaucoup plus grande, car 86,4 % des emplois s'y trouvaient en 2016, comparativement à 80,2 % au Québec. Les emplois de ce secteur se répartissaient surtout entre les régions urbaines (47,3 %) et les régions manufacturières (47,1 %).

Graphique 24

Part de l'emploi au Québec, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2016
(en pourcentage)



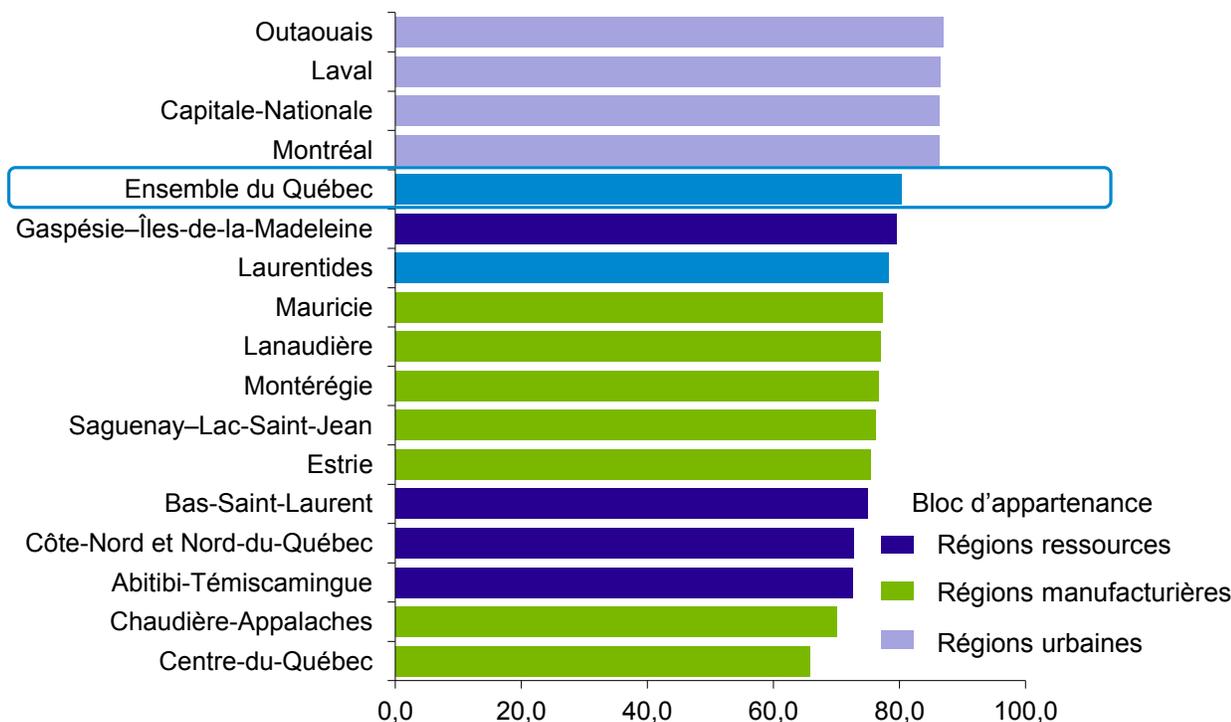
Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- Bien que le secteur tertiaire domine dans l'ensemble des régions, une majorité de régions comptent une part de l'emploi du secteur tertiaire inférieure à celle de l'ensemble du Québec. Cela s'explique par le poids des régions urbaines dans l'ensemble du Québec au chapitre de l'emploi, car la tertiarisation de l'économie est surtout le fait de ces régions.
- À cet égard, en 2016, l'Outaouais affichait la plus forte tertiarisation de son économie (87,0 % de l'emploi total), suivie de près par Laval (86,5 %), la Capitale-Nationale (86,3 %) et Montréal (86,3 %).
- À l'inverse, le Centre-du-Québec et la Chaudière-Appalaches sont les régions dont l'économie était la moins tournée vers le secteur tertiaire, notamment à cause du poids de leur secteur manufacturier (respectivement 22,7 % et 18,0 % de l'emploi total).
- De même, la forte présence du secteur primaire en Abitibi-Témiscamingue (12,6 % du total de l'emploi) explique la tertiarisation plus limitée de son économie, plus tournée vers l'exploitation minière et forestière.
- La proportion de l'emploi dans le secteur de la construction des régions de Montréal (2,8 % de l'emploi total) et de Laval (3,9 %) était nettement plus faible que dans l'ensemble du Québec (5,7 %). À l'inverse, les régions de la couronne nord de la région montréalaise, Lanaudière (10,0 %) et les Laurentides (9,3 %), affichaient les plus fortes proportions à ce chapitre.

Graphique 25
Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2016
(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XIII
Emploi, par grands secteurs d'activité, 2016

Région administrative	Part en région				Part au Québec			
	Primaire	Secondaire		Tertiaire	Primaire	Secondaire		Tertiaire
		Constr.	Fabr.			Constr.	Fabr.	
En %				En %				
01 Bas-Saint-Laurent	6,6	5,8	12,9	74,9	6,5	2,1	2,3	2,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	4,7	6,3	12,9	76,2	6,7	3,4	3,3	2,9
03 Capitale-Nationale	1,1	5,2	7,3	86,3	5,2	8,9	6,0	10,6
04 Mauricie	3,5	5,7	13,4	77,3	4,9	2,9	3,3	2,8
05 Estrie	3,1	5,0	16,5	75,4	5,5	3,2	5,1	3,5
06 Montréal	0,2	2,8	10,7	86,3	1,7	12,0	21,6	26,0
07 Outaouais	1,4	7,1	4,5	87,0	3,2	6,0	1,8	5,2
08 Abitibi-Témiscamingue	12,6	6,3	8,6	72,5	10,5	1,9	1,3	1,6
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	10,6	4,8	11,9	72,7	6,5	1,1	1,3	1,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4,8	9,1	6,5	79,5	1,9	1,4	0,5	0,8
12 Chaudière-Appalaches	4,6	7,2	18,0	70,1	11,4	6,5	7,9	4,6
13 Laval	0,0	3,9	9,3	86,5	0,0	3,5	4,0	5,5
14 Lanaudière	1,8	10,0	11,2	77,0	5,2	10,5	5,7	5,8
15 Laurentides	1,6	9,3	10,8	78,3	5,7	12,2	6,8	7,3
16 Montérégie	2,0	6,4	15,0	76,6	17,2	21,1	23,5	17,8
17 Centre-du-Québec	5,2	6,3	22,7	65,7	7,3	3,3	5,7	2,4
Ensemble du Québec	2,1	5,7	11,9	80,2	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	9,0	6,2	10,5	74,4	25,4	6,5	5,3	5,6
Régions manufacturières	2,7	7,2	14,6	75,5	64,0	63,1	61,2	47,1
Régions urbaines	0,5	3,9	9,1	86,4	10,1	30,3	33,4	47,3

Afin de connaître les niveaux d'emploi, se référer à la section 4.1 du présent document.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2.6 Emploi, par domaines de fabrication

Le secteur de la fabrication, qui représentait près de 12 % des emplois du Québec en 2016, peut être analysé selon deux grands domaines : le domaine traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation) et le domaine complexe. Le domaine de fabrication traditionnel inclut notamment les secteurs du bois, des aliments et des boissons, du papier, des vêtements et des meubles. Le domaine de fabrication complexe comprend, entre autres, l'impression, les machines, le matériel de transport et les produits informatiques et électroniques.

Ensemble du Québec

En 2016, le domaine de fabrication traditionnel représentait 7,5 % du total de l'emploi au Québec, tandis que la fabrication complexe occupait 4,4 % des travailleurs. Le déclin qu'a connu le secteur manufacturier au cours de la dernière décennie a touché tous les domaines de la fabrication.

Blocs régionaux

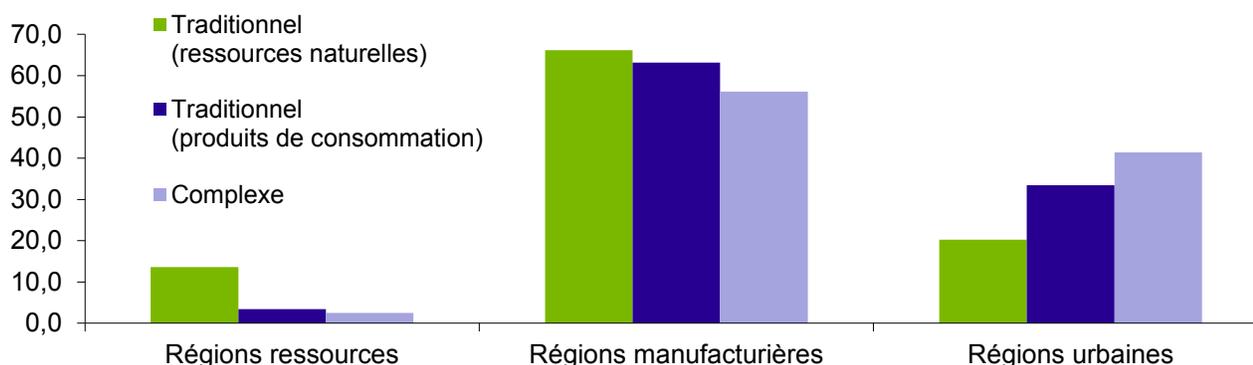
En 2016, les régions manufacturières affichaient la part la plus importante du total de l'emploi au Québec dans tous les domaines de la fabrication. Cependant, dans les régions ressources, la proportion de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles dominait, alors que, dans les régions urbaines, la part des emplois de la transformation complexe était la plus importante.

- Au Québec, en 2016, les emplois dans le domaine de la transformation des ressources naturelles étaient majoritairement concentrés dans les régions manufacturières (66,1 % du total québécois). Néanmoins, ils représentaient aussi une part importante de l'emploi au sein des régions ressources (5,9 % de l'emploi du bloc régional). La part de l'emploi de ce domaine de fabrication demeurait peu importante dans le bloc des régions urbaines (1,2 %).
- Le domaine de la transformation des produits de consommation dépend de la proximité des bassins de consommation et des voies de communication internationales. En 2016, la majorité des emplois de ce domaine de fabrication se concentraient dans les régions manufacturières (63,1 %) et les régions urbaines (33,4 %). Dans les régions manufacturières, 6,2 % des emplois y étaient consacrés.
- Finalement, la transformation complexe était surtout le fait des régions manufacturières (56,2 %) et des régions urbaines (41,4 %). Ce domaine était le plus important pour les régions urbaines (4,1 % de l'emploi du bloc régional), qui bénéficient de la proximité de centres de recherche, de services financiers et scientifiques ainsi que de la disponibilité d'une main-d'œuvre très qualifiée.

Graphique 26

Part de l'emploi au Québec, par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2016

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

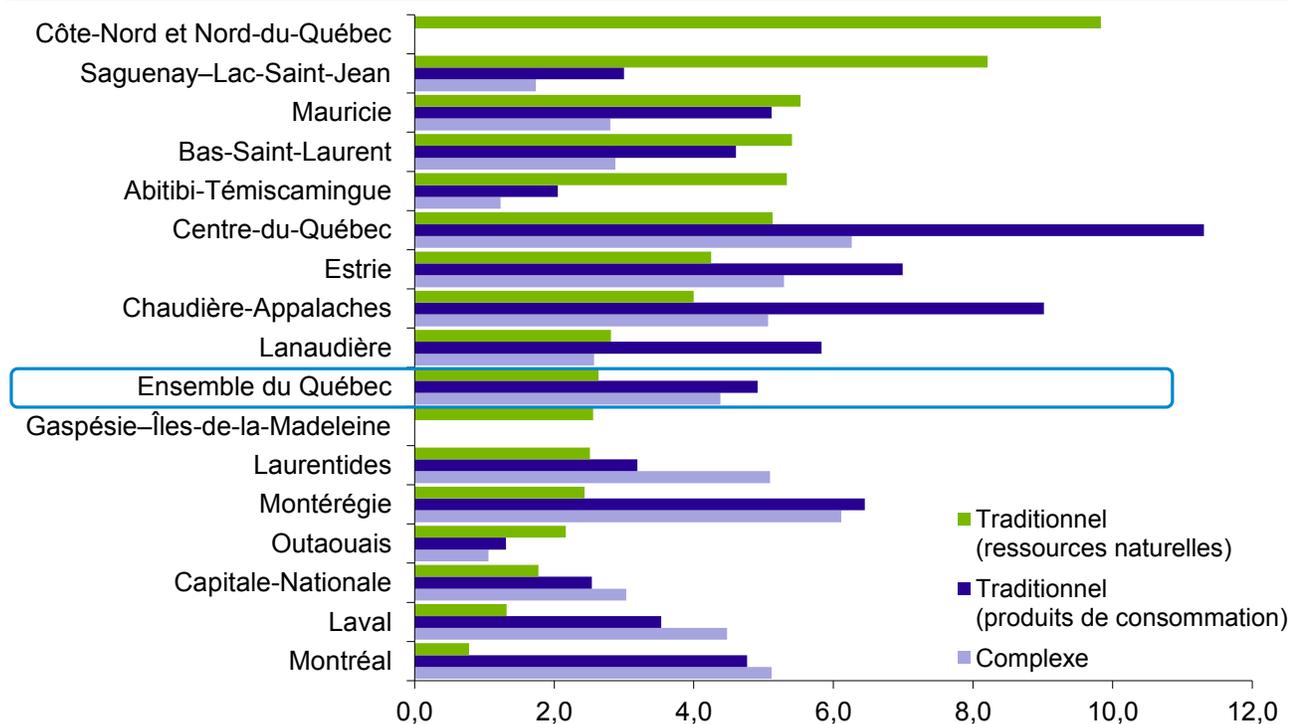
Régions administratives

- En 2016, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (9,8 % du total de l'emploi), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (8,2 %) et la Mauricie (5,5 %) enregistraient la plus forte proportion d'emplois spécialisés en transformation des ressources naturelles, notamment celles provenant de la forêt et des mines.
- Au chapitre de la part des emplois consacrés à la transformation de produits de consommation, le Centre-du-Québec (11,3 % du total de l'emploi) se classait au premier rang, suivi de la Chaudière-Appalaches (9,0 %) et de l'Estrie (7,0 %). La proximité des grands centres urbains et les activités agricoles, auxquelles est liée la transformation alimentaire, procurent des emplois dans ce domaine.
- En 2016, les plus grandes parts de l'emploi dans la transformation complexe revenaient au Centre-du-Québec (6,3 % du total de l'emploi), à la Montérégie (6,1 %) et à l'Estrie (5,3 %). Les machines et le matériel de transport sont des sous-secteurs particulièrement importants dans ces régions, notamment l'industrie du transport terrestre.
- Par ailleurs, Laval et Montréal regroupaient la plus faible proportion de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles au Québec (1,3 % et 0,8 %, respectivement) en raison de la rareté de ces ressources sur leur territoire. Pour sa part, l'Outaouais affichait une structure industrielle s'appuyant très peu sur la transformation de produits de consommation (1,3 %) ou sur le domaine complexe (1,1 %). Pour ces trois régions, l'importance du secteur tertiaire explique la faible part de l'emploi dans les domaines de la fabrication.

Graphique 27

Répartition de l'emploi, par domaines de fabrication, selon les régions administratives, 2016

(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant de la transformation des ressources naturelles)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XIV
Emploi, par domaines de fabrication, 2016

Région administrative	Part en région			Part au Québec		
	Traditionnel ¹		Complexe ²	Traditionnel ¹		Complexe ²
	Ressources naturelles	Produits de consommation		Ressources naturelles	Produits de consommation	
En %			En %			
01 Bas-Saint-Laurent	5,4	4,6	2,9	4,3	2,0	1,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8,2	3,0	1,7	9,5	1,9	1,2
03 Capitale-Nationale	1,8	2,5	3,0	6,6	5,1	6,8
04 Mauricie	5,5	5,1	2,8	6,1	3,1	1,9
05 Estrie	4,2	7,0	5,3	6,0	5,3	4,5
06 Montréal	0,8	4,8	5,1	7,2	23,4	28,2
07 Outaouais	2,2	1,3	1,1	3,9	1,3	1,2
08 Abitibi-Témiscamingue	5,3	2,1	1,2 ^e	3,6	0,7	0,5
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	9,8	x	x	4,9	x	x
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,6 ^e	x	x	0,8 ^e	x	x
12 Chaudière-Appalaches	4,0	9,0	5,1	7,9	9,6	6,0
13 Laval	1,3	3,5	4,5	2,6	3,7	5,2
14 Lanaudière	2,8	5,8	2,6	6,4	7,1	3,5
15 Laurentides	2,5	3,2	5,1	7,2	4,9	8,7
16 Montérégie	2,4	6,4	6,1	17,2	24,5	26,1
17 Centre-du-Québec	5,1	11,3	6,3	5,8	6,8	4,3
Ensemble du Québec	2,6	4,9	4,4	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	5,9	2,8	1,8	13,6	3,4	2,5
Régions manufacturières	3,5	6,2	4,9	66,1	63,1	56,2
Régions urbaines	1,2	3,7	4,1	20,3	33,4	41,4

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

- Ressources naturelles : bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux. Produits de consommation : aliments, boissons et tabac, textiles, produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles.
- Complexe : impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2.7 Emploi, par grands groupes de services

L'importance croissante du secteur tertiaire constitue l'une des grandes transformations de la structure industrielle du Québec. En effet, le secteur tertiaire, ou secteur des services, regroupe à lui seul plus de 80 % de tous les emplois. Ce secteur se répartit en trois grands groupes : les services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), les services publics (enseignement, santé, électricité, etc.) et les services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.).

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2016, parmi les grands groupes de services, les services aux ménages présentaient la proportion la plus élevée de l'emploi (27,8 %), suivis des services publics (27,3 %), puis des services moteurs (25,2 %).

Blocs régionaux

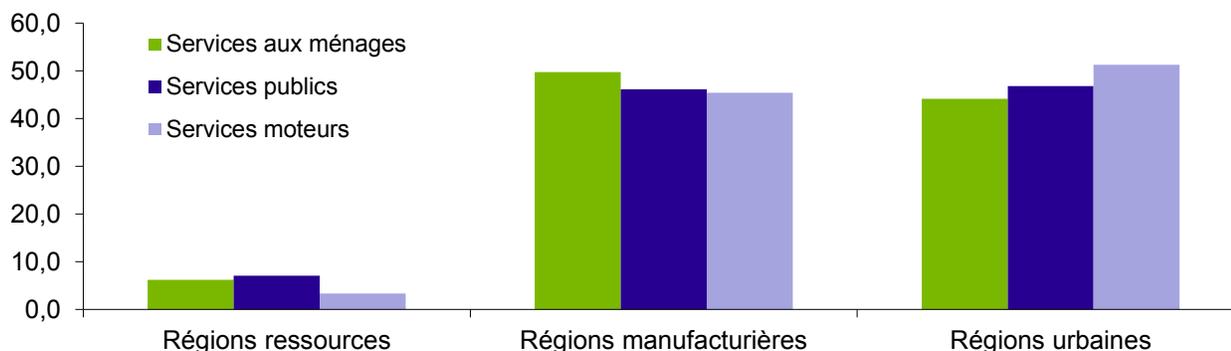
La répartition des emplois par grands groupes de services dépend principalement de la structure démographique de la région et de sa proximité des centres urbains.

- En 2016, les emplois associés aux services aux ménages se concentraient dans les régions manufacturières (49,7 %), suivies des régions urbaines (44,1 %), puis des régions ressources (6,2 %). La villégiature et le tourisme expliquent une partie de la surreprésentation de l'emploi de ce groupe de services dans les régions ressources (28,5 %) par rapport à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec (27,8 %).
- Les emplois du groupe des services publics se trouvaient en plus grande proportion dans les régions urbaines (46,8 %) et dans les régions manufacturières (46,2 %). Cependant, la population plus âgée et l'économie moins diversifiée des régions ressources, comparativement au reste de la province, accroissent la présence de ce type de services (31,9 % des emplois de ce bloc régional). Dans les régions urbaines, ce sont surtout les administrations publiques et les établissements d'enseignement (universités, cégeps, etc.) qui expliquent que l'emploi régional de ce groupe occupe une plus grande part que dans l'ensemble du Québec (29,1 % contre 27,3 % au Québec).
- Toujours en 2016, les emplois du groupe des services moteurs étaient majoritairement concentrés dans les régions urbaines (51,3 %). Les services financiers et les assurances, les services scientifiques, professionnels et techniques ainsi que l'importance du secteur de la culture et de l'information expliquent cette constatation. Dans les régions urbaines, ce groupe de services représente près d'un emploi sur trois, contre un sur quatre au Québec.

Graphique 28

Part de l'emploi, par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2016

(en pourcentage du total québécois)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

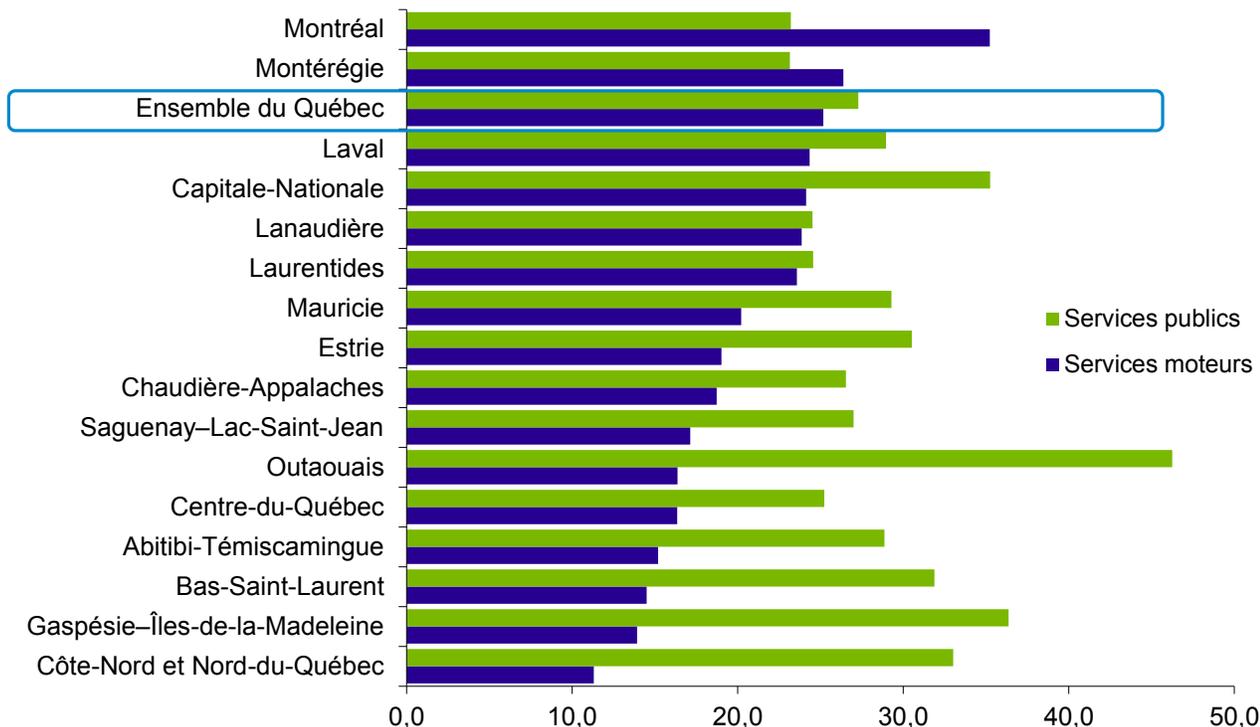
Régions administratives

- En 2016, les régions comprenant des centres urbains ou situées près des centres urbains affichaient une part d'emplois dans les services moteurs supérieure à la moyenne. À cet égard, Montréal (35,2 % du total de l'emploi), et la Montérégie (26,4 %) se situaient au-dessus de l'ensemble du Québec (25,2 %).
- Le groupe où les services moteurs représentaient la plus petite part de l'emploi régional est celui des régions ressources : la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (11,3 % du total de l'emploi), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (13,9 %), le Bas-Saint-Laurent (14,5 %) ainsi que l'Abitibi-Témiscamingue (15,2 %).
- En 2016, les régions où les administrations publiques abondent affichaient une part de l'emploi dans les services publics supérieure à celle de l'ensemble du Québec (27,3 %). C'est notamment le cas de l'Outaouais (46,3 % du total de l'emploi) et de la Capitale-Nationale (35,2 %), en raison de la forte présence gouvernementale dans les villes d'Ottawa et de Québec.
- Les services publics occupaient aussi une part importante de l'emploi dans les régions où la population plus âgée requiert davantage de soins de santé, tels la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (36,4 % du total de l'emploi), la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (33,0 %), ainsi que le Bas-Saint-Laurent (31,9 %).
- À l'inverse, les régions comprenant des centres urbains ou situées à proximité des centres urbains et dont la population est plus jeune affichaient une part de l'emploi dans les services publics beaucoup plus faible. Montréal et la Montérégie (23,2 % du total de l'emploi dans les deux cas) fermaient la marche à ce chapitre.

Graphique 29

Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2016

(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant de la part des services moteurs)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XV
Emploi, par grands groupes de services, 2016

Région administrative	Part en région			Part au Québec		
	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs
	En %			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	28,5	31,9	14,5	2,2	2,5	1,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	32,0	27,0	17,1	3,5	3,0	2,1
03 Capitale-Nationale	27,0	35,2	24,1	9,5	12,7	9,4
04 Mauricie	27,8	29,3	20,2	2,9	3,1	2,4
05 Estrie	25,9	30,5	19,0	3,4	4,1	2,8
06 Montréal	27,9	23,2	35,2	24,2	20,5	33,8
07 Outaouais	24,4	46,3	16,4	4,2	8,1	3,1
08 Abitibi-Témiscamingue	28,3	28,9	15,2	1,8	1,9	1,1
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	28,2	33,0	11,3	1,3	1,6	0,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	29,0	36,4	13,9	0,9	1,1	0,5
12 Chaudière-Appalaches	24,9	26,5	18,7	4,7	5,1	3,9
13 Laval	33,3	29,0	24,4	6,1	5,5	5,0
14 Lanaudière	28,6	24,5	23,9	6,2	5,4	5,7
15 Laurentides	30,2	24,5	23,6	8,2	6,8	7,0
16 Montérégie	27,1	23,2	26,4	18,2	15,9	19,6
17 Centre-du-Québec	24,2	25,2	16,4	2,6	2,7	1,9
Ensemble du Québec	27,8	27,3	25,2	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	28,5	31,9	13,9	6,2	7,0	3,3
Régions manufacturières	27,6	25,1	22,8	49,7	46,2	45,4
Régions urbaines	27,9	29,1	29,4	44,1	46,8	51,3

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les services aux ménages regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers.

Les services publics comprennent l'électricité, le gaz et l'eau, les services d'enseignement, la santé et les services sociaux ainsi que les administrations publiques.

Les services moteurs incluent les services financiers et les assurances, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Chapitre 3 – Investissement

De toutes les composantes de la croissance économique, les investissements sont certainement la plus structurante. Synonymes de productivité et de compétitivité, ils permettent d'en connaître davantage sur la structure économique d'une région, sur ses principales industries ainsi que sur son dynamisme en général.

Les sections de ce chapitre ont été élaborées à partir des résultats de l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et en réparations : réelles, provisoires, perspectives (EDIR), réalisée par Statistique Canada. Pour l'année 2017, les données de l'Enquête ont été recueillies d'octobre 2016 à janvier 2017 auprès des sociétés privées et des organismes publics. Il s'agit donc d'abord de perspectives d'investissement qui seront révisées par deux fois dans les années ultérieures, lorsque les données réelles seront disponibles. Enfin, les données sur l'investissement en construction résidentielle de Statistique Canada complètent le profil.

L'investissement peut fluctuer de façon importante d'une année à l'autre, puisque les grands projets infléchissent lourdement le résultat pendant les années de leur réalisation. Afin de diminuer l'incidence de cette volatilité, les indicateurs de l'investissement sont observés sous forme de moyennes établies sur cinq ans.

Les indicateurs suivants permettent d'aborder les différentes facettes de l'investissement :

- l'investissement des secteurs privé et public;
- l'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses;
- l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie;
- l'investissement en produits de propriété intellectuelle;
- l'investissement résidentiel.

3.1 Investissement des secteurs privé et public

L'investissement des secteurs privé et public diffère quant à leur finalité. Le premier est réalisé par les entreprises dans le but de moderniser leurs équipements et d'accroître leur capacité de production, alors que le second vise davantage à combler des besoins socioéconomiques (infrastructures liées à la santé ou à l'éducation, par exemple) traditionnellement liés à la mission de l'État.

Ensemble du Québec

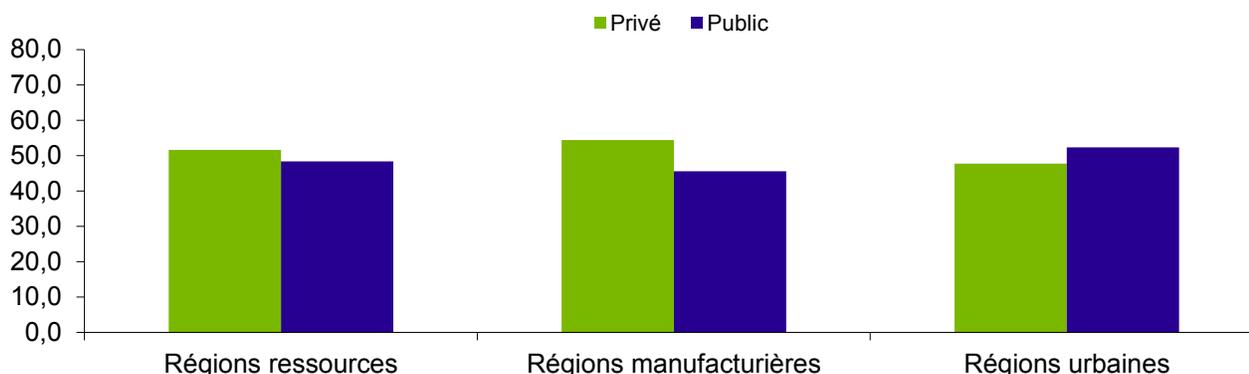
Selon l'enquête réalisée d'octobre 2016 à janvier 2017, les secteurs privé et public prévoyaient d'investir, au total, plus de 38 milliards de dollars dans l'économie québécoise en 2017. En moyenne, de 2013 à 2017, l'investissement du secteur public (+3,8 % par année) et du secteur privé (-3,7 %) devrait avoir convergé. Au cours de cette période, l'investissement du secteur privé devrait représenter 50,8 % de tous les investissements au Québec.

Blocs régionaux

Pour 2017, les perspectives d'investissement des secteurs privé et public dans les régions urbaines dépassent 19 milliards de dollars. Elles sont de plus de 13 milliards de dollars dans les régions manufacturières et de près de 6 milliards de dollars dans les régions ressources.

- En moyenne, de 2013 à 2017, les régions manufacturières (54,4 %) devraient présenter la plus forte proportion de l'investissement issu du secteur privé, suivies des régions ressources (51,6 %) et des régions urbaines (47,7 %). Au cours de cette même période, l'investissement du secteur privé devrait néanmoins diminuer plus rapidement dans les régions ressources (-15,8 % par année) que dans les régions manufacturières (-2,5 %), alors qu'il devrait avoir augmenté dans les régions urbaines (+1,3 %).
- De 2013 à 2017, les régions urbaines devraient recevoir, en moyenne, une part élevée (52,3 %) de l'investissement du secteur public, en raison de la présence de l'administration publique dans ces régions. Comparativement, dans les régions ressources (48,4 %) et les régions manufacturières (45,6 %), la part de l'investissement public est inférieure. Sur cette période, le secteur public devrait avoir augmenté ses investissements dans les régions urbaines (+7,5 % par année) et les régions manufacturières (+4,5 %), alors qu'il devrait les diminuer dans les régions ressources (-6,6 %).

Graphique 30
Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2013-2017¹
(en pourcentage)

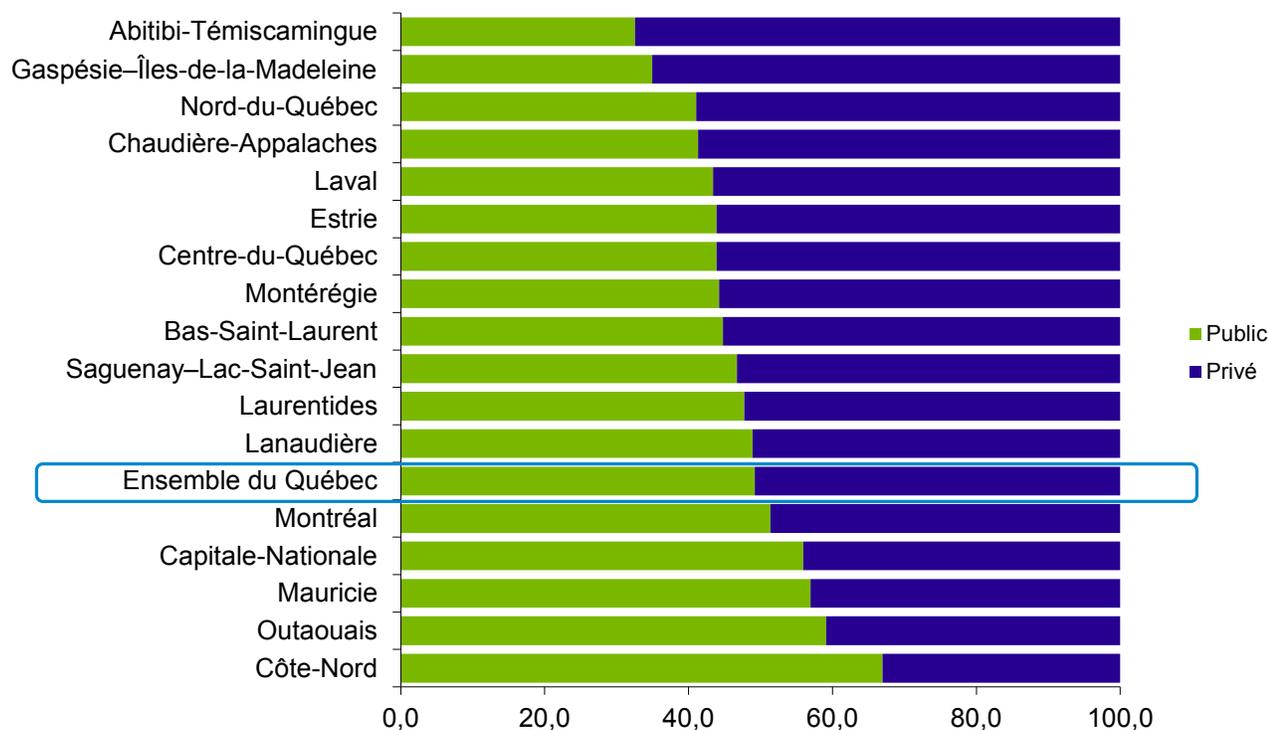


1. 2013-2015 : dépenses réelles; 2016 : dépenses réelles provisoires; 2017 : perspectives. Période de collecte d'octobre 2016 à janvier 2017. Diffusion en date du 3 août 2017. Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec. Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- La contribution des secteurs privé et public varie fortement sur une base régionale. Il y a à cela diverses raisons : une culture entrepreneuriale plus ou moins développée, une présence plus ou moins forte de l'administration publique, la structure industrielle, etc.
- De 2013 à 2017, l'Abitibi-Témiscamingue (67,5 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (65,1 %) devraient obtenir les plus fortes parts de l'investissement privé. L'importance de l'exploitation minière en Abitibi-Témiscamingue et la construction de la cimenterie de Port-Daniel-Gascons en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine explique cette constatation.
- Au cours de cette période, la Côte-Nord et l'Outaouais devraient présenter, en moyenne, la plus faible proportion d'investissements issus du secteur privé (respectivement 33,0 % et 40,9 %). Cela résulte, entre autres, de la réalisation du complexe hydroélectrique de La Romaine en Côte-Nord et de la présence de l'administration publique fédérale en Outaouais.
- De 2013 à 2017, l'investissement du secteur privé devrait augmenter dans seulement 5 des 17 régions. L'augmentation la plus rapide est observée en Outaouais (+3,7 % par année), suivi de Montréal (+3,4 %).
- À l'inverse, la Côte-Nord est la région qui devrait voir les investissements du secteur privé diminuer le plus (-28,3 % annuellement) au cours de cette période, notamment à cause de la chute du prix du fer, qui a entraîné la fin de grands projets miniers et même la fermeture de mines.
- Les investissements du secteur public devraient augmenter dans 11 des 17 régions administratives du Québec de 2013 à 2017, le Saguenay-Lac-Saint-Jean (+23,2 % par année) et l'Outaouais (+9,3 %) se positionnant en tête. La Côte-Nord (-9,2 %) accuse le recul de l'investissement public le plus prononcé.

Graphique 31
Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne de 2013-2017¹
(en pourcentage)



1. 2013-2015 : dépenses réelles; 2016 : dépenses réelles provisoires; 2017 : perspectives. Période de collecte d'octobre 2016 à janvier 2017. Diffusion en date du 3 août 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XVI
Investissement des secteurs privé et public, 2013-2017¹

Région administrative	Perspectives 2017		Part moyenne 2013-2017		Variation ² 2013-2017	
	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public
	En M\$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	503	504	55,2	44,8	-12,7	-3,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	536	992	53,3	46,7	-7,8	23,2
03 Capitale-Nationale	1 431	2 218	44,1	55,9	-5,3	6,7
04 Mauricie	309	511	43,1	56,9	-0,7	5,8
05 Estrie	628	520	56,1	43,9	1,5	0,0
06 Montréal	5 932	7 472	48,6	51,4	3,4	8,2
07 Outaouais	409	745	40,9	59,1	3,7	9,3
08 Abitibi-Témiscamingue	923	405	67,5	32,5	2,8	0,9
09 Côte-Nord	511	1 382	33,0	67,0	-28,3	-9,2
10 Nord-du-Québec	530	604	59,0	41,0	-20,0	-6,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	124	232	65,1	34,9	-14,0	-8,5
12 Chaudière-Appalaches	943	606	58,7	41,3	-9,0	-5,4
13 Laval	475	500	56,6	43,4	-0,8	0,3
14 Lanaudière	474	582	51,1	48,9	-2,4	4,3
15 Laurentides	775	841	52,2	47,8	-6,1	5,3
16 Montérégie	2 700	2 135	55,8	44,2	2,7	2,8
17 Centre-du-Québec	467	428	56,1	43,9	-5,8	4,7
Ensemble du Québec	17 670	20 676	50,8	49,2	-3,7	3,8
Régions ressources	2 591	3 127	51,6	48,4	-15,8	-6,6
Régions manufacturières	6 832	6 614	54,4	45,6	-2,5	4,5
Régions urbaines	8 246	10 934	47,7	52,3	1,3	7,5

1. 2013-2015 : dépenses réelles; 2016 : dépenses réelles provisoires; 2017 : perspectives. Période de collecte d'octobre 2016 à janvier 2017. Diffusion en date du 3 août 2017.

2. Taux de croissance annualisé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

3.2 Investissement en fonction de la catégorie de dépenses

Les investissements influent sur le niveau de productivité et le degré de compétitivité d'une économie. Ils sont constitués de deux catégories : les dépenses en construction et celles en matériel et outillage.

Ensemble du Québec

De 2013 à 2017, selon l'enquête réalisée d'octobre 2016 à janvier 2017, l'investissement en construction devrait décroître de 0,3 % par année au Québec, pour atteindre 25,1 milliards de dollars en 2017. L'investissement en matériel et outillage devrait augmenter de 0,5 % annuellement, à 13,2 milliards de dollars.

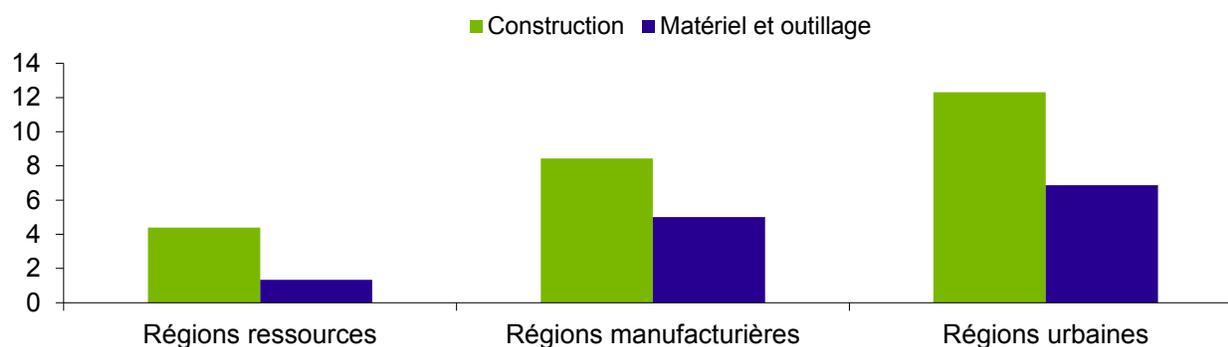
Blocs régionaux

Parmi les blocs régionaux, plus on s'éloigne des centres urbains, plus l'investissement en construction prend de l'importance relative.

- En 2017, l'investissement en construction devrait atteindre 12,3 milliards de dollars dans les régions urbaines, 8,4 milliards de dollars dans les régions manufacturières et 4,4 milliards de dollars dans les régions ressources.
- La même année, l'investissement en matériel et outillage devrait atteindre 6,9 milliards de dollars dans les régions urbaines, 5,0 milliards de dollars dans les régions manufacturières et 1,3 milliard de dollars dans les régions ressources.
- Ainsi, l'investissement devrait être réparti de façon similaire dans les régions urbaines et manufacturières : 60 % en construction et 40 % en matériel et outillage. En comparaison, 77 % de l'investissement des régions ressources devrait être en construction, contre 23 % en matériel et outillage. Cette situation s'explique par l'importance des travaux de construction nécessaires pour les projets d'exploitation de ressources naturelles : mise en valeur de mines, construction de barrages hydroélectriques et de parcs éoliens.

Graphique 32

Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2017¹
(en milliards de dollars)



1. Perspectives en date du 3 août 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

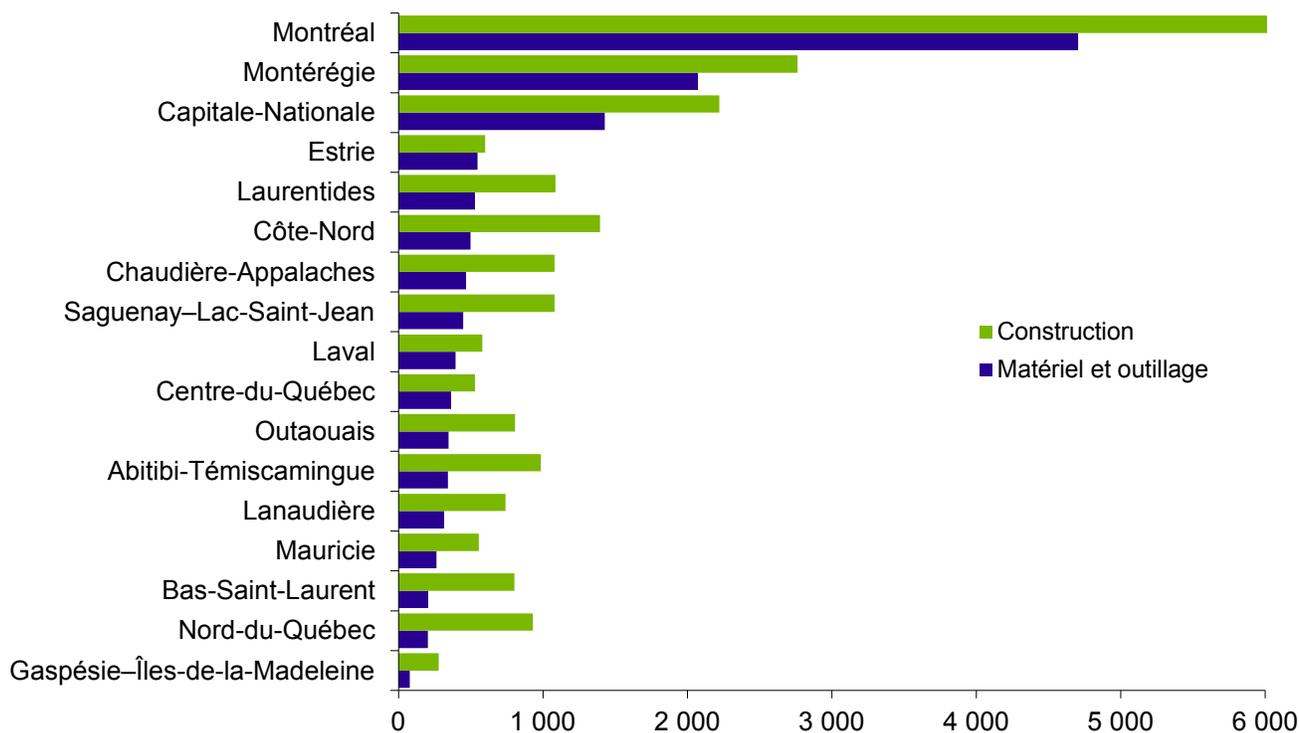
Régions administratives

- En 2017, les dépenses d'investissement en construction devraient être supérieures à celles en matériel et outillage dans l'ensemble des régions. Néanmoins, les dépenses en matériel et outillage devraient avoir un poids plus élevé dans l'investissement de 6 des 17 régions que dans celui de l'ensemble du Québec.
- La même année, les dépenses en construction devraient représenter 80 % des investissements dans la Nord-du-Québec.
- De 2013 à 2017, la région de Montréal devrait avoir attiré, à elle seule, le tiers de l'investissement en construction et en matériel et outillage.
- Sur cette même période, l'investissement en construction devrait avoir augmenté dans 8 des 17 régions administratives. Il devrait avoir augmenté plus rapidement en Outaouais (+8,9 % annuellement), au Saguenay–Lac-Saint-Jean (+7,7 %), à Montréal (+7,1 %) et en Mauricie (+6,4 %).
- Durant la même période, 8 des 17 régions devraient avoir vu leurs investissements en matériel et outillage s'inscrire à la hausse. C'est le cas notamment du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+4,9 %), de Laval (+4,8 %) et de Montréal (+4,0 %).
- De 2013 à 2017, le recul de l'investissement en matériel et outillage devrait avoir été particulièrement marqué dans certaines régions ressources : le Nord-du-Québec (-19,0 % annuellement), le Bas-Saint-Laurent (-10,3 %) et la Côte-Nord (-9,5 %).

Graphique 33

Perspectives d'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2017¹

(en millions de dollars, par ordre décroissant en fonction des dépenses en matériel et outillage)



1. Perspectives en date du 3 août 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XVII
Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, 2013-2017¹

Région administrative	Perspectives 2017		Part au Québec 2013-2017		Variation ² 2013-2017	
	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage
	En M\$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	803	205	3,4	1,9	-8,2	-10,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 080	448	3,7	3,3	7,7	4,9
03 Capitale-Nationale	2 220	1 428	8,5	10,2	1,0	1,3
04 Mauricie	556	264	2,0	2,2	6,4	-2,4
05 Estrie	601	547	2,6	4,1	-1,5	3,8
06 Montréal	8 700	4 705	30,2	34,4	7,1	4,0
07 Outaouais	807	347	2,9	2,7	8,9	3,6
08 Abitibi-Témiscamingue	986	342	3,9	2,5	3,7	-1,6
09 Côte-Nord	1 394	499	8,1	3,8	-18,9	-9,5
10 Nord-du-Québec	930	204	5,3	2,1	-12,6	-19,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	278	78	2,9	0,7	-11,3	-8,2
12 Chaudière-Appalaches	1 080	469	4,4	4,2	-7,0	-9,1
13 Laval	579	395	2,4	3,1	-3,1	4,8
14 Lanaudière	741	315	2,7	2,6	2,1	-1,2
15 Laurentides	1 086	530	4,1	4,1	0,0	-2,7
16 Montérégie	2 762	2 074	11,0	15,4	2,6	2,9
17 Centre-du-Québec	530	364	2,1	2,7	-3,2	1,4
Ensemble du Québec	25 132	13 214	100,0	100,0	-0,3	0,5
Régions ressources	4 390	1 328	23,5	10,9	-11,8	-9,8
Régions manufacturières	8 436	5 011	32,5	38,7	0,8	0,4
Régions urbaines	12 306	6 875	43,9	50,4	5,4	3,4

1. 2013-2015 : dépenses réelles; 2016 : dépenses réelles provisoires; 2017 : perspectives, en date du 3 août 2017.

2. Taux de croissance annualisé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

3.3 Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie

La répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industrie reflète la structure économique d'une région. Les trois catégories présentées sont les industries productrices de services, la fabrication et les autres industries productrices de biens. Cette dernière catégorie regroupe l'agriculture, la pêche, la chasse, la foresterie, l'extraction minière et pétrolière, la construction et les services d'utilité publique. Par exemple, un territoire bien pourvu en terres arables, en forêts ou en gisements miniers devrait entraîner d'importants investissements dans la catégorie des autres industries productrices de biens.

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2017, selon l'enquête publiée en août 2017, les industries productrices de services devraient réaliser 65,8 % des investissements. La fabrication devrait recevoir 9,3 % des investissements, alors que les autres industries productrices de biens devraient obtenir la part restante, soit 24,9 %.

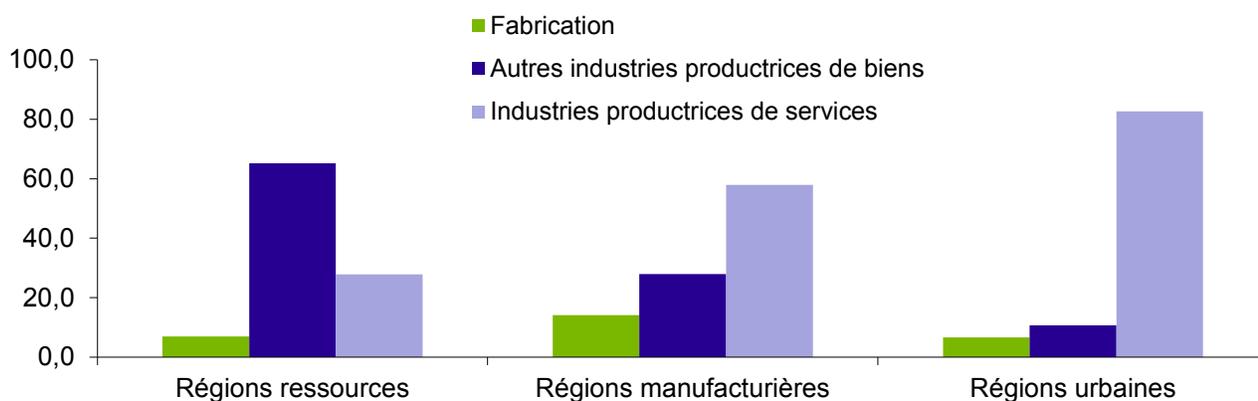
Blocs régionaux

En 2017, les régions manufacturières devraient recevoir, la plus grande part de l'investissement du secteur de la fabrication et des autres industries productrices de biens. Les régions urbaines devraient percevoir la majorité de l'investissement des industries productrices de services du Québec.

- En 2017, le secteur de la fabrication devrait représenter 14,1 % de l'investissement dans les régions manufacturières, 7,0 % dans les régions ressources et 6,6 % dans les régions urbaines.
- La même année, le poids de l'investissement des autres industries productrices de biens devrait être beaucoup plus élevé dans les régions ressources (65,2 %) que dans les régions manufacturières (27,9 %) et les régions urbaines (10,7 %).
- Enfin, la part de l'investissement qui provient des industries productrices de services devrait être plus importante dans les régions urbaines (82,7 %) et dans les régions manufacturières (57,9 %) que dans les régions ressources (27,8 %).

Graphique 34

Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2017¹
(en pourcentage)



1. 2017 : perspectives, en date du 3 août 2017.

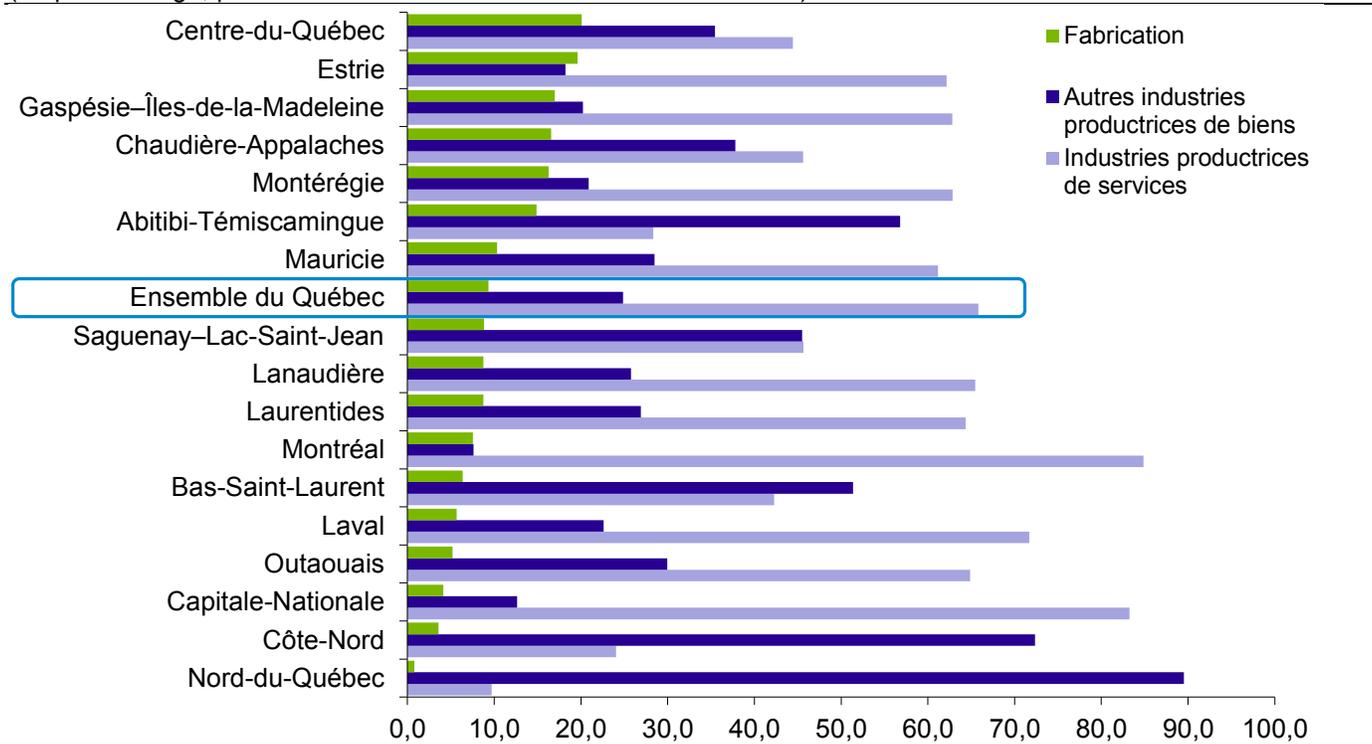
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2017, parmi les 17 régions, sept affichent une proportion d'investissement provenant du secteur de la fabrication supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Les régions du Centre-du-Québec (20,1 %) de l'Estrie (19,6 %) devraient détenir les proportions les plus élevées.
- Dans quatre régions (toutes des régions ressources), l'investissement des autres industries productrices de biens devrait représenter plus de la moitié de l'investissement : le Nord-du-Québec (89,5 %), la Côte-Nord (72,4 %), l'Abitibi-Témiscamingue (56,8 %) et le Bas-Saint-Laurent (51,4 %). L'ampleur des investissements nécessaires pour extraire des ressources naturelles et produire de l'énergie électrique explique ces résultats.
- En 2017, l'investissement des industries productrices de services devrait atteindre les plus hautes proportions dans les régions urbaines que sont Montréal (84,9 %), la Capitale-Nationale (83,2 %) et Laval (71,7 %). Ces régions profitent d'une forte présence des services publics (administration publique, santé et éducation) et des services moteurs (services financiers, assurances, services professionnels, etc.).
- Au cours de cette période, les plus faibles proportions de l'investissement en fonction de la catégorie d'industrie seraient observées dans le Nord-du-Québec pour le secteur de la fabrication (0,8 %) et des industries productrices de services (9,7 %), et à Montréal pour les autres industries productrices de biens (7,6 %).

Graphique 35
Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie,
selon les régions administratives, 2017¹
(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de la fabrication)



1. 2017 : perspectives, en date du 3 août 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XVIII
Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, 2017¹

Région administrative	2017			Part en région en 2017		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres biens		Fabrication	Autres biens	
	En M\$			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	64	517	426	6,3	51,4	42,3
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	135	695	698	8,8	45,5	45,7
03 Capitale-Nationale	151	461	3 037	4,1	12,6	83,2
04 Mauricie	85	234	501	10,3	28,5	61,2
05 Estrie	225	209	713	19,6	18,2	62,2
06 Montréal	1 008	1 022	11 374	7,5	7,6	84,9
07 Outaouais	60	345	748	5,2	29,9	64,9
08 Abitibi-Témiscamingue	197	754	376	14,9	56,8	28,3
09 Côte-Nord	68	1 370	455	3,6	72,4	24,1
10 Nord-du-Québec	9	1 015	110	0,8	89,5	9,7
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	60	72	223	17,0	20,2	62,8
12 Chaudière-Appalaches	256	586	707	16,6	37,8	45,6
13 Laval	55	220	699	5,7	22,6	71,7
14 Lanaudière	93	272	692	8,8	25,8	65,5
15 Laurentides	142	435	1 040	8,8	26,9	64,3
16 Montérégie	787	1 010	3 039	16,3	20,9	62,8
17 Centre-du-Québec	180	317	398	20,1	35,5	44,4
Ensemble du Québec	3 574	9 536	25 236	9,3	24,9	65,8
Régions ressources	398	3 729	1 591	7,0	65,2	27,8
Régions manufacturières	1 902	3 758	7 787	14,1	27,9	57,9
Régions urbaines	1 274	2 049	15 858	6,6	10,7	82,7

1. 2017 : perspectives, en date du 3 août 2017.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et de la confidentialité des données.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

3.4 Investissement en produits de propriété intellectuelle

L'investissement en produits de propriété intellectuelle correspond à la valeur des dépenses des entreprises et des gouvernements pour l'acquisition ou le développement de logiciels et pour la prospection pétrolière, gazière ou minérale.

Ensemble du Québec

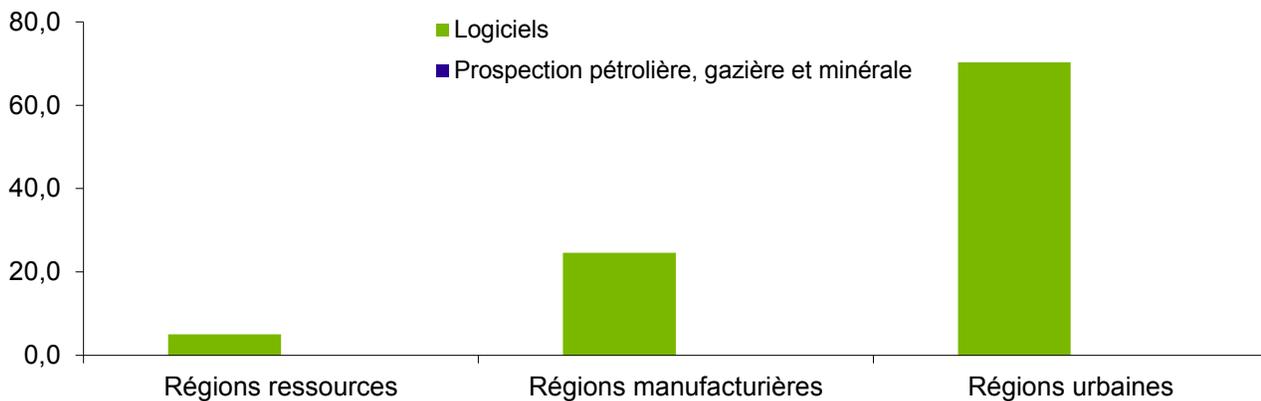
Au Québec, en 2015, l'investissement en produits de propriété intellectuelle était de près de 1,9 milliard de dollars. De ce total, plus de 85 %, soit 1,6 milliard de dollars, étaient destinés à l'acquisition ou au développement de logiciels. Le reste, soit 267 millions de dollars, était affecté à la prospection pétrolière, gazière et minérale.

Blocs régionaux

Quant aux blocs régionaux, en 2015, la confidentialité des données ne permet pas de présenter les résultats pour la prospection pétrolière, gazière et minérale.

- En 2015, les régions urbaines étaient à l'origine de 70,3 % de l'investissement en acquisition ou développement de logiciels du Québec, par rapport à 24,6 % dans les régions manufacturières et 5,0 % dans les régions ressources.

Graphique 36
Part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les blocs régionaux, 2015
(en pourcentage)



La confidentialité des données ne permet pas d'afficher la part de l'investissement en prospection par bloc régional.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

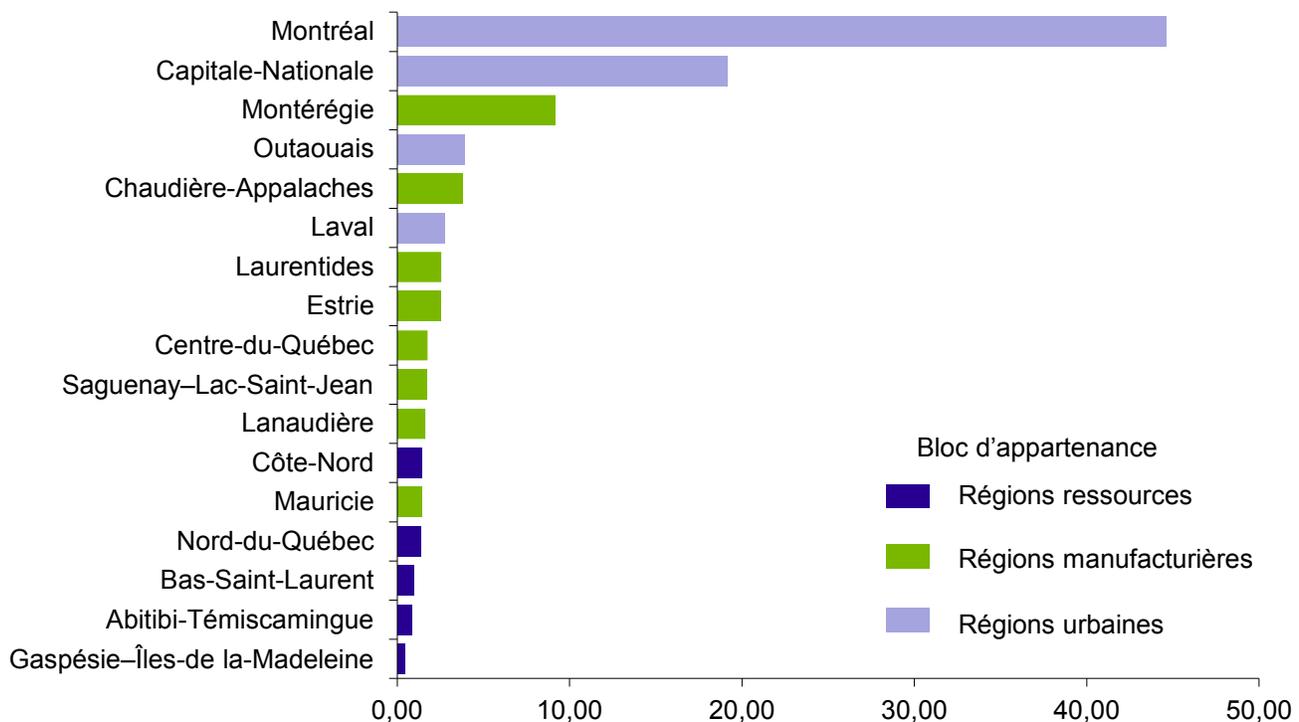
Régions administratives

- En 2015, les régions abritant les deux plus grandes villes du Québec regroupaient 63,7 % de l'investissement en acquisition ou développement de logiciels : Montréal, avec 44,6 % du total québécois, et la Capitale-Nationale, avec 19,1 %.
- À l'inverse, les régions les moins peuplées et les plus éloignées des centres urbains affichaient une part restreinte de l'investissement en acquisition et développement de logiciels : la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (0,5 % du total québécois), l'Abitibi-Témiscamingue (0,8 %) et le Bas-Saint-Laurent (0,9 %) fermaient la marche.
- Parmi les sept régions pour lesquelles des données sont disponibles au chapitre de la prospection pétrolière, gazière et minérale, en 2015, le Nord-du-Québec (54,5 % du total québécois) récoltait la majeure partie de l'investissement dans ce secteur. Parmi les six autres régions dont l'information est connue, seule l'Abitibi-Témiscamingue (29,1 %) affichait une proportion de l'investissement québécois en prospection supérieure à 2 %.
- Ces sept régions regroupaient ensemble 86,3 % de l'investissement en prospection pétrolière, gazière et minérale. Les dix autres régions, pour lesquelles l'information est confidentielle, obtenaient donc ensemble 13,7 % de ce type d'investissement en produits de propriété intellectuelle.

Graphique 37

Répartition de l'investissement en logiciels, selon les régions administratives, 2015

(en pourcentage, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XIX
Investissement en produits de propriété intellectuelle, 2015

Région administrative	2015		Part au Québec en 2015	
	Logiciels	Prospection pétrolière, gazière et minérale	Logiciels	Prospection pétrolière, gazière et minérale
	En M\$		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	15,1	0,6	0,9	0,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	27,7	x	1,7	x
03 Capitale-Nationale	306,8	x	19,1	x
04 Mauricie	23,3	x	1,5	x
05 Estrie	40,5	0,1	2,5	0,0
06 Montréal	715,6	x	44,6	x
07 Outaouais	62,6	3,5	3,9	1,3
08 Abitibi-Témiscamingue	13,2	77,8	0,8	29,1
09 Côte-Nord	23,3	x	1,5	x
10 Nord-du-Québec	22,1	145,6	1,4	54,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7,2	x	0,5	x
12 Chaudière-Appalaches	61,0	0,8	3,8	0,3
13 Laval	43,9	x	2,7	x
14 Lanaudière	26,2	2,2	1,6	0,8
15 Laurentides	41,0	x	2,6	x
16 Montérégie	147,4	x	9,2	x
17 Centre-du-Québec	28,3	x	1,8	x
Ensemble du Québec	1 605,2	267,3	100,0	100,0
Régions ressources	80,9	x	5,0	x
Régions manufacturières	395,4	x	24,6	x
Régions urbaines	1 128,8	x	70,3	x

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

3.5 Construction résidentielle

L'investissement en construction résidentielle correspond à la valeur des dépenses des particuliers, des entreprises et des gouvernements pour la construction de nouveaux logements résidentiels, les travaux de rénovation et les coûts d'acquisition associés aux unités nouvellement construites.

Ensemble du Québec

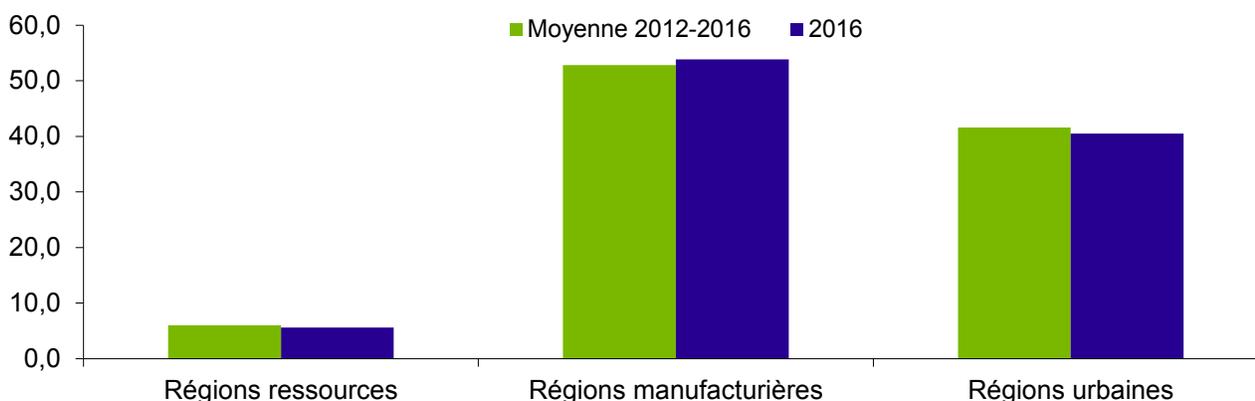
La situation du marché de l'habitation se reflète dans l'évolution des dépenses en construction résidentielle. De 2012 à 2016, selon l'enquête Investissement en construction résidentielle de Statistique Canada, le Québec a enregistré une stabilité à ce chapitre, après plusieurs années de forte croissance. En 2016, la valeur totale des dépenses en construction résidentielle a atteint 22,5 milliards de dollars au Québec.

Blocs régionaux

Quant aux blocs régionaux, de 2012 à 2016, les régions urbaines et les régions ressources ont connu une diminution des dépenses en construction résidentielle (respectivement -0,9 % et -2,2 % par année). Les régions manufacturières, quant à elles, ont enregistré une hausse de l'investissement résidentiel (+0,2 %).

- En moyenne, de 2012 à 2016, les régions manufacturières (52,8 %) obtenaient tout de même la part du lion des dépenses en construction résidentielle. Ce constat va de pair avec le poids démographique de ces régions. Les régions urbaines suivaient avec 41,6 % de ces dépenses, puis venaient les régions ressources avec 6,0 %.
- En 2016, la constatation est demeurée comparable. Les régions manufacturières (53,9 %) ont affiché une part des dépenses en construction résidentielle légèrement plus élevée qu'au cours des années précédentes. Ce gain s'est surtout fait aux dépens des régions urbaines (40,5 %).
- Ainsi, en 2016, les dépenses en construction résidentielle se sont élevées à 12,1 milliards de dollars dans les régions manufacturières, à 9,1 milliards de dollars dans les régions urbaines et à 1,3 milliard dollars dans les régions ressources.

Graphique 38
Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2012-2016 et 2016¹
(en pourcentage)



1. 2016 : données provisoires.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

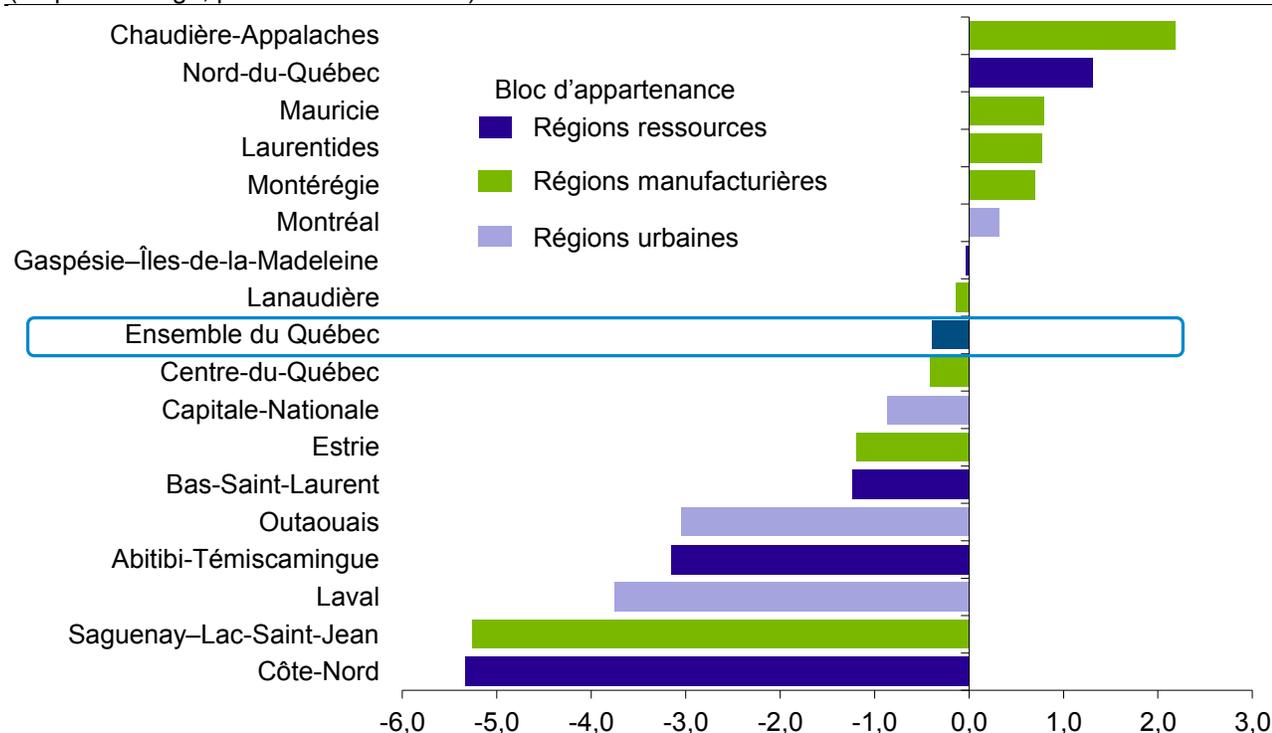
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- De 2012 à 2016, 6 des 17 régions du Québec ont affiché une croissance de leurs dépenses en construction résidentielle.
- Sur cette période, les gains les plus marqués se situaient en Chaudière-Appalaches (+2,2 % par année) et dans le Nord-du-Québec (+1,3 %).
- À l'inverse, les reculs les plus marqués se retrouvaient sur la Côte-Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (-5,3 % annuellement dans les deux cas).
- En moyenne, de 2012 à 2016, près des deux tiers des dépenses en construction résidentielle étaient engagées à Montréal ou dans les quatre régions qui la ceinturent : Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie.
- Par ailleurs, la Capitale-Nationale (9,8 %) et la Chaudière-Appalaches (5,1 %) ont aussi obtenu des parts importantes des dépenses en construction résidentielle.
- De 2012 à 2016, en moyenne, les régions du Nord-du-Québec (0,3 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (0,9 %) et de la Côte-Nord (1,0 %) ont toutes attiré 1 % ou moins des dépenses en construction résidentielle du Québec.

Graphique 39

Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, 2012 à 2016¹
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. 2016 : données provisoires.

Taux de croissance annuel composé.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XX
Dépenses en construction résidentielle, 2012-2016¹

Région administrative	2012	2016	2012-2016	
	Valeur		Part ²	Variation ³
	En M\$		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	458	436	2,0	-1,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	813	655	3,2	-5,3
03 Capitale-Nationale	2 303	2 224	9,8	-0,9
04 Mauricie	676	698	3,1	0,8
05 Estrie	879	838	3,9	-1,2
06 Montréal	4 709	4 770	21,8	0,3
07 Outaouais	1 108	979	4,6	-3,0
08 Abitibi-Témiscamingue	404	355	1,8	-3,2
09 Côte-Nord	261	209	1,0	-5,3
10 Nord-du-Québec	71	74	0,3	1,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	193	193	0,9	0,0
12 Chaudière-Appalaches	1 104	1 203	5,1	2,2
13 Laval	1 344	1 153	5,4	-3,8
14 Lanaudière	1 436	1 429	6,2	-0,1
15 Laurentides	2 004	2 068	9,2	0,8
16 Montérégie	4 529	4 657	19,5	0,7
17 Centre-du-Québec	599	589	2,7	-0,4
Ensemble du Québec	22 891	22 530	100,0	-0,4
Régions ressources	1 386	1 267	6,0	-2,2
Régions manufacturières	12 041	12 137	52,8	0,2
Régions urbaines	9 465	9 126	41,6	-0,9

1. 2016 : données provisoires.

2. Moyenne des années.

3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Chapitre 4 – Marché du travail

Au cours des dix dernières années, l'économie mondiale a été marquée par la récession de 2009. Lors de celle-ci, le Québec a mieux tiré son épingle du jeu que l'Ontario et le Canada. Notamment, son marché du travail a résisté à la crise, et les pertes d'emplois ont été limitées. Toutefois, la situation a évolué de façon bien différente d'une région administrative à l'autre.

La comparaison des principaux indicateurs du marché du travail ainsi que leur évolution permettent d'évaluer la situation du Québec et de ses régions quant à leur développement économique futur. Ces indicateurs sont :

- l'emploi;
- le taux d'emploi;
- le taux de chômage;
- le niveau de scolarité des personnes en emploi;
- le niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi.

4.1 Emploi

L'emploi représente l'effort de travail fourni par les personnes en âge de travailler au sein d'une économie. Par conséquent, la création d'emplois est considérée comme un des indicateurs par excellence du dynamisme économique d'une région.

Ensemble du Québec

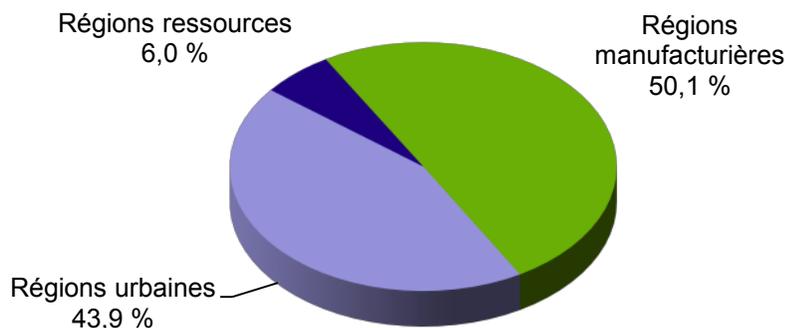
De 2006 à 2016, le Québec a créé 390 000 emplois, ce qui représente un taux de croissance de 1,0 % par année. La majorité des emplois créés l'ont été de 2006 à 2011, bien que cette période ait été marquée par la récession de 2009 (-28 500 emplois). En 2016, le Québec comptait au total 4 133 100 emplois.

Blocs régionaux

En 2016, 50,1 % des emplois du Québec se trouvaient dans les régions manufacturières. Les régions urbaines en rassemblaient 43,9 %. Les régions ressources se partageaient le reste, soit 6,0 %.

- Par ailleurs, de 2006 à 2016, les régions urbaines (+1,1 % par année) ont enregistré la croissance la plus rapide de l'emploi parmi les blocs régionaux. Les régions manufacturières (+1,0 %) ont affiché une progression similaire, alors que l'emploi dans les régions ressources (+0,2 %) a peu augmenté.
- Les régions manufacturières et urbaines se sont partagé les nouveaux emplois moitié-moitié, soit 199 900 et 185 400 nouveaux emplois créés respectivement. Dans les régions ressources, le recul de l'emploi de 2011 à 2016 a effacé la moitié de la croissance observée de 2006 à 2011, pour un gain total de 4 900 emplois.
- La contre-performance des régions ressources de 2011 à 2016 (-4 900 emplois) est le reflet de la faible diversité de leur économie, qui n'a pas été en mesure de résister à la chute des prix des matières premières, notamment celui du fer, et à l'achèvement des travaux de construction des parcs éoliens.

Graphique 40
Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2016
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

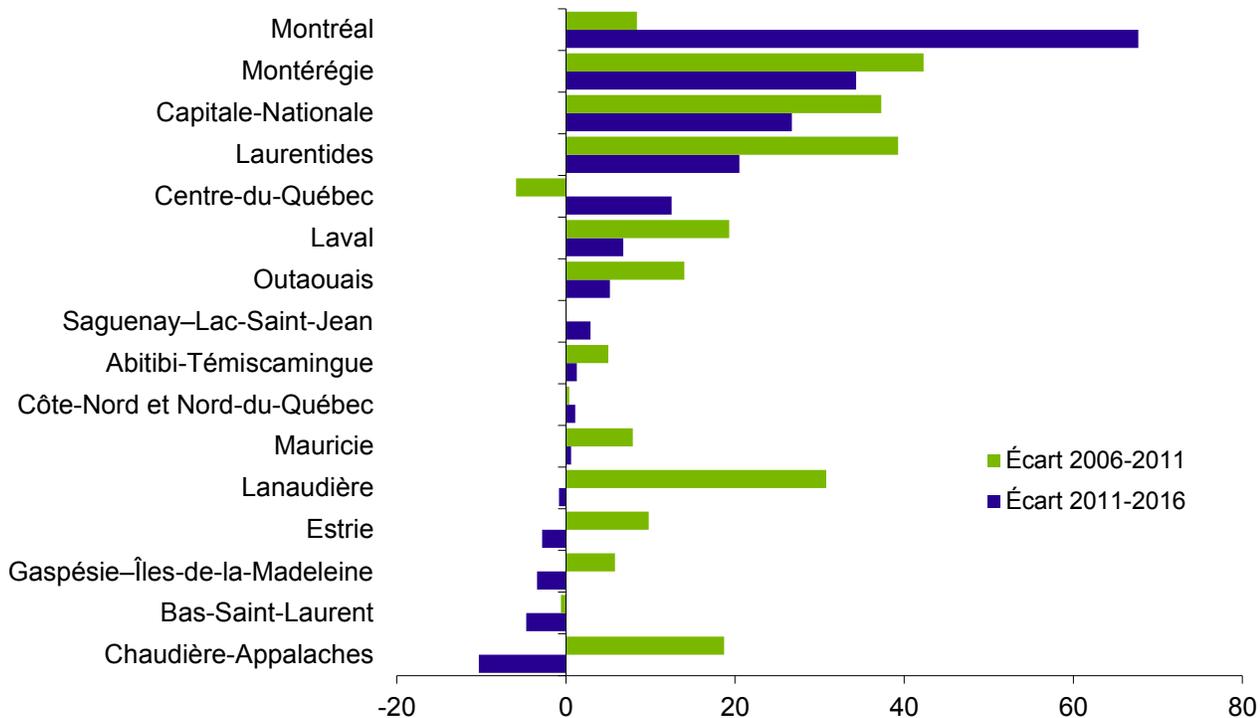
Régions administratives

- De 2006 à 2016, toutes les régions, sauf le Bas-Saint-Laurent, ont profité d'une augmentation de leur nombre d'emplois.
- Au cours de cette période, les Laurentides (+2,2 % par année), la Capitale-Nationale (+1,7 %), Laval et Lanaudière (+1,3 % dans les deux cas) ont affiché les plus hauts taux de croissance. À l'inverse, un recul a été observé dans le Bas-Saint-Laurent (-0,6 % annuellement).
- De 2006 à 2011, le Centre-du-Québec (-5 900 postes) et le Bas-Saint-Laurent (-600) ont vu leur nombre d'emplois diminuer, alors que les régions de la Montérégie (+42 300) et des Laurentides (+39 300) ont enregistré à elles deux la création de plus de 80 000 emplois.
- De 2011 à 2016, onze régions ont vu leur nombre d'emplois croître; Montréal menait la croissance de loin, avec un gain de 67 700 emplois. Le rebond du secteur manufacturier à Montréal explique ce regain. À l'inverse, la Chaudière-Appalaches présentait le plus fort recul, essentiellement à cause du repli de la transformation de ressources naturelles.
- Enfin, de 2006 à 2016, les hausses les plus élevées du nombre d'emplois ont été observées en Montérégie (+76 600 emplois), à Montréal (+76 100), dans la Capitale-Nationale (+64 000) et dans les Laurentides (+59 800).

Graphique 41

Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 2006-2011 et 2011-2016

(en milliers, par ordre décroissant en fonction de 2011-2016)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXI
Emploi, 2006, 2011 et 2016

	Emploi			Écart			Variation ¹
	2006	2011	2016	2006- 2011	2011- 2016	2006- 2016	2006- 2016
Région administrative	En k			En k			En %
01 Bas-Saint-Laurent	92,2	91,6	86,9	-0,6	-4,7	-5,3	-0,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	123,7	123,8	126,7	0,1	2,9	3,0	0,2
03 Capitale-Nationale	341,7	379,0	405,7	37,3	26,7	64,0	1,7
04 Mauricie	112,7	120,6	121,2	7,9	0,6	8,5	0,7
05 Estrie	146,0	155,8	153,0	9,8	-2,8	7,0	0,5
06 Montréal	920,9	929,3	997,0	8,4	67,7	76,1	0,8
07 Outaouais	179,5	193,5	198,7	14,0	5,2	19,2	1,0
08 Abitibi-Témiscamingue	66,8	71,8	73,1	5,0	1,3	6,3	0,9
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	52,4	52,8	53,9	0,4	1,1	1,5	0,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	32,8	38,6	35,2	5,8	-3,4	2,4	0,7
12 Chaudière-Appalaches	206,8	225,5	215,2	18,7	-10,3	8,4	0,4
13 Laval	186,2	205,5	212,3	19,3	6,8	26,1	1,3
14 Lanaudière	218,8	249,6	248,8	30,8	-0,8	30,0	1,3
15 Laurentides	250,6	289,9	310,4	39,3	20,5	59,8	2,2
16 Montérégie	695,7	738,0	772,3	42,3	34,3	76,6	1,1
17 Centre-du-Québec	116,3	110,4	122,9	-5,9	12,5	6,6	0,6
Ensemble du Québec	3 743,1	3 975,6	4 133,1	232,5	157,5	390,0	1,0
Régions ressources	244,2	254,8	249,1	10,6	-5,7	4,9	0,2
Régions manufacturières	1 870,6	2 013,6	2 070,5	143,0	56,9	199,9	1,0
Régions urbaines	1 628,3	1 707,3	1 813,7	79,0	106,4	185,4	1,1

1. Taux de croissance annuel composé.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

4.2 Taux d'emploi

Le taux d'emploi se définit comme le pourcentage de personnes occupant un emploi au sein de la population âgée de 15 ans et plus. Il mesure ainsi la capacité d'une économie ou d'une région à fournir des emplois à sa population en âge de travailler.

Ensemble du Québec

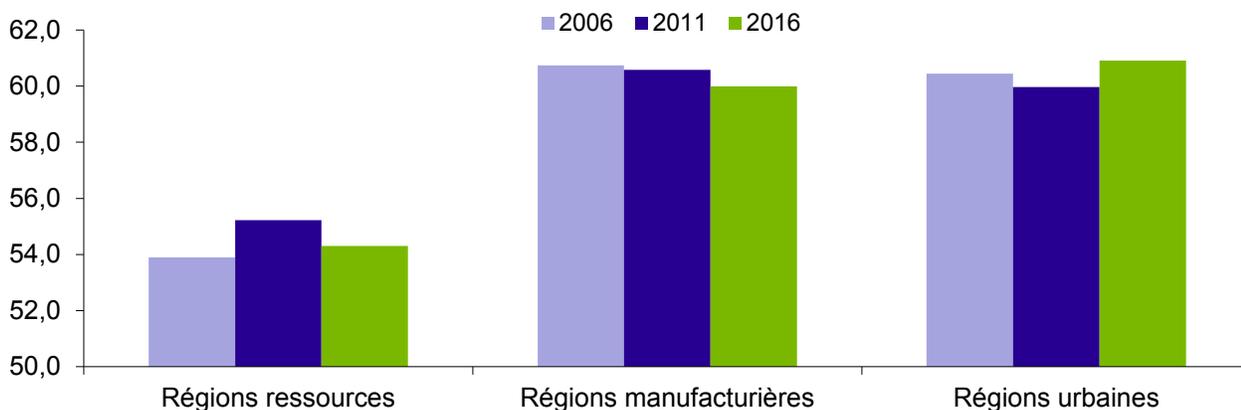
Au Québec, depuis une dizaine d'années, le taux d'emploi oscille autour de 60 %. En 2016, il s'établissait exactement à 60,0 %. Il s'agit d'une diminution de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2006.

Blocs régionaux

Parmi les blocs régionaux, les régions manufacturières et les régions urbaines ont historiquement un taux d'emploi nettement plus élevé que les régions ressources.

- De 2006 à 2011, seul le bloc des régions ressources a vu son taux d'emploi augmenter, passant de 53,9 % à 55,2 % (+1,3 point de pourcentage). Les régions urbaines (-0,5 point de pourcentage, à 60,4 % en 2011) et les régions manufacturières (-0,2 point, à 60,6 %) ont affiché des baisses.
- Toutefois, de 2011 à 2016, la tendance s'inverse pour les blocs des régions urbaines (+0,9 point de pourcentage, à 60,9 %) et ressources (-0,9 point, à 54,3 %). Dans les régions manufacturières (-0,6 point, à 60,0 %), la tendance baissière du taux d'emploi a pris de l'ampleur.
- De 2006 à 2016, l'écart entre les régions ressources et l'ensemble du Québec s'est rétréci, passant de 6,2 points de pourcentage en 2006 à 5,7 points en 2016. Finalement, le statut de bloc régional ayant le taux d'emploi le plus élevé est passé des régions manufacturières en 2006 aux régions urbaines en 2016.

Graphique 42
Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2006, 2011 et 2016
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

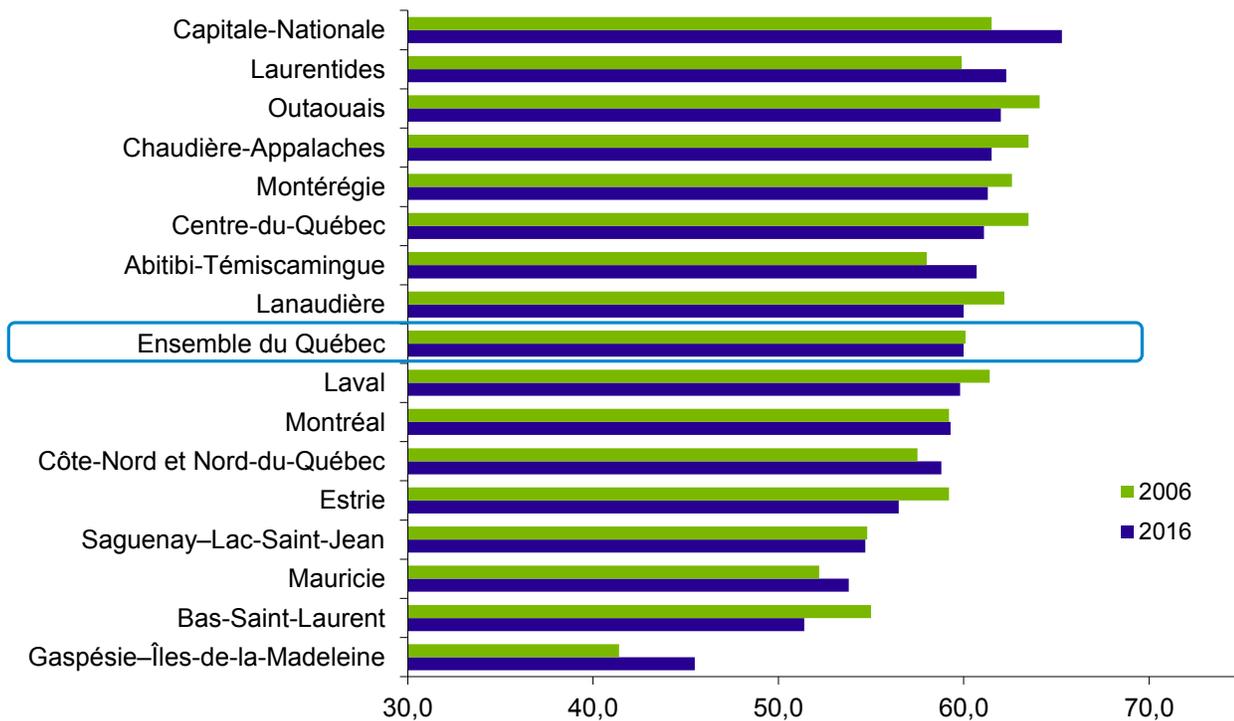
Régions administratives

- En 2016, huit régions présentaient un taux d'emploi plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.
- La Capitale-Nationale (65,3 %), les Laurentides (62,3 %) et l'Outaouais (62,0 %) enregistraient les taux d'emploi les plus élevés parmi les régions du Québec.
- À l'inverse, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (45,5 %) et du Bas-Saint-Laurent (51,4 %) affichaient les taux d'emploi les plus faibles au Québec, et ce, de façon marquée (respectivement 14,5 et 8,6 points de pourcentage de moins que le taux du Québec).
- De 2006 à 2016, seulement huit régions ont vu leur taux d'emploi augmenter. Les hausses les plus fortes ont été observées en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+4,1 points de pourcentage) ainsi que dans la Capitale-Nationale (+3,8 points) et en Abitibi-Témiscamingue (+2,7 points).
- Cependant, neuf régions ont vu leur taux d'emploi diminuer au cours de cette période. Les reculs les plus importants du taux d'emploi ont été observés dans le Bas-Saint-Laurent (-3,6 points de pourcentage), en Estrie (-2,7 points) et dans le Centre-du-Québec (-2,4 points).

Graphique 43

Taux d'emploi, selon les régions administratives, 2006 et 2016

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2016)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXII
Taux d'emploi, 2006, 2011 et 2016

		Taux d'emploi			Écart		
		2006	2011	2016	2006- 2011	2011- 2016	2006- 2016
Région administrative		En %			En points de %		
01	Bas-Saint-Laurent	55,0	53,7	51,4	-1,3	-2,3	-3,6
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	54,8	53,4	54,7	-1,4	1,3	-0,1
03	Capitale-Nationale	61,5	63,5	65,3	2,0	1,8	3,8
04	Mauricie	52,2	53,5	53,8	1,3	0,3	1,6
05	Estrie	59,2	59,5	56,5	0,3	-3,0	-2,7
06	Montréal	59,2	57,8	59,3	-1,4	1,5	0,1
07	Outaouais	64,1	62,8	62,0	-1,3	-0,8	-2,1
08	Abitibi-Témiscamingue	58,0	60,6	60,7	2,6	0,1	2,7
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	57,5	57,3	58,8	-0,2	1,5	1,3
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	41,4	48,2	45,5	6,8	-2,7	4,1
12	Chaudière-Appalaches	63,5	65,6	61,5	2,1	-4,1	-2,0
13	Laval	61,4	61,5	59,8	0,1	-1,7	-1,6
14	Lanaudière	62,2	63,4	60,0	1,2	-3,4	-2,2
15	Laurentides	59,9	62,0	62,3	2,1	0,3	2,4
16	Montérégie	62,6	61,3	61,3	-1,3	0,0	-1,3
17	Centre-du-Québec	63,5	56,6	61,1	-6,9	4,5	-2,4
Ensemble du Québec		60,1	59,9	60,0	-0,2	0,1	-0,1
	Régions ressources	53,9	55,2	54,3	1,3	-0,9	0,4
	Régions manufacturières	60,7	60,6	60,0	-0,2	-0,6	-0,7
	Régions urbaines	60,4	60,0	60,9	-0,5	0,9	0,5

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

4.3 Taux de chômage

Le taux de chômage mesure la part de la population active qui n'a pas de travail et qui est activement à la recherche d'un emploi. Cette situation peut résulter d'une première entrée dans la vie active, du désir de retrouver un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un désir de changer d'activité.

Ensemble du Québec

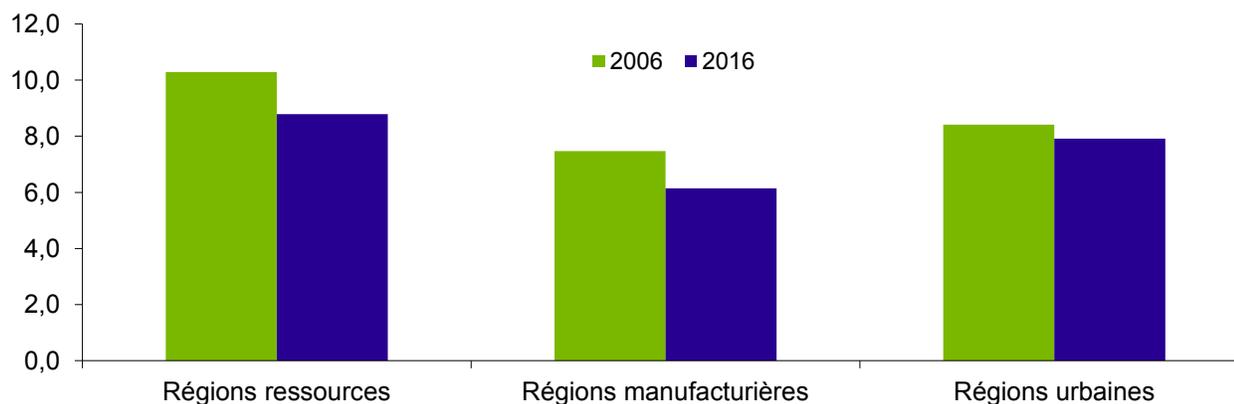
De 2006 à 2016, le taux de chômage a diminué au Québec, passant de 8,1 % à 7,1 %, malgré le soubresaut causé par la récession de 2009. À cet égard, le taux de chômage a atteint un sommet à 8,6 % en 2009 avant de redescendre au cours des années suivantes.

Blocs régionaux

En 2016, parmi les blocs régionaux, le plus bas taux de chômage se trouvait au sein des régions manufacturières (6,1 %). Dans les régions urbaines, le taux de chômage s'élevait à 7,9 %. Enfin, le taux de chômage le plus élevé s'observait dans les régions ressources (8,8 %).

- De 2006 à 2011, les régions ressources (-1,4 point de pourcentage) et les régions manufacturières (-0,2 point) ont vu leur taux de chômage diminuer. Au sein du bloc des régions urbaines, le taux de chômage est demeuré stable.
- De 2011 à 2016, la tendance à la baisse du taux de chômage s'est poursuivie au sein des régions ressources (-0,1 point de pourcentage) et manufacturières (-1,2 point). Ce taux a aussi diminué dans les régions urbaines (-0,5 point).
- Ainsi, de 2006 à 2016, tous les blocs régionaux ont vu leur taux de chômage diminuer. Les régions ressources (-1,5 point de pourcentage) et les régions manufacturières (-1,3 point) ont inscrit les reculs les plus prononcés. Quant à elles, les régions urbaines (-0,5 point) ont connu une baisse plus modeste.

Graphique 44
Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2006 et 2016
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

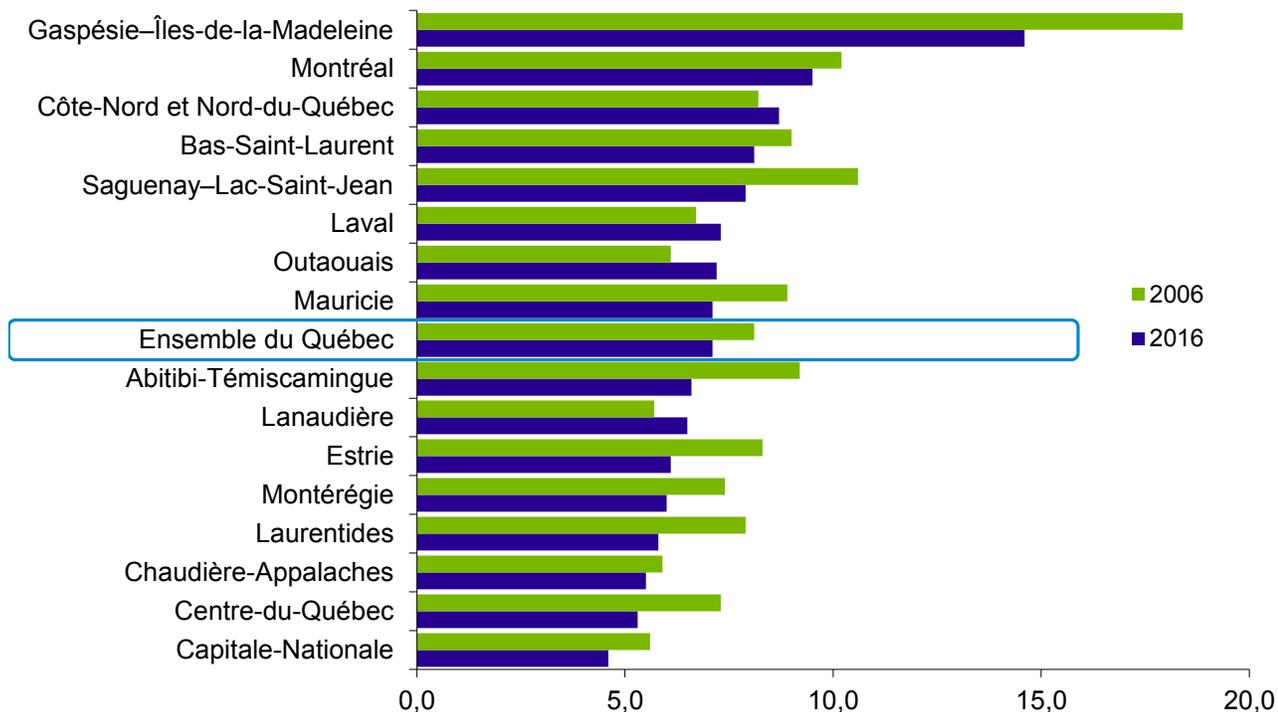
Régions administratives

- La période de 2006 à 2016 a été marquée par une réduction généralisée du taux de chômage dans les régions administratives comme dans l'ensemble du Québec. Cette tendance s'expliquerait notamment par le déplacement des chômeurs vers les emplois laissés vacants par les départs à la retraite, un phénomène accéléré par le vieillissement de la population.
- De façon globale, durant cette période, 12 régions administratives ont ainsi réussi à réduire leur taux de chômage et à améliorer la situation de leur marché du travail.
- La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (-3,8 points de pourcentage), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (-2,7 points) et l'Abitibi-Témiscamingue (-2,6 points) ont obtenu les meilleurs bilans en matière de réduction du taux de chômage.
- À l'opposé, l'Outaouais (+1,1 point de pourcentage), Lanaudière (+0,8 point) et Laval (+0,6 point) ont enregistré une hausse de leur taux de chômage.
- En 2016, la Capitale-Nationale affichait le plus bas taux de chômage, à 4,6 %, tandis que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine présentait le taux le plus élevé, à 14,6 %.

Graphique 45

Taux de chômage, selon les régions administratives, 2006 et 2016

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2016)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXIII
Taux de chômage, 2006, 2011 et 2016

		Taux de chômage			Écart		
		2006	2011	2016	2006- 2011	2011- 2016	2006- 2016
Région administrative		En %			En points de %		
01	Bas-Saint-Laurent	9,0	8,5	8,1	-0,5	-0,4	-0,9
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	10,6	8,4	7,9	-2,2	-0,5	-2,7
03	Capitale-Nationale	5,6	5,8	4,6	0,2	-1,2	-1,0
04	Mauricie	8,9	8,2	7,1	-0,7	-1,1	-1,8
05	Estrie	8,3	6,9	6,1	-1,4	-0,8	-2,2
06	Montréal	10,2	9,8	9,5	-0,4	-0,3	-0,7
07	Outaouais	6,1	7,9	7,2	1,8	-0,7	1,1
08	Abitibi-Témiscamingue	9,2	7,8	6,6	-1,4	-1,2	-2,6
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	8,2	8,0	8,7	-0,2	0,7	0,5
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	18,4	12,9	14,6	-5,5	1,7	-3,8
12	Chaudière-Appalaches	5,9	5,2	5,5	-0,7	0,3	-0,4
13	Laval	6,7	7,0	7,3	0,3	0,3	0,6
14	Lanaudière	5,7	7,7	6,5	2,0	-1,2	0,8
15	Laurentides	7,9	8,4	5,8	0,5	-2,6	-2,1
16	Montréal	7,4	7,1	6,0	-0,3	-1,1	-1,4
17	Centre-du-Québec	7,3	7,3	5,3	0,0	-2,0	-2,0
Ensemble du Québec		8,1	7,9	7,1	-0,2	-0,8	-1,0
	Régions ressources	10,3	8,9	8,8	-1,4	-0,1	-1,5
	Régions manufacturières	7,5	7,3	6,1	-0,2	-1,2	-1,3
	Régions urbaines	8,4	8,4	7,9	0,0	-0,5	-0,5

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

4.4 Niveau de scolarité des personnes en emploi

Le niveau de scolarité des travailleurs est l'une des mesures du capital humain d'une économie. Le capital humain correspond aux aptitudes, aux talents, à la qualification professionnelle et aux expériences accumulées, ces éléments déterminant en partie la capacité d'un individu à travailler ou à produire pour lui-même ou pour les autres.

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2016, la proportion de travailleurs de 15 ans et plus détenant un diplôme d'études s'est accrue de 4,6 points de pourcentage par rapport à 2006, pour atteindre 89,9 %. Ce phénomène résulte de l'augmentation de la proportion de travailleurs de 15 ans ayant atteint le niveau de la formation postsecondaire (+2,0 points, à 42,6 %) ou universitaire (+5,2 points, à 26,9 %).

Blocs régionaux

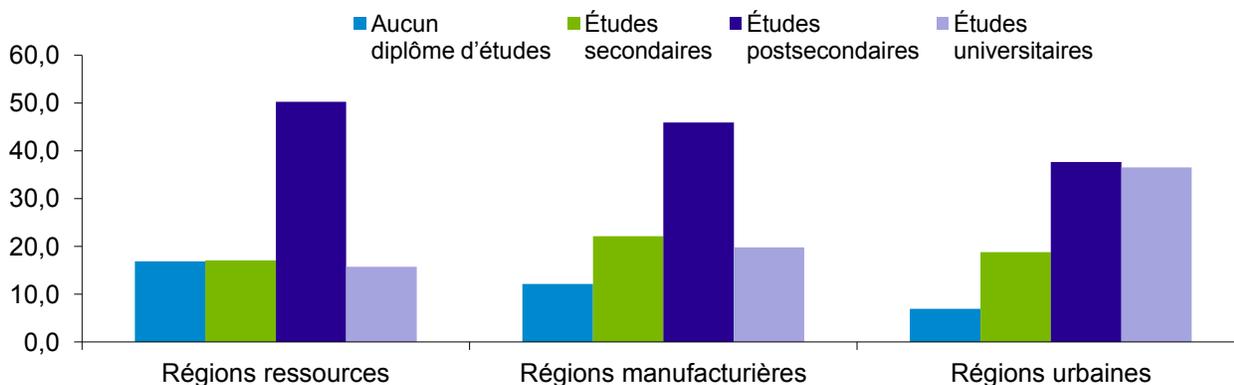
Parmi les blocs régionaux, en 2016, les régions urbaines se démarquaient clairement par leur haut taux de travailleurs possédant un diplôme universitaire. De plus, un écart négatif dans le niveau de scolarité (tous diplômes confondus) subsistait dans les régions ressources et manufacturières par rapport à l'ensemble du Québec.

- En 2016, les régions manufacturières (22,1 %) affichaient le plus haut taux de travailleurs détenant seulement un diplôme d'études secondaires. Les régions ressources (17,1 %) et les régions urbaines (18,8 %) enregistraient des taux plus faibles que celui du Québec. Par rapport à 2006, dans les trois blocs régionaux, une baisse a été observée à ce chapitre.
- En 2016, la proportion la plus élevée de travailleurs possédant un diplôme d'études postsecondaires autres qu'universitaires se trouvait dans les régions ressources, soit 50,3 % comparativement à 45,9 % dans les régions manufacturières et à 37,7 % dans les régions urbaines. Par rapport à 2006, tous les blocs régionaux ont enregistré une hausse à cet égard.
- Les régions urbaines (36,6 %) présentaient un taux de travailleurs ayant un diplôme universitaire beaucoup plus élevé que les régions manufacturières (19,8 %) et les régions ressources (15,7 %). De 2006 à 2016, le taux de travailleurs ayant terminé une formation universitaire s'est inscrit à la hausse dans tous les blocs régionaux.
- Enfin, la plus grande proportion de travailleurs n'ayant pas obtenu de diplôme d'études se trouvait dans les régions ressources (16,9 %), suivies des régions manufacturières (12,1 %) et des régions urbaines (7,0 %).

Graphique 46

Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les blocs régionaux, 2016

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

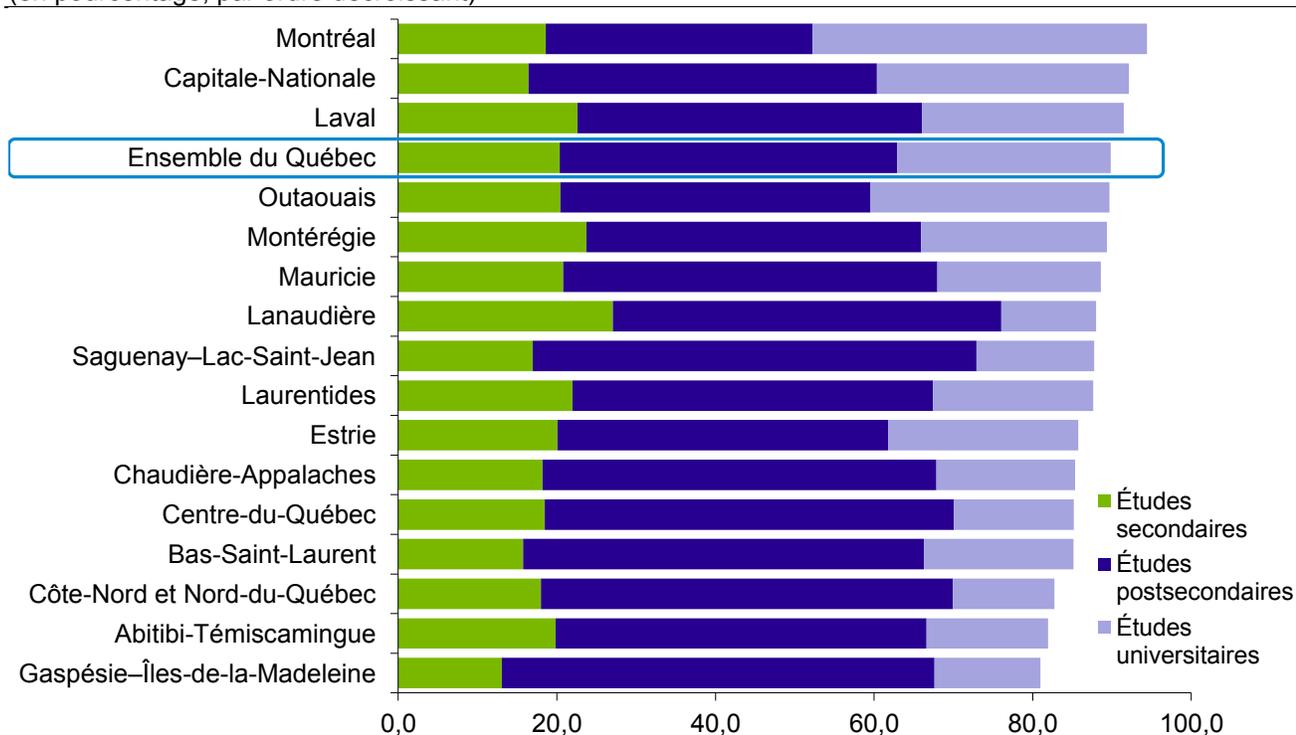
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2016, trois régions administratives affichaient une proportion plus élevée de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires que l'ensemble du Québec. Il s'agit de Montréal (94,4 %), de la Capitale-Nationale (92,1 %) et de Laval (91,5 %). Pour leur part, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (81,0 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (81,9 %) affichaient la plus faible proportion de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2016, Montréal affichait la plus forte proportion de travailleurs détenant un diplôme universitaire (42,2 %), alors que le Saguenay-Lac-Saint-Jean présentait la plus forte proportion de travailleurs détenant une formation postsecondaire, mais non universitaire (56,0 %). Lanaudière comptait la plus grande proportion de travailleurs ayant seulement un diplôme d'études secondaires (27,0 %).
- De 2006 à 2016, c'est à Laval que la proportion de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+7,1 points de pourcentage)
- Au cours de ces dix années, la progression la plus marquée du taux de travailleurs détenant un diplôme postsecondaire ou universitaire a été réalisée en Outaouais (+9,5 points).
- Au cours de la même période, c'est dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+7,2 points de pourcentage) que la proportion de travailleurs ayant terminé des études postsecondaires non universitaires a crû le plus.
- Finalement, de 2006 à 2016, la proportion de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires a diminué dans toutes les régions, à l'exception de Lanaudière (+1,0 point de pourcentage).

Graphique 47

Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives, 2016
(en pourcentage, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXIV
Personnes en emploi, selon le niveau de scolarité terminé, âgées de 15 ans et plus, 2006 et 2016

Région administrative	Études secondaires ¹		Études postsecondaires		Études universitaires ²		Total	
	2006	2016	2006	2016	2006	2016	2006	2016
	En % du nombre total d'emplois							
01 Bas-Saint-Laurent	21,5	15,8	46,6	50,5	11,4	18,9	79,5	85,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	18,8	17,0	51,9	56,0	13,6	14,8	84,2	87,8
03 Capitale-Nationale	22,2	16,4	43,9	43,9	24,1	31,8	90,2	92,1
04 Mauricie	23,2	20,8	47,4	47,2	15,7	20,6	86,3	88,6
05 Estrie	23,2	20,1	42,7	41,7	16,4	24,0	82,2	85,8
06 Montréal	20,0	18,6	35,0	33,6	34,0	42,2	89,0	94,4
07 Outaouais	25,1	20,4	37,4	39,1	20,6	30,1	83,1	89,7
08 Abitibi-Témiscamingue	21,0	19,8	43,0	46,8	14,1	15,3	78,0	81,9
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	21,6	18,0	44,7	51,9	10,3	12,8	76,5	82,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16,5	13,1	48,5	54,5	13,1	13,4	78,0	81,0
12 Chaudière-Appalaches	21,0	18,2	47,9	49,6	11,6	17,5	80,5	85,4
13 Laval	24,3	22,6	38,0	43,4	22,1	25,4	84,4	91,5
14 Lanaudière	26,1	27,0	44,5	49,0	16,1	11,9	86,7	88,0
15 Laurentides	26,5	22,0	39,2	45,5	16,8	20,2	82,4	87,6
16 Montérégie	26,0	23,7	39,2	42,2	19,3	23,4	84,5	89,3
17 Centre-du-Québec	24,7	18,5	45,2	51,6	12,2	15,1	82,1	85,2
Ensemble du Québec	23,0	20,4	40,6	42,6	21,7	26,9	85,3	89,9
Régions ressources	20,7	17,1	45,5	50,3	12,1	15,7	78,3	83,1
Régions manufacturières	24,6	22,1	42,7	45,9	16,5	19,8	83,8	87,9
Régions urbaines	21,5	18,8	37,4	37,7	29,1	36,6	88,1	93,0

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

4.5 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi

Les personnes à la recherche d'un emploi dans une économie correspondent au bassin de main-d'œuvre disponible. Plus ces personnes sont scolarisées, plus les entreprises disposent d'un avantage en matière de relève qualifiée. Par ailleurs, un bassin de main-d'œuvre disponible et scolarisée procure une flexibilité accrue aux employeurs.

Ensemble du Québec

Au Québec, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires est passée de 69,8 % en 2006 à 78,2 % en 2016. Cette tendance témoigne d'une amélioration de la qualification de la main-d'œuvre disponible au cours de la dernière décennie.

Blocs régionaux

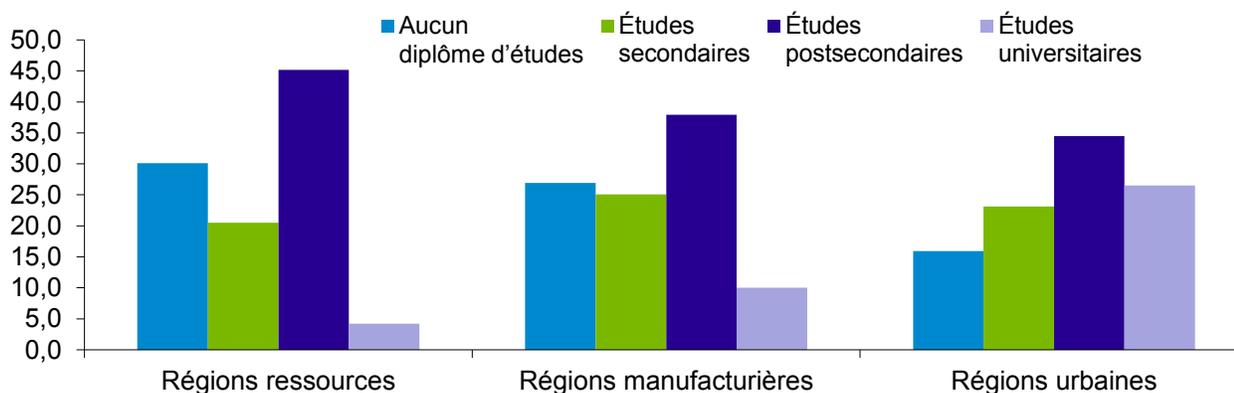
Parmi les blocs régionaux, plus de personnes à la recherche d'un emploi possédaient au moins un diplôme d'études secondaires dans les régions urbaines (84,1 %) que dans les régions manufacturières (73,1 %) et les régions ressources (69,9 %). L'écart était particulièrement marqué au chapitre du diplôme universitaire.

- En 2016, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant seulement un diplôme d'études secondaires était plus importante dans les régions manufacturières (25,1 %) que dans les régions urbaines (23,1 %) et les régions ressources (20,5 %).
- La même année, un écart de 10,7 points de pourcentage subsistait entre les régions ressources (45,2 %) et les régions urbaines (34,5 %) quant à la proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant terminé des études postsecondaires non universitaires.
- En 2016, 19,8 % des personnes à la recherche d'un emploi dans les régions urbaines possédaient un diplôme universitaire, comparativement à 7,4 % dans les régions manufacturières et à 3,6 % dans les régions ressources.
- Enfin, de 2006 à 2016, la part des personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires a augmenté dans tous les blocs régionaux.

Graphique 48

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les blocs régionaux, 2016

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

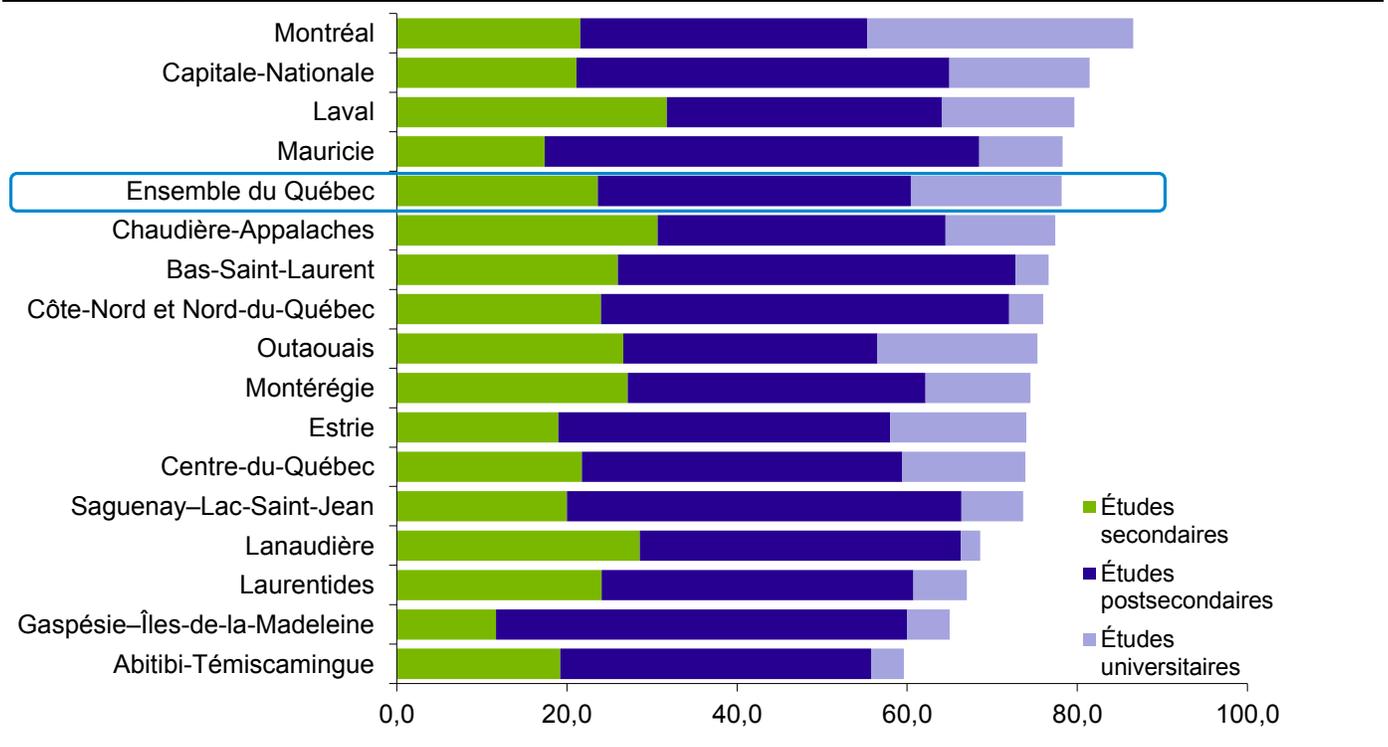
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2016, quatre régions administratives affichaient une plus grande proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires que l'ensemble du Québec : Montréal (86,6 %), la Capitale-Nationale (81,4 %), Laval (79,6 %) et la Mauricie (78,3 %).
- À l'opposé, l'Abitibi-Témiscamingue (59,6 %) affichait la plus faible proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2016, la plus forte proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant obtenu un diplôme universitaire se trouvait à Montréal (31,3 %), tandis que pour celles qui avaient terminé des études postsecondaires non universitaires, elle était observée en Mauricie (51,1 %). La proportion la plus élevée de personnes à la recherche d'un emploi détenant au plus un diplôme d'études secondaires se trouvait dans les Laurentides (31,7 %).
- De 2006 à 2016, c'est dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+21,7 points de pourcentage), notamment grâce à la forte progression des personnes à la recherche d'un emploi possédant une formation postsecondaire non universitaire (+17,3 points).
- Au cours de la même période, c'est dans le Centre-du-Québec (+9,1 points de pourcentage) que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant un diplôme universitaire a affiché la hausse la plus forte.
- La proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au plus un diplôme d'études secondaires a tout de même augmenté dans six régions, notamment en Chaudière-Appalaches (+5,6 points de pourcentage).

Graphique 49

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les régions administratives, 2016
(en pourcentage, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXV
Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2006 et 2016

Région administrative	Études secondaires ¹		Études postsecondaires		Études universitaires ²		Total	
	2006	2016	2006	2016	2006	2016	2006	2016
	En % du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi							
01 Bas-Saint-Laurent	23,1	26,0	38,5	46,8	4,4	3,9	65,9	76,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	22,4	20,0	41,5	46,4	4,8	7,3	68,7	73,6
03 Capitale-Nationale	23,3	21,1	42,1	43,8	7,9	16,5	73,3	81,4
04 Mauricie	24,5	17,4	34,5	51,1	7,3	9,8	66,4	78,3
05 Estrie	25,0	19,0	32,6	39,0	7,6	16,0	65,2	74,0
06 Montréal	23,6	21,6	29,1	33,7	24,2	31,3	76,8	86,6
07 Outaouais	23,1	26,6	25,6	29,9	10,3	18,8	59,0	75,3
08 Abitibi-Témiscamingue	16,2	19,2	41,2	36,5	4,4	3,8	61,8	59,6
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	19,6	24,0	32,6	48,0	2,2	4,0	54,3	76,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	23,0	11,7	31,1	48,3	2,7	5,0	56,8	65,0
12 Chaudière-Appalaches	25,0	30,6	39,1	33,9	3,9	12,9	68,0	77,4
13 Laval	26,9	31,7	32,1	32,3	11,9	15,6	70,9	79,6
14 Lanaudière	37,1	28,6	28,0	37,7	8,3	2,3	73,5	68,6
15 Laurentides	27,0	24,1	29,3	36,6	6,5	6,3	62,8	67,0
16 Montérégie	22,8	27,1	33,3	35,0	9,4	12,3	65,5	74,5
17 Centre-du-Québec	28,3	21,7	40,2	37,7	5,4	14,5	73,9	73,9
Ensemble du Québec	24,3	23,6	32,8	36,8	12,7	17,7	69,8	78,2
Régions ressources	20,8	20,5	36,2	45,2	3,6	4,2	60,6	69,9
Régions manufacturières	25,4	25,1	34,0	37,9	7,4	10,0	66,9	73,1
Régions urbaines	23,8	23,1	30,8	34,5	19,8	26,5	74,4	84,1

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Chapitre 5 – Démographie

Des changements importants à la démographie du Québec se produisent sur plusieurs plans : l'évolution de la population, sa dispersion, ses mouvements et sa structure. Ces changements résultent de plusieurs phénomènes convergents, notamment la baisse de la natalité, la hausse de l'espérance de vie et l'intensification de l'urbanisation.

Ces bouleversements démographiques récents entraînent déjà des répercussions socioéconomiques importantes pour les régions du Québec : exode des jeunes, fuite de la main-d'œuvre, services publics moins accessibles et plus coûteux en raison de la population à servir, etc.

Parmi les nombreux indicateurs qui facilitent la compréhension des changements démographiques que vivent les différentes régions du Québec, on compte :

- la structure de la population;
- l'évolution de la population et ses perspectives;
- la migration interrégionale, par groupes d'âge;
- le rapport de dépendance démographique;
- l'indice de remplacement.

5.1 Structure de la population

L'évolution de la structure de la population selon l'âge permet de vérifier à quel rythme l'ensemble de la population vieillit au fil du temps. La comparaison de la distribution de la population par groupes d'âge au cours des dix dernières années témoigne de son vieillissement dans toutes les régions du Québec.

Ensemble du Québec

De 2006 à 2016, la proportion de personnes de 65 ans et plus au Québec est passée de 13,9 % à 18,1 %, au détriment, entre autres, de celle des 0 à 14 ans, qui est passée de 16,4 % à 15,6 %. Une fécondité en deçà du seuil de remplacement des générations ainsi qu'une longévité accrue expliquent ce phénomène.

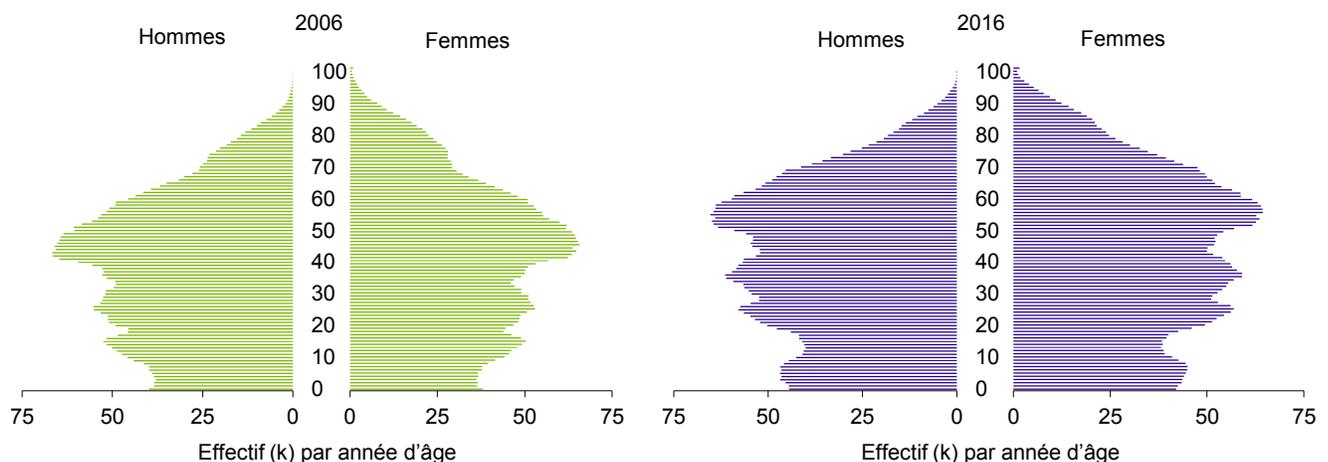
Ainsi, tant chez les femmes que chez les hommes, le renversement de la pyramide des âges s'est amplifié de 2006 à 2016. Selon les projections démographiques, ce vieillissement accéléré de la population devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Blocs régionaux

En 2006, les régions urbaines comptaient la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 14,4 %. Il en a été tout autrement en 2016, année où ce titre revenait aux régions ressources.

- De 2006 à 2016, les régions ressources sont celles qui ont connu le vieillissement le plus rapide de leur population : la proportion de personnes de 65 ans et plus est passée de 14,2 % à 20,1 %. Dans les régions manufacturières, cette proportion a augmenté de 13,4 % à 18,8 %, alors que dans les régions urbaines, elle n'a augmenté que de 14,4 % à 16,9 %.
- Au cours de la même période, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans a diminué nettement plus vite dans les régions ressources et les régions manufacturières (-1,3 point de pourcentage dans les deux cas) que dans les régions urbaines (-0,2 point). Ainsi, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans est passée de 17,1 % à 15,8 % dans les régions manufacturières, de 16,8 % à 15,5 % dans les régions ressources et de 15,5 % à 15,3 % dans les régions urbaines.

Graphique 50
Pyramide des âges, selon le sexe, 2006 et 2016
(au 1^{er} juillet)



Données provisoires pour 2016.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2016.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

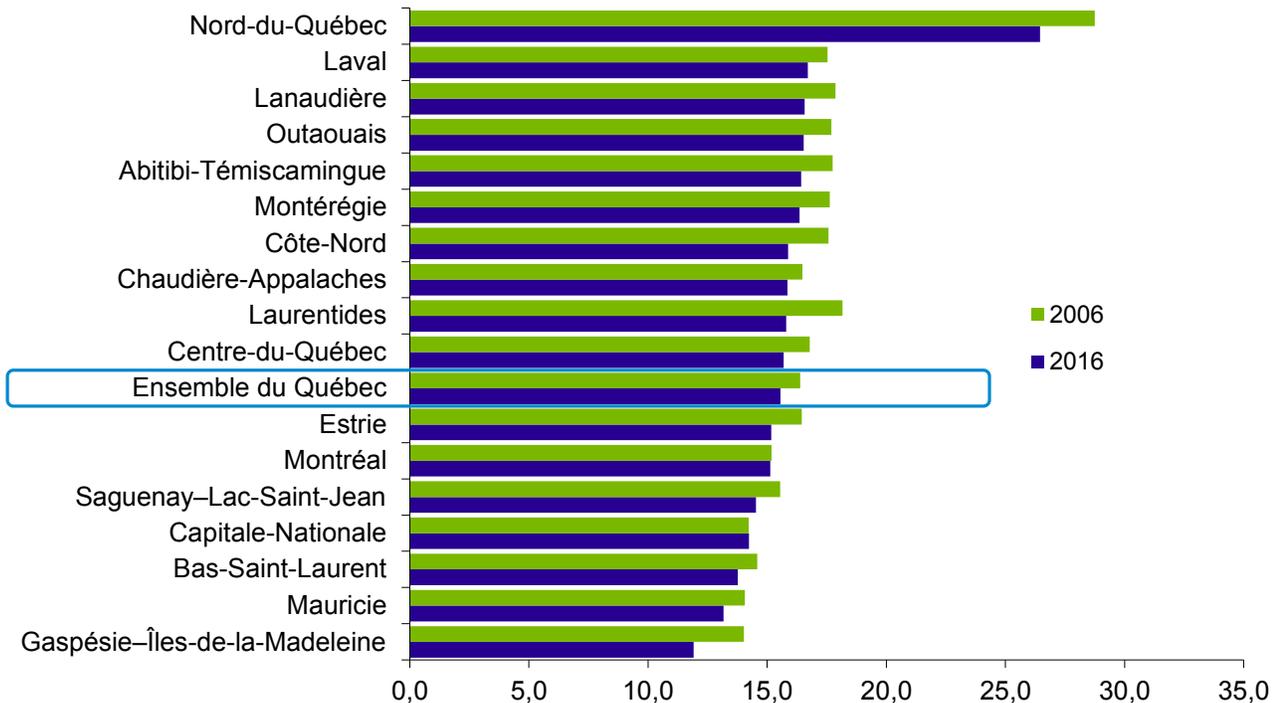
Régions administratives

- De 2006 à 2016, le poids démographique des jeunes de 0 à 14 ans a diminué dans l'ensemble des régions du Québec, à l'exception de la Capitale-Nationale et de Montréal, où leur poids est demeuré stable. Parmi les autres régions, la Chaudière-Appalaches (-0,6 point de pourcentage), le Bas-Saint-Laurent et Laval (-0,8 point dans les deux cas) ont affiché les diminutions les moins prononcées.
- À l'opposé, c'est dans les régions des Laurentides (-2,4 points de pourcentage), du Nord-du-Québec (-2,2 points), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-2,1 points) et de la Côte-Nord (-1,7 point) que la proportion de jeunes de 0 à 14 ans dans l'ensemble de la population a le plus régressé.
- En 2016, le Nord-du-Québec (26,5 %), Laval (16,7 %) et Lanaudière (16,6 %) affichaient les plus fortes proportions de jeunes de 0 à 14 ans. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11,9 %), la Mauricie (13,2 %) et le Bas-Saint-Laurent (13,8 %) présentaient les plus faibles proportions de jeunes de 0 à 14 ans.
- De 2006 à 2016, le poids démographique des personnes âgées de 65 ans et plus a davantage augmenté dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+7,8 points de pourcentage) et du Bas-Saint-Laurent (+7,1 points). Montréal (+1,1 point) a affiché la plus faible croissance du poids de cette tranche de la population.
- En 2016, la proportion de personnes de 65 ans et plus la plus élevée s'observait en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (25,1 %), dans le Bas-Saint-Laurent (23,7 %) et en Mauricie (23,5 %). La proportion la plus faible revenait au Nord-du-Québec (7,8 %).

Graphique 51

Poids démographique des 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2006 et 2016

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2016)



Données provisoires pour 2016.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXVI
Distribution de la population, par groupes d'âge, 2006 et 2016

Région administrative	2006				2016			
	0-14	15-29	30-64	65 et +	0-14	15-29	30-64	65 et +
	En %				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	14,6	18,1	50,7	16,6	13,8	14,8	47,6	23,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	15,5	19,4	50,4	14,6	14,5	16,0	48,5	21,0
03 Capitale-Nationale	14,2	20,2	50,4	15,2	14,2	17,7	48,0	20,0
04 Mauricie	14,1	18,1	50,2	17,6	13,2	15,9	47,4	23,5
05 Estrie	16,5	20,1	48,7	14,8	15,2	17,7	46,4	20,7
06 Montréal	15,2	21,7	48,2	14,9	15,1	20,3	48,5	16,0
07 Outaouais	17,7	19,7	51,7	11,0	16,5	18,3	49,9	15,3
08 Abitibi-Témiscamingue	17,8	19,2	50,2	12,8	16,4	17,9	48,2	17,5
09 Côte-Nord	17,6	18,7	52,0	11,7	15,9	16,6	49,8	17,7
10 Nord-du-Québec	28,7	24,1	41,9	5,3	26,5	23,6	42,2	7,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14,0	15,9	52,8	17,3	11,9	13,6	49,5	25,1
12 Chaudière-Appalaches	16,5	19,4	50,2	14,0	15,9	16,2	47,8	20,1
13 Laval	17,5	18,9	49,7	13,9	16,7	18,4	48,0	16,9
14 Lanaudière	17,9	18,7	51,6	11,9	16,6	17,3	49,2	17,0
15 Laurentides	18,2	18,0	51,8	12,1	15,8	17,4	49,5	17,3
16 Montérégie	17,6	19,0	50,8	12,6	16,4	17,4	48,6	17,7
17 Centre-du-Québec	16,8	19,2	49,2	14,8	15,7	16,4	47,4	20,6
Ensemble du Québec	16,4	19,7	50,0	13,9	15,6	18,0	48,4	18,1
Régions ressources	16,8	18,5	50,5	14,2	15,5	16,4	48,0	20,1
Régions manufacturières	17,1	18,9	50,6	13,4	15,8	17,0	48,4	18,8
Régions urbaines	15,5	20,9	49,2	14,4	15,3	19,4	48,5	16,9

Données provisoires pour 2016.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

5.2 Évolution de la population et perspectives

La population qui occupe un territoire est un indicateur déterminant de son développement économique. Ainsi, le développement d'une région est intimement lié à l'évolution future de sa population.

Ensemble du Québec

De 2016 à 2021, la population du Québec devrait augmenter de 3,8 %. C'est plus que le rythme prévu par l'Institut de la statistique du Québec dans son scénario de référence pour les années 2021 à 2026 (+3,3 %). En 2026, il devrait y avoir 8 967 165 Québécois, contre un peu plus de 8 000 000 aujourd'hui.

Blocs régionaux

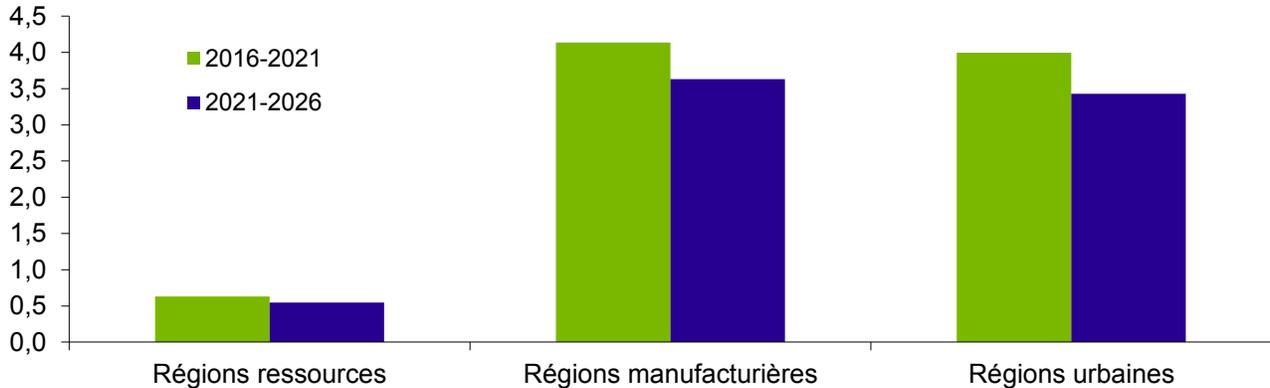
De 2016 à 2026, la croissance de la population devrait se produire principalement dans les régions manufacturières et les régions urbaines. L'augmentation dans les régions ressources devrait être modérée.

- De 2016 à 2021, les régions manufacturières (+4,1 % par année) sont celles qui devraient enregistrer la plus forte hausse de leur population, suivies de près par les régions urbaines (+4,0 %). Le nombre de Québécois habitant dans les régions ressources devrait peu augmenter au cours de cette période (+0,6 %).
- Pour la période de 2021 à 2026, l'Institut de la statistique du Québec prévoit dans son scénario de référence que la croissance démographique des régions manufacturières (+3,6 % annuellement) sera toujours forte, mais moins qu'au cours de la période quinquennale précédente. La croissance de la population ralentira davantage dans les régions urbaines (+3,4 %), alors qu'elle se poursuivra dans les régions ressources (+0,5 %).

Graphique 52

Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2016-2021 et 2021-2026

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

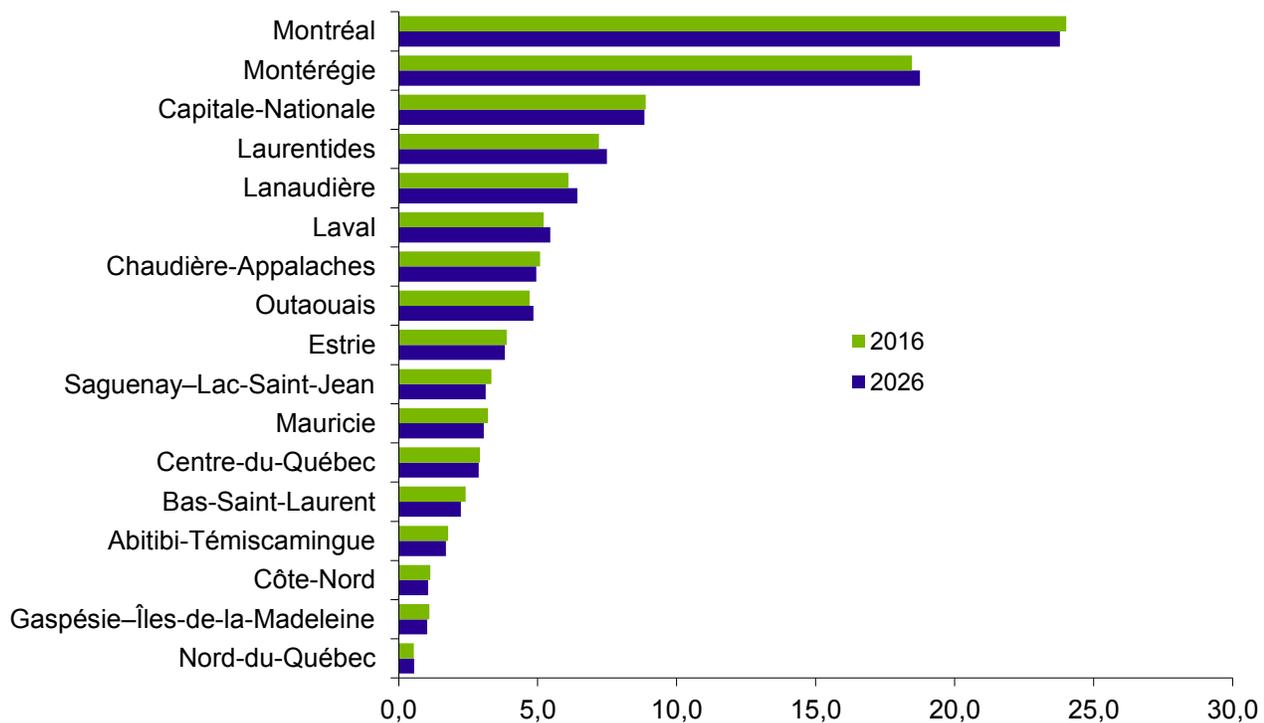
Régions administratives

- En 2016, la population du Québec se concentre principalement dans les régions de Montréal (24,0 %) et de la Montérégie (18,5 %). Ensemble, ces deux régions représentaient près de la moitié de la population du Québec. Il faut regrouper les 13 régions les moins peuplées pour atteindre une proportion similaire.
- En 2016, les régions au poids démographique le plus faible au Québec étaient le Nord-du-Québec (0,5 %), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,1 %), la Côte-Nord (1,1 %), l’Abitibi-Témiscamingue (1,8 %) et le Bas-Saint-Laurent (2,4 %). Ces régions forment le bloc des régions ressources.
- D’ici 2026, 6 régions devraient voir leur poids démographique augmenter aux dépens des 11 autres. Il s’agit des régions du Nord-du-Québec (passant de 0,5 % en 2016 à 0,6 % en 2026), de l’Outaouais (de 4,7 % à 4,8 %), de Laval (de 5,2 % à 5,5 %), de Lanaudière (de 6,1 % à 6,4 %), des Laurentides (de 7,2 % à 7,5 %) et de la Montérégie (de 18,5 % à 18,8 %).
- Le Saguenay–Lac-Saint-Jean et Montréal sont les régions dont le poids démographique est appelé à diminuer le plus, de 3,3 % et 24,0 %, respectivement, en 2016 à 3,1 % et 23,8 % en 2026.

Graphique 53

Poids démographique, selon les régions administratives, 2016 et 2026

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2026)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l’analyse économiques, ministère de l’Économie, de la Science et de l’Innovation.

Tableau XXVII
Perspectives démographiques, 2016, 2021 et 2026

Région administrative	Variation de la population			Poids démographique	
	2016-2021	2021-2026	2016-2026	2016	2026
	En %			En %	
01 Bas-Saint-Laurent	0,1	0,0	0,0	2,4	2,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,4	0,1	0,6	3,3	3,1
03 Capitale-Nationale	3,6	3,1	6,8	8,9	8,8
04 Mauricie	1,1	1,1	2,3	3,2	3,1
05 Estrie	2,9	2,5	5,5	3,9	3,8
06 Montréal	3,3	2,8	6,3	24,0	23,8
07 Outaouais	5,4	4,6	10,3	4,7	4,8
08 Abitibi-Témiscamingue	1,3	1,1	2,4	1,8	1,7
09 Côte-Nord	-0,3	-0,4	-0,7	1,1	1,1
10 Nord-du-Québec	5,0	4,6	9,8	0,5	0,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,4	-0,2	-0,6	1,1	1,0
12 Chaudière-Appalaches	2,4	1,9	4,4	5,1	5,0
13 Laval	6,4	5,6	12,3	5,2	5,5
14 Lanaudière	6,8	5,8	13,0	6,1	6,4
15 Laurentides	5,9	5,3	11,5	7,2	7,5
16 Montérégie	4,7	4,1	9,0	18,5	18,8
17 Centre-du-Québec	3,1	2,6	5,8	2,9	2,9
Ensemble du Québec	3,8	3,3	7,3	100,0	100,0
Régions ressources	0,6	0,5	1,2	7,0	6,6
Régions manufacturières	4,1	3,6	7,9	50,2	50,5
Régions urbaines	4,0	3,4	7,6	42,8	42,9

Perspectives selon le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

5.3 Migration interrégionale, par groupes d'âge

Les données relatives à la migration interrégionale selon l'âge et la région permettent de mesurer l'ampleur et le sens des mouvements internes de la population. Le taux net de migration pour 1 000 habitants (c'est-à-dire le rapport entre les soldes migratoires interrégionaux et la population de départ) contribue grandement à la justesse de la comparaison des migrations entre les régions ayant des populations de taille différente.

Ensemble du Québec (migration interprovinciale et internationale)

En 2015-2016, le Québec a enregistré des gains migratoires nets totaux de près de 35 000 personnes, ce qui est supérieur à ce qui avait été observé en 2005-2006 (+28 000 personnes). Ce solde positif s'explique uniquement par la migration internationale (+47 000), dont le solde a été supérieur à celui de 2005-2006 (+40 000). Dans ses échanges avec les autres provinces, le Québec a perdu plus de 12 000 personnes, un déficit similaire à celui de 2005-2006.

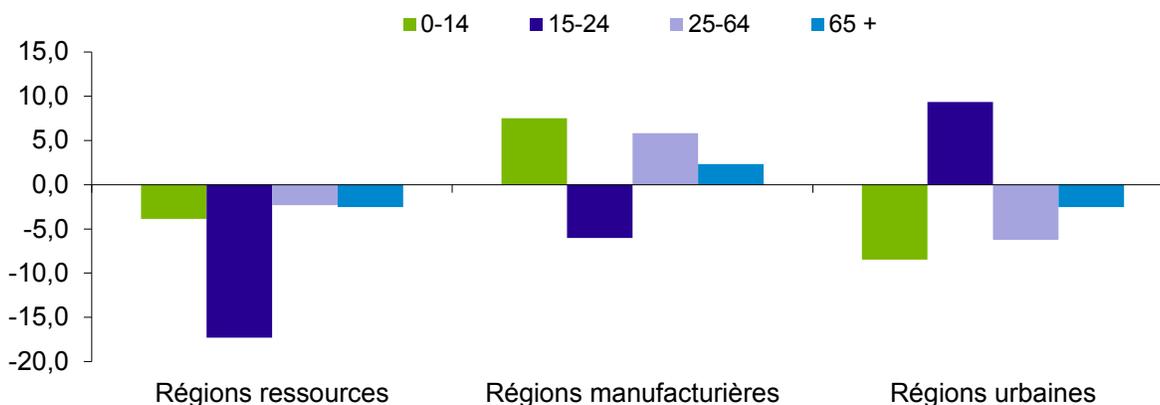
Blocs régionaux

En 2015-2016, parmi les blocs régionaux, les régions manufacturières affichaient un solde migratoire interrégional positif (+17 177 personnes), aux dépens des régions urbaines (-14 733 personnes) et des régions ressources (-2 444 personnes).

- En 2015-2016, les régions urbaines affichaient un taux net de migration des 0 à 14 ans fortement négatif (-8,5 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières profitaient (+7,5 personnes) de ces migrations. Cela s'explique en bonne partie par le départ des jeunes familles vers les banlieues, ce qui est notamment le cas à Montréal.
- En 2015-2016, le plus important taux net négatif de migration des 15 à 24 ans était observé dans les régions ressources (-17,3 personnes pour 1 000 habitants), suivies des régions manufacturières (-6,0 personnes). Plusieurs de ces jeunes quittaient leur lieu de résidence pour vivre dans les régions urbaines (+9,3 personnes), notamment pour leurs études.
- Au cours de la même période, le taux net de migration des 25 à 64 ans a suivi la même tendance que celui des jeunes de 0 à 14 ans. Ainsi, le taux des régions urbaines (-6,2 personnes pour 1 000 habitants) était négatif, alors que les régions manufacturières (+5,8 personnes) affichaient des gains à ce chapitre.
- Parmi la population des 65 ans et plus, les régions manufacturières (+2,3 personnes pour 1 000 habitants) accueillaient les retraités migrants qui quittaient les régions urbaines (-2,5 personnes) et les régions ressources (-2,5 personnes).

Graphique 54

Taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2015-2016
(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants)



Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2016.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

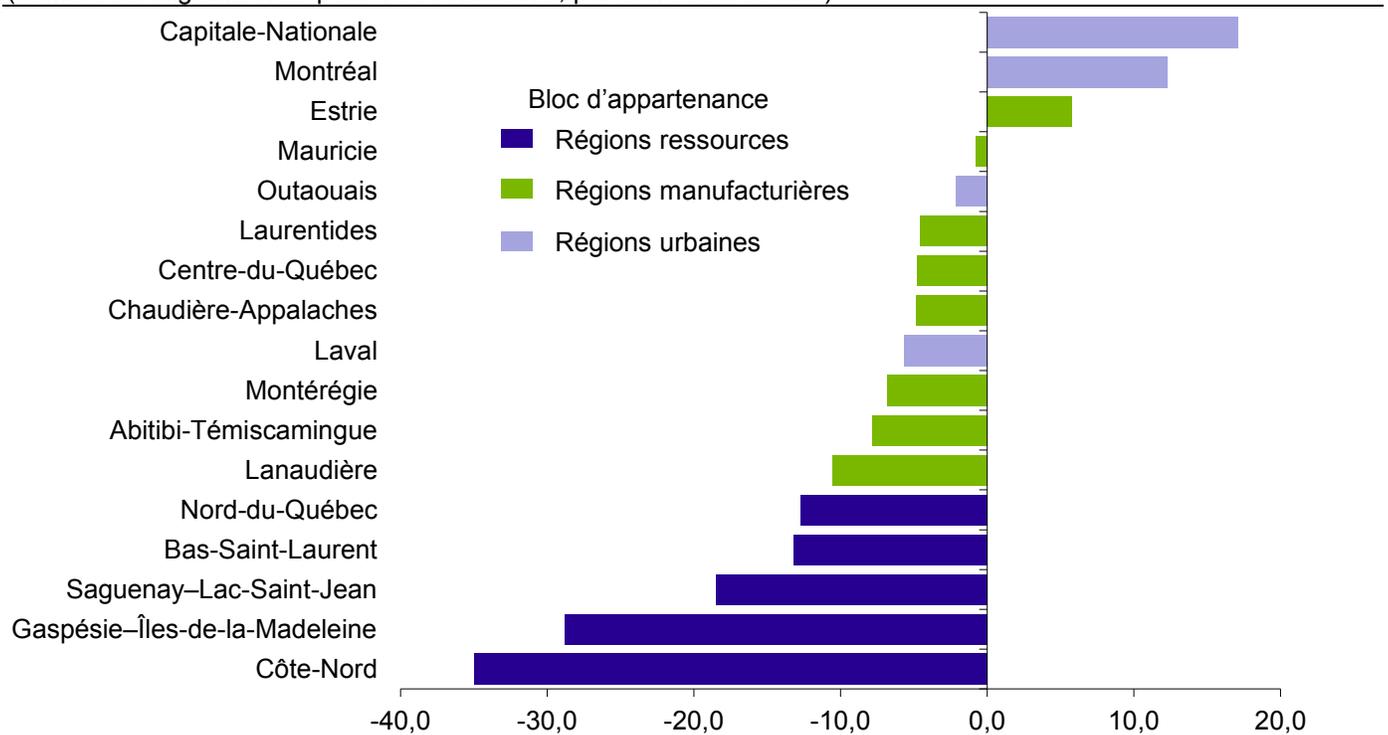
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2015-2016, 3 régions présentaient un taux net positif quant à la migration interrégionale des 15 à 24 ans, aux dépens des 14 autres régions : la Capitale-Nationale (+17,1 personnes pour 1 000 habitants), Montréal (+12,3 personnes) et l'Estrie (+5,8 personnes).
- À l'inverse, ce sont la Côte-Nord (-35,0 personnes pour 1 000 habitants), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-28,8 personnes) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (-18,5 personnes) qui affichaient les taux nets négatifs de migration interrégionale des 15 à 24 ans les plus importants parmi les régions du Québec.
- Le Nord-du-Québec (-9,1 personnes pour 1 000 habitants) présentait le taux net négatif de migration interrégionale des 65 ans et plus le plus élevé, alors que les Laurentides (+6,4 personnes) enregistraient le taux net positif le plus élevé.
- Par ailleurs, en 2015-2016, Montréal affichait un solde négatif net de 16 609 personnes parmi l'ensemble de sa population. Les régions de la couronne montréalaise profitaient de cette migration, notamment la Montérégie (+6 286 personnes), les Laurentides (+5 800 personnes) et Lanaudière (+2 581 personnes).
- Pour la région de Montréal, ce déficit se traduit par un taux net négatif de migration interrégionale des 0 à 14 ans (-18,3 personnes pour 1 000 habitants) et des 25 à 64 ans (-10,9 personnes) parmi les plus élevés au Québec. À l'opposé, les Laurentides (+14,1 et +12,4 personnes) obtenaient respectivement le taux net positif le plus élevé pour les 0 à 14 ans et les 25 à 64 ans.

Graphique 55

Taux net de migration interrégionale des 15 à 24 ans, selon les régions administratives, 2015-2016
(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants, par ordre décroissant)



Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2016.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXVIII
Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, 2015-2016

Région administrative	Solde				Taux net			
	0-14	15-24	25-64	65 +	0-14	15-24	25-64	65 +
	Nombre de personnes				Migrants nets pour 1 000 habitants			
01 Bas-Saint-Laurent	67	-258	147	39	2,4	-13,2	1,4	0,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	-43	-537	-379	-41	-1,1	-18,5	-2,5	-0,7
03 Capitale-Nationale	41	1 338	-298	-39	0,4	17,1	-0,7	-0,3
04 Mauricie	81	-21	490	160	2,3	-0,8	3,4	2,5
05 Estrie	65	214	497	154	1,3	5,8	2,9	2,3
06 Montréal	-5 572	2 985	-12 477	-1 545	-18,3	12,3	-10,9	-4,8
07 Outaouais	360	-99	709	42	5,6	-2,2	3,2	0,7
08 Abitibi-Témiscamingue	-48	-136	-147	-102	-2,0	-7,8	-1,8	-3,9
09 Côte-Nord	-256	-358	-742	-123	-17,4	-35,0	-14,5	-7,5
10 Nord-du-Québec	-98	-92	-108	-32	-8,2	-12,8	-4,8	-9,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-11	-244	135	-77	-1,0	-28,8	2,7	-3,3
12 Chaudière-Appalaches	199	-222	762	218	3,0	-4,9	3,4	2,6
13 Laval	544	-299	-431	8	7,6	-5,6	-1,9	0,1
14 Lanaudière	960	-613	2 052	182	11,5	-10,6	7,4	2,1
15 Laurentides	1 345	-320	4 108	667	14,1	-4,6	12,4	6,4
16 Montérégie	2 144	-1 212	4 844	510	8,5	-6,8	5,8	1,9
17 Centre-du-Québec	222	-126	838	-21	5,8	-4,8	6,5	-0,4
Ensemble du Québec
Régions ressources	-346	-1 088	-715	-295	-3,9	-17,3	-2,3	-2,5
Régions manufacturières	4 973	-2 837	13 212	1 829	7,5	-6,0	5,8	2,3
Régions urbaines	-4 627	3 925	-12 497	-1 534	-8,5	9,3	-6,2	-2,5

Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2016.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

5.4 Rapport de dépendance démographique

Le rapport de dépendance démographique dresse un tableau du fardeau démographique que représentent les personnes dites « à charge » (0 à 19 ans et 65 ans et plus) par rapport aux personnes dites « en âge de travailler » (20 à 64 ans). Il présente le nombre de personnes à charge par tranche de 100 personnes en âge de travailler. Ainsi, plus le rapport de dépendance démographique est élevé, plus nombreuse est la population dite « dépendante » par rapport à celle qui est en âge de travailler.

Ensemble du Québec

De 2006 à 2016, le rapport de dépendance démographique pour l'ensemble du Québec a augmenté. Ainsi, le nombre de personnes dites « dépendantes » représente une charge plus lourde pour les personnes en âge de travailler. Cette situation s'intensifiera avec le grand nombre de bébé-boumeurs qui arriveront à l'âge de la retraite au cours des prochaines années.

Blocs régionaux

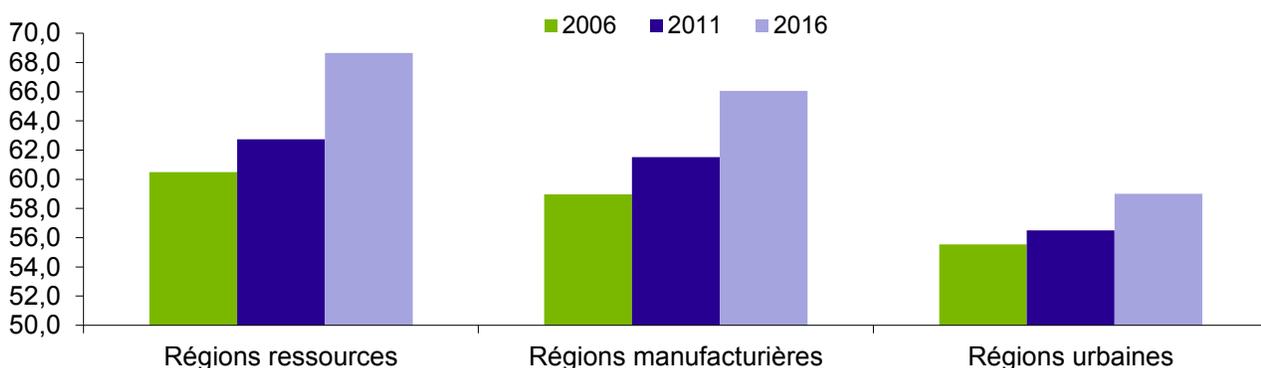
Historiquement, parmi les blocs régionaux, les régions urbaines affichent le rapport de dépendance démographique le plus faible, suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. En 2016, cette constatation se vérifiait de nouveau.

- De 2006 à 2011, les rapports de dépendance démographique des blocs régionaux ont subi de faibles hausses. Au cours de cette période, les régions manufacturières (+2,6 personnes à charge) sont celles qui ont vu leur rapport de dépendance démographique augmenter le plus, suivies des régions ressources (+2,2 personnes), puis des régions urbaines (+1,0 personne).
- De 2011 à 2016, le rythme d'augmentation du rapport de dépendance démographique des trois blocs régionaux a accéléré. On observe les plus fortes hausses dans les régions ressources (+5,9 personnes à charge) et les régions manufacturières (+4,5 personnes), alors que celui des régions urbaines a crû moins rapidement (+2,5 personnes).
- Par ailleurs, en 2016, le rapport de dépendance démographique des trois blocs régionaux était plus élevé qu'il ne l'était dix ans auparavant. Celui des régions urbaines est demeuré le plus faible, à 59,0, et l'écart qui le séparait des autres régions s'est élargi. Enfin, le rapport de dépendance démographique des régions manufacturières atteignait 66,1 et celui des régions ressources se trouvait à 68,7 en 2016.

Graphique 56

Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2006, 2011 et 2016

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler)



Données provisoires pour 2016.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2016.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

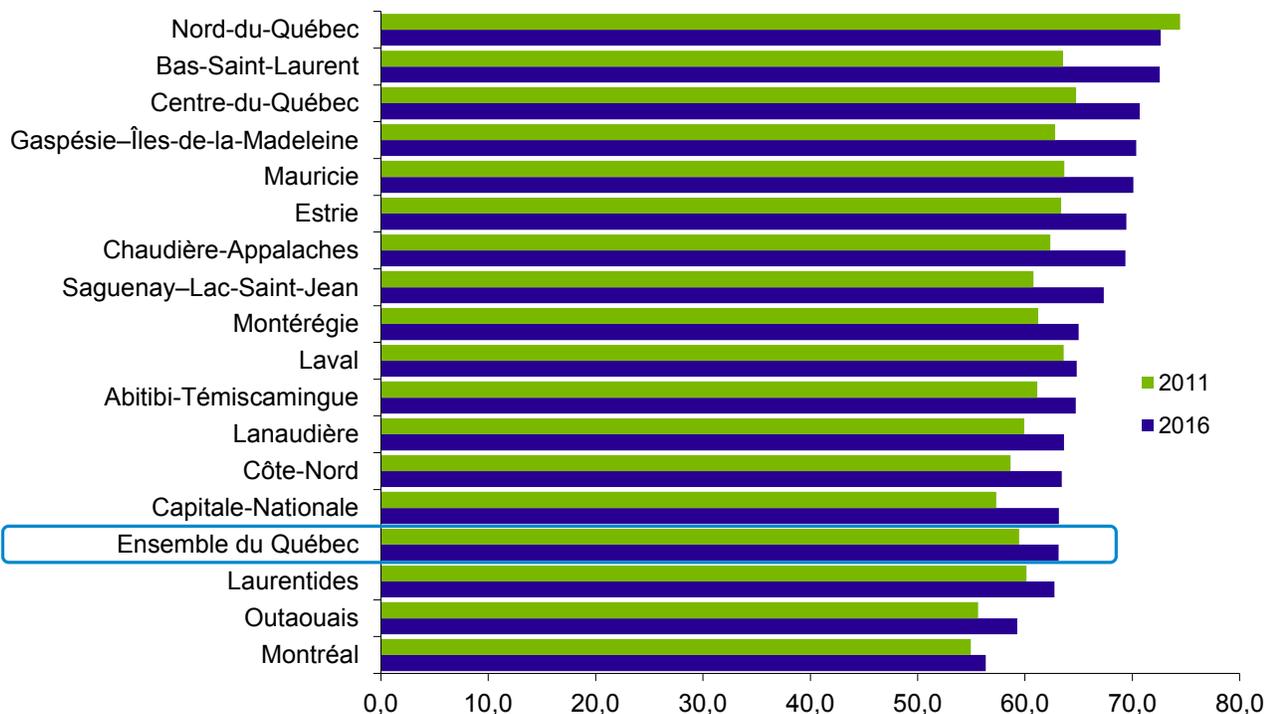
Régions administratives

- De 2011 à 2016, le rapport de dépendance démographique a augmenté dans l'ensemble des régions du Québec, sauf dans le Nord-du-Québec (-1,8 personne à charge). Le Bas-Saint-Laurent (+9,0 personnes à charge), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+7,5 personnes) et la Chaudière-Appalaches (+7,0 personnes) ont enregistré les hausses les plus marquées.
- Au cours de la même période, les augmentations les plus modérées étaient observées dans les régions de Laval (+1,2 personne), de Montréal (+1,4 personne) et des Laurentides (+2,6 personnes).
- Les régions du Nord-du-Québec (72,6), du Bas-Saint-Laurent (72,6), du Centre-du-Québec (70,7) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (70,3) affichaient aussi un rapport de dépendance démographique élevé, notamment à cause du vieillissement de la population locale et de la migration interrégionale qui voit les jeunes quitter leur lieu de résidence pour poursuivre leurs études et les personnes plus âgées y revenir pour y prendre leur retraite.
- Dans le Nord-du-Québec, à la différence de ce qui est observé dans les autres régions, le rapport de dépendance est le fait d'une fécondité élevée et d'un grand nombre de jeunes de moins de 20 ans.
- Inversement, les régions de Montréal (56,3), de l'Outaouais (59,3) et des Laurentides (62,7) affichaient, en 2016, un rapport de dépendance démographique plus faible que celui de l'ensemble du Québec (63,1). L'immigration des jeunes adultes pour faire leurs études et occuper un emploi favorise ces régions.

Graphique 57

Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 2011 et 2016

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler, par ordre décroissant en fonction de 2016)



Données provisoires pour 2016.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXIX
Rapport de dépendance démographique¹, 2006, 2011 et 2016

Région administrative	Rapport de dépendance démographique			Écart		
	2006	2011	2016	2006-2011	2011-2016	2006-2016
	Nombre de personnes à charge par 100 personnes en âge de travailler					
01 Bas-Saint-Laurent	60,4	63,5	72,6	3,1	9,0	12,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	58,5	60,8	67,3	2,3	6,5	8,8
03 Capitale-Nationale	54,1	57,3	63,2	3,2	5,8	9,1
04 Mauricie	60,4	63,7	70,1	3,3	6,4	9,7
05 Estrie	60,5	63,4	69,4	2,9	6,1	8,9
06 Montréal	55,1	55,0	56,3	-0,1	1,4	1,3
07 Outaouais	55,0	55,6	59,3	0,7	3,6	4,3
08 Abitibi-Témiscamingue	60,3	61,1	64,7	0,8	3,6	4,4
09 Côte-Nord	56,1	58,7	63,4	2,5	4,8	7,3
10 Nord-du-Québec	74,5	74,4	72,6	-0,1	-1,8	-1,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	60,1	62,8	70,3	2,7	7,5	10,3
12 Chaudière-Appalaches	58,6	62,3	69,3	3,8	7,0	10,8
13 Laval	61,2	63,6	64,8	2,4	1,2	3,6
14 Lanaudière	58,3	59,9	63,6	1,6	3,7	5,3
15 Laurentides	58,5	60,1	62,7	1,6	2,6	4,2
16 Montérégie	58,5	61,2	65,0	2,7	3,8	6,5
17 Centre-du-Québec	61,6	64,8	70,7	3,2	5,9	9,1
Ensemble du Québec	57,6	59,4	63,1	1,8	3,7	5,5
Régions ressources	60,5	62,7	68,7	2,2	5,9	8,2
Régions manufacturières	59,0	61,5	66,1	2,6	4,5	7,1
Régions urbaines	55,5	56,5	59,0	1,0	2,5	3,5

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par la somme des 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100. Un rapport supérieur à 100 signifie qu'il y a plus de personnes dites à charge que de personnes en âge de travailler.

Données provisoires pour 2016.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

5.5 Indice de remplacement

L'indice de remplacement mesure le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel en divisant le nombre de personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite (55 à 64 ans) par le nombre de personnes qui intègrent le marché du travail (20 à 29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à se retirer du marché du travail est remplacée par une personne plus jeune.

Ensemble du Québec

De 2006 à 2016, l'indice de remplacement du Québec est passé de 109,1 à 89,7. Il s'établit maintenant sous le seuil de « un pour un ». La baisse de l'indice est principalement causée par la diminution du poids démographique des jeunes dans l'ensemble de la population.

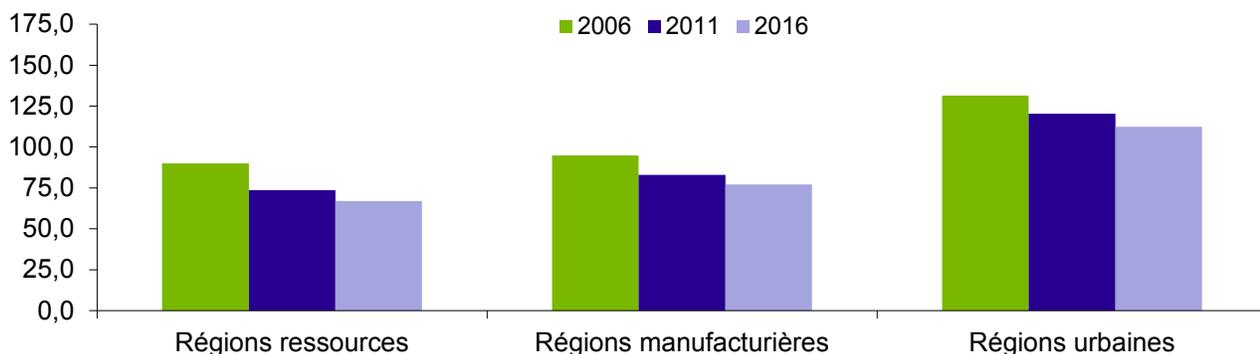
Blocs régionaux

De 2006 à 2016, à l'exemple du Québec, tous les blocs régionaux ont enregistré une baisse marquée de leur indice de remplacement. Les régions ressources (-23,1 points d'indice) ont subi la diminution la plus importante, suivies des régions urbaines (-19,2 points), puis des régions manufacturières (-17,9 points).

- La plus grande partie de cette baisse a été observée de 2006 à 2011, notamment dans les régions ressources (-16,4 points d'indice). Les régions urbaines et les régions manufacturières ont aussi connu une diminution importante de leur indice de remplacement (-12,0 points et -11,2 points respectivement).
- De 2011 à 2016, l'indice de remplacement des régions manufacturières (-5,8 points d'indice) a diminué moins rapidement que celui des régions ressources (-6,7 points) et des régions urbaines (-8,0 points). Globalement, la baisse a tout de même été moins importante qu'au cours des cinq années précédentes.
- En 2016, seules les régions urbaines (112,3) affichaient toujours un indice de remplacement supérieur à 100. Ainsi, dans les régions manufacturières (77,1) et les régions ressources (67,0), il y avait moins d'une personne de 20 à 29 ans pour chaque personne de 55 à 64 ans.

Graphique 58

Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2006, 2011 et 2016
(en points)



Données provisoires pour 2016.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

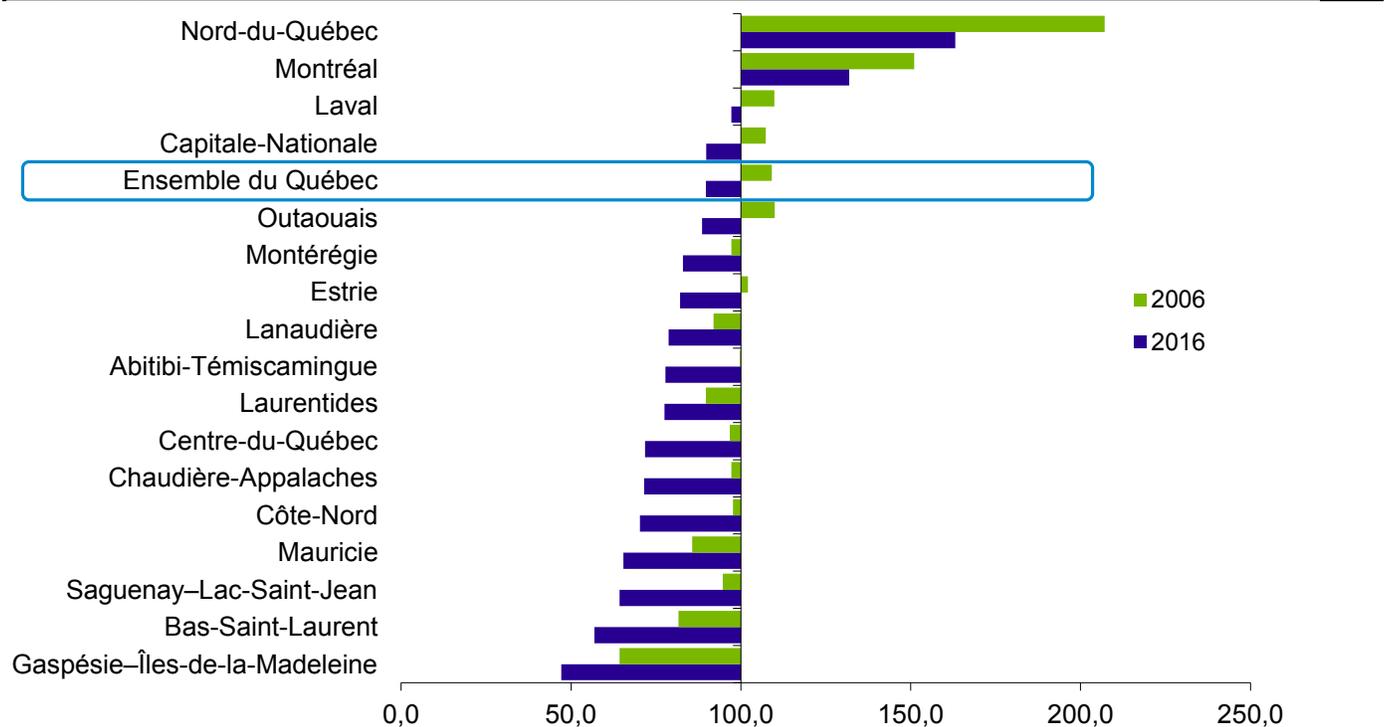
Régions administratives

- De 2006 à 2016, l'indice de remplacement de 4 des 17 régions administratives est passé sous le seuil de remplacement de « un pour un ». En leur ajoutant les 11 régions dont l'indice se trouvait déjà sous ce niveau en 2006, 15 des 17 régions affichaient un indice inférieur à 100 en 2016.
- Au cours de cette période, toutes les régions du Québec ont enregistré une diminution de l'indice de remplacement. Les baisses les plus fortes ont été observées dans le Nord-du-Québec (-43,9 points d'indice), au Saguenay-Lac-Saint-Jean (-30,3 points), sur la Côte-Nord (-27,4 points) et en Chaudière-Appalaches (-25,7 points).
- Par ailleurs, en 2016, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (47,1), du Bas-Saint-Laurent (56,8), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (64,3) et de la Mauricie (65,5) affichaient les indices de remplacement les plus faibles parmi les régions du Québec. L'exode des jeunes au cours des dernières années et le vieillissement de la population expliquent ces résultats.
- À l'opposé, deux régions affichaient toujours en 2016 un indice de remplacement supérieur à 100 : le Nord-du-Québec (163,2) et Montréal (131,9). Le Nord-du-Québec se distingue particulièrement par une forte présence des jeunes de 20 à 29 ans.

Graphique 59

Indice de remplacement, selon les régions administratives, 2006 et 2016

(en points, par ordre décroissant en fonction de 2016)



Données provisoires pour 2016.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXX
Indice de remplacement¹, 2006, 2011 et 2016

Région administrative	Indice de remplacement			Écart		
	2006	2011	2016	2006-2011	2011-2016	2006-2016
	En points			En points d'indice		
01 Bas-Saint-Laurent	81,6	63,7	56,8	-17,9	-6,9	-24,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	94,6	76,6	64,3	-18,1	-12,2	-30,3
03 Capitale-Nationale	107,4	98,0	89,8	-9,3	-8,2	-17,6
04 Mauricie	85,6	73,3	65,5	-12,3	-7,9	-20,2
05 Estrie	102,0	87,0	82,1	-15,0	-4,9	-20,0
06 Montréal	151,1	138,0	131,9	-13,1	-6,1	-19,2
07 Outaouais	109,9	100,8	88,5	-9,1	-12,3	-21,4
08 Abitibi-Témiscamingue	99,7	85,7	77,8	-14,0	-8,0	-21,9
09 Côte-Nord	97,7	79,8	70,3	-17,9	-9,5	-27,4
10 Nord-du-Québec	207,1	181,6	163,2	-25,5	-18,5	-43,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	64,2	50,7	47,1	-13,5	-3,6	-17,1
12 Chaudière-Appalaches	97,2	77,2	71,5	-20,1	-5,6	-25,7
13 Laval	109,9	105,9	97,2	-4,0	-8,7	-12,7
14 Lanaudière	92,0	85,8	78,7	-6,2	-7,1	-13,2
15 Laurentides	89,7	82,1	77,5	-7,5	-4,6	-12,1
16 Montérégie	97,2	87,4	82,9	-9,8	-4,5	-14,2
17 Centre-du-Québec	96,7	77,3	71,8	-19,4	-5,4	-24,9
Ensemble du Québec	109,1	96,6	89,7	-12,5	-6,9	-19,4
Régions ressources	90,1	73,7	67,0	-16,4	-6,7	-23,1
Régions manufacturières	94,9	82,9	77,1	-12,0	-5,8	-17,9
Régions urbaines	131,5	120,2	112,3	-11,2	-8,0	-19,2

1. L'indice de remplacement correspond au rapport entre les 20-29 ans et les 55-64 ans, multiplié par 100. Un indice de remplacement supérieur à 100 signifie qu'il y a davantage de personnes qui arrivent sur le marché du travail que de gens qui approchent de la retraite.

Données provisoires pour 2016.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Chapitre 6 – Entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe. Il englobe un ensemble d'activités dont l'aboutissement est la création d'une entreprise. Or, parmi les nombreux acteurs qui interviennent dans cette création d'entreprises, le plus important est probablement l'entrepreneur. C'est pourquoi l'étude de l'entrepreneuriat est indissociable de celle du comportement des entrepreneurs.

Les entrepreneurs créent et développent des entreprises. Par leurs actions, ces hommes et ces femmes contribuent fortement au dynamisme régional. Les entreprises qu'ils mettent sur pied créent des emplois, encouragent l'innovation, génèrent des rentrées d'argent et attirent de nouveaux venus au sein des régions.

En plus des bénéfices que cette activité engendre pour la communauté, l'accession des individus au statut d'entrepreneur leur permet d'améliorer leur situation économique et leur positionnement sur le marché du travail : qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, les entrepreneurs ont des revenus supérieurs aux individus appartenant aux autres catégories de travailleurs (salariés, travailleurs autonomes et autres travailleurs).

Le présent chapitre se divise en quatre sections. La première dresse un tableau général de la présence des entrepreneurs, toutes caractéristiques confondues. La deuxième et la troisième section s'attardent à des groupes plus précis : les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs. La quatrième et dernière section porte sur le revenu des entrepreneurs. Dans le présent chapitre, « entrepreneur » s'entend d'une personne qui travaille à son propre compte et qui embauche au moins un salarié. En tout, quatre indicateurs sont considérés :

- la présence des entrepreneurs;
- la présence des femmes entrepreneures;
- la présence des jeunes entrepreneurs;
- le revenu des entrepreneurs.

Ces indicateurs sont mis à jour sur une base quinquennale, puisqu'ils sont tirés des données du recensement de Statistique Canada. La prochaine mise à jour devrait avoir lieu en 2018, à partir des données de 2016.

6.1 Présence des entrepreneurs

La mesure qui sert à témoigner de la présence des entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs et le nombre de personnes en âge de créer une entreprise (de 15 à 79 ans).

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs, telles qu'elles sont calculées ici, témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise dans les régions. Un accroissement de la présence des entrepreneurs dans une région donnée est susceptible d'y favoriser la diffusion d'une culture de l'entrepreneuriat et, éventuellement, d'y accroître la création d'entreprises.

Ensemble du Québec

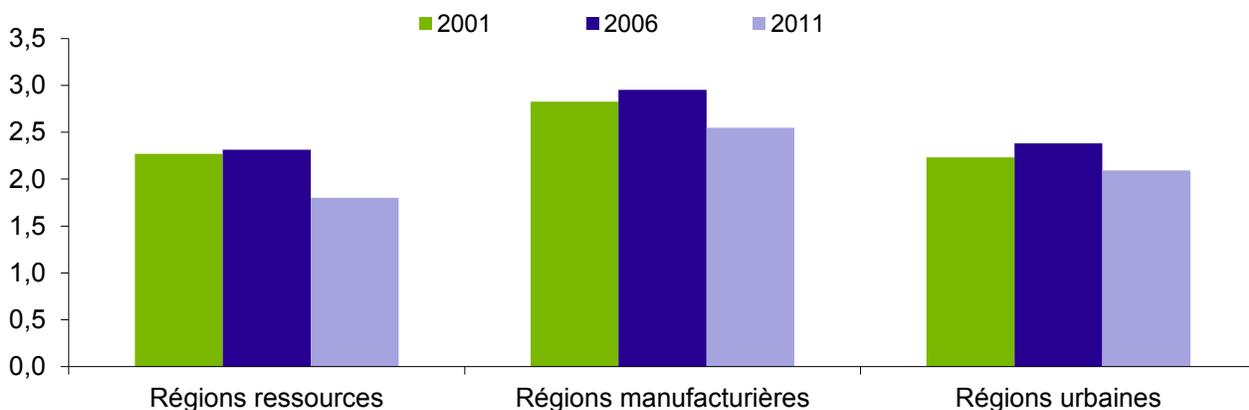
De 2001 à 2006, le taux d'entrepreneurs du Québec est passé de 2,5 % à 2,7 %, pour ensuite redescendre à 2,3 % en 2011. La baisse survenue de 2006 à 2011 s'explique à la fois par une diminution du nombre d'entrepreneurs (numérateur) et une augmentation du nombre de personnes en âge de créer une entreprise (dénominateur).

Blocs régionaux

En 2011, le bloc des régions manufacturières affichait le taux d'entrepreneurs le plus élevé (2,5 %) de l'ensemble des blocs régionaux, suivi du bloc des régions urbaines (2,1 %). Les régions ressources, pour leur part, affichaient le taux le plus bas (1,8 %).

- De 2006 à 2011, le passage de 2,3 % à 1,8 % du taux d'entrepreneurs dans les régions ressources a été essentiellement le fait de la diminution du nombre d'entrepreneurs.
- En ce qui concerne les régions urbaines et les régions manufacturières, la baisse du taux d'entrepreneurs au cours de cette période s'explique à la fois par la diminution du nombre d'entrepreneurs et par l'augmentation du nombre de personnes en âge de créer une entreprise.
- Cela dit, la baisse du taux d'entrepreneurs dans les régions urbaines de 2006 à 2011 a été plus liée à la diminution du nombre d'entrepreneurs que pouvait l'être la baisse observée dans le bloc des régions manufacturières.

Graphique 60
Taux d'entrepreneurs¹, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011
(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

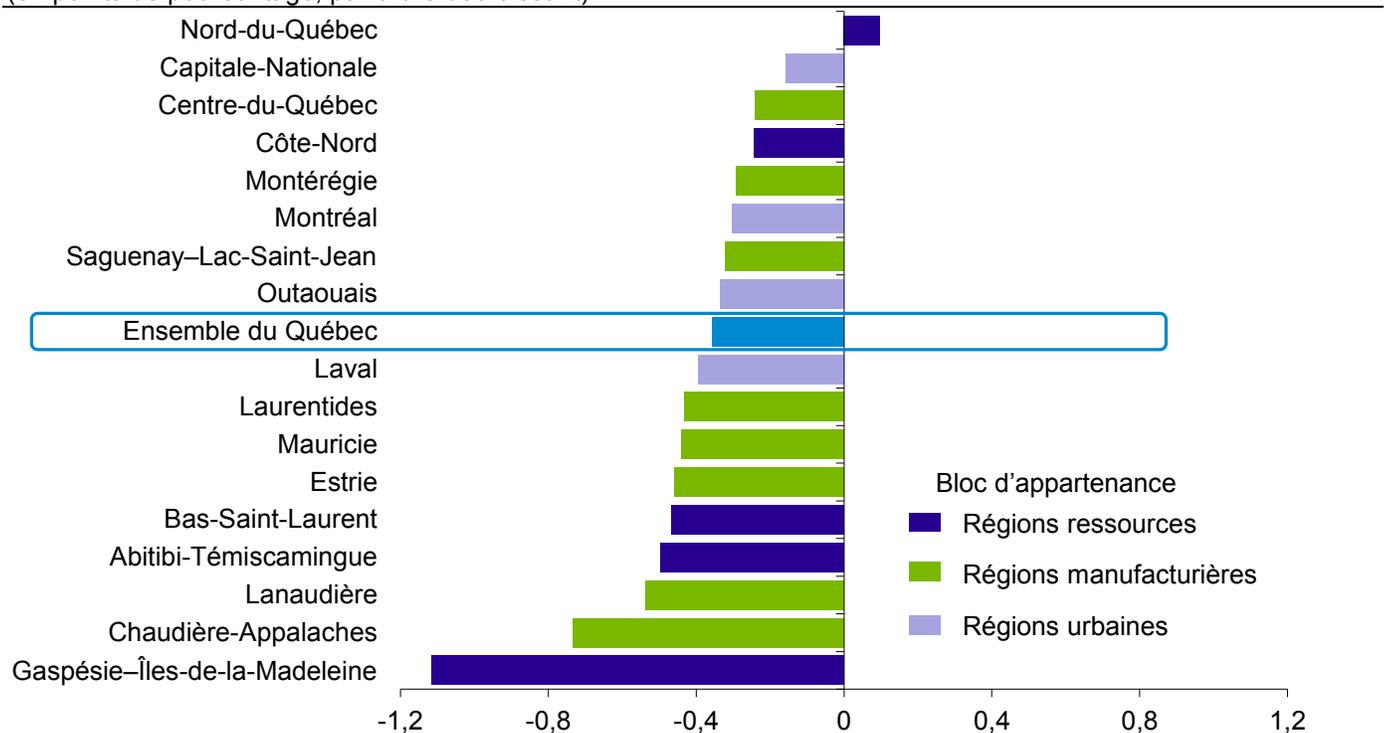
Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- De 2006 à 2011, le taux d'entrepreneurs a diminué dans l'ensemble des régions du Québec, sauf dans le Nord-du-Québec (+0,10 point de pourcentage). La progression du taux d'entrepreneurs y est probablement le fait d'une dynamique particulière.
- La Capitale-Nationale (-0,16 point de pourcentage), le Centre-du-Québec (-0,24 point) et la Côte-Nord (-0,24 point) affichaient les diminutions les moins prononcées.
- À l'opposé, les baisses les plus marquées proviennent des régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-1,12 point de pourcentage), de la Chaudière-Appalaches (-0,73 point) et de Lanaudière (-0,54 point).
- Des régions ayant un taux d'entrepreneurs parmi les plus élevés en 2006 ont connu des diminutions supérieures à la moyenne (-0,36 point de pourcentage). C'est notamment le cas de la Chaudière-Appalaches (de 3,4 % en 2006 à 2,7 % en 2011), des Laurentides (de 3,2 % à 2,8 %) et de Lanaudière (de 3,0 % à 2,5 %).
- À l'exception du Nord-du-Québec, aucune région administrative n'a vu augmenter le nombre d'entrepreneurs sur son territoire de 2006 à 2011.
- Enfin, trois régions ont connu deux baisses successives (2001-2006 et 2006-2011) de leur taux d'entrepreneurs : le Bas-Saint-Laurent (-0,02 et -0,47 point de pourcentage), le Centre-du-Québec (-0,11 et -0,24 point) et la Côte-Nord (-0,05 et -0,24 point).

Graphique 61
Écart du taux d'entrepreneurs¹, selon les régions administratives, 2006-2011
(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXXI
Taux d'entrepreneurs et nombre d'entrepreneurs, 2001, 2006 et 2011

Région administrative	Taux d'entrepreneurs ¹			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	2,7	2,6	2,2	-0,02	-0,47	-0,49
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	2,1	2,2	1,9	0,16	-0,32	-0,16
03 Capitale-Nationale	2,0	2,1	2,0	0,09	-0,16	-0,07
04 Mauricie	2,2	2,3	1,9	0,14	-0,44	-0,30
05 Estrie	2,8	3,0	2,5	0,16	-0,46	-0,30
06 Montréal	2,2	2,4	2,1	0,19	-0,30	-0,12
07 Outaouais	2,1	2,3	1,9	0,11	-0,34	-0,23
08 Abitibi-Témiscamingue	2,4	2,5	2,0	0,10	-0,50	-0,40
09 Côte-Nord	1,6	1,5	1,3	-0,05	-0,24	-0,30
10 Nord-du-Québec	1,7	1,2	1,3	-0,51	0,10	-0,42
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,2	2,6	1,5	0,40	-1,12	-0,71
12 Chaudière-Appalaches	3,0	3,4	2,7	0,41	-0,73	-0,32
13 Laval	2,8	2,9	2,5	0,09	-0,39	-0,31
14 Lanaudière	2,9	3,0	2,5	0,17	-0,54	-0,37
15 Laurentides	3,1	3,2	2,8	0,11	-0,43	-0,33
16 Montérégie	2,8	2,9	2,6	0,04	-0,29	-0,25
17 Centre-du-Québec	3,5	3,4	3,2	-0,11	-0,24	-0,35
Ensemble du Québec	2,5	2,7	2,3	0,13	-0,36	-0,22
Régions ressources	2,3	2,3	1,8	0,04	-0,51	-0,47
Régions manufacturières	2,8	3,0	2,5	0,13	-0,40	-0,28
Régions urbaines	2,2	2,4	2,1	0,15	-0,29	-0,14

Région administrative	Entrepreneurs			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En nombre			En nombre		
01 Bas-Saint-Laurent	4 245	4 245	3 475	0	-770	-770
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 650	4 945	4 275	295	-670	-375
03 Capitale-Nationale	10 505	11 385	11 140	880	-245	635
04 Mauricie	4 530	4 905	4 065	375	-840	-465
05 Estrie	6 385	7 115	6 300	730	-815	-85
06 Montréal	32 235	35 730	31 675	3 495	-4 055	-560
07 Outaouais	5 315	6 125	5 670	810	-455	355
08 Abitibi-Témiscamingue	2 685	2 790	2 265	105	-525	-420
09 Côte-Nord	1 230	1 175	980	-55	-195	-250
10 Nord-du-Québec	455	330	385	-125	55	-70
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 725	2 015	1 165	290	-850	-560
12 Chaudière-Appalaches	9 075	10 695	8 755	1 620	-1 940	-320
13 Laval	7 525	8 350	7 800	825	-550	275
14 Lanaudière	8 655	10 340	9 430	1 685	-910	775
15 Laurentides	11 160	13 005	12 485	1 845	-520	1 325
16 Montérégie	28 290	30 840	29 610	2 550	-1 230	1 320
17 Centre-du-Québec	5 995	5 995	5 830	0	-165	-165
Ensemble du Québec	144 660	159 985	145 315	15 325	-14 670	655
Régions ressources	10 340	10 555	8 270	215	-2 285	-2 070
Régions manufacturières	78 740	87 840	80 750	9 100	-7 090	2 010
Régions urbaines	55 580	61 590	56 285	6 010	-5 305	705

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

6.2 Présence des femmes entrepreneures

En matière d'entrepreneuriat, les comportements des femmes et des hommes diffèrent. Encore aujourd'hui, les femmes entrepreneures sont trois fois moins nombreuses que les hommes entrepreneurs.

Considérant les avantages qu'obtiennent les individus qui optent pour l'entrepreneuriat, la présence accrue de femmes comme créatrices et propriétaires d'entreprises contribue à l'atteinte d'une plus grande équité entre les sexes.

La mesure qui sert à témoigner de la présence des entrepreneures est le taux de femmes entrepreneures. Celui-ci met en rapport le nombre de femmes entrepreneures et la population de femmes en âge de créer une entreprise (de 15 à 79 ans). Les variations dans le temps du taux de femmes entrepreneures témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise manifesté par les femmes dans une région donnée.

Ensemble du Québec

De 2001 à 2006, le taux de femmes entrepreneures du Québec s'est maintenu à 1,3 %, avant de s'établir à 1,2 % en 2011. La diminution survenue de 2006 à 2011 s'explique à la fois par une baisse du nombre de femmes entrepreneures (numérateur) et une hausse du nombre de femmes en âge de créer une entreprise (dénominateur).

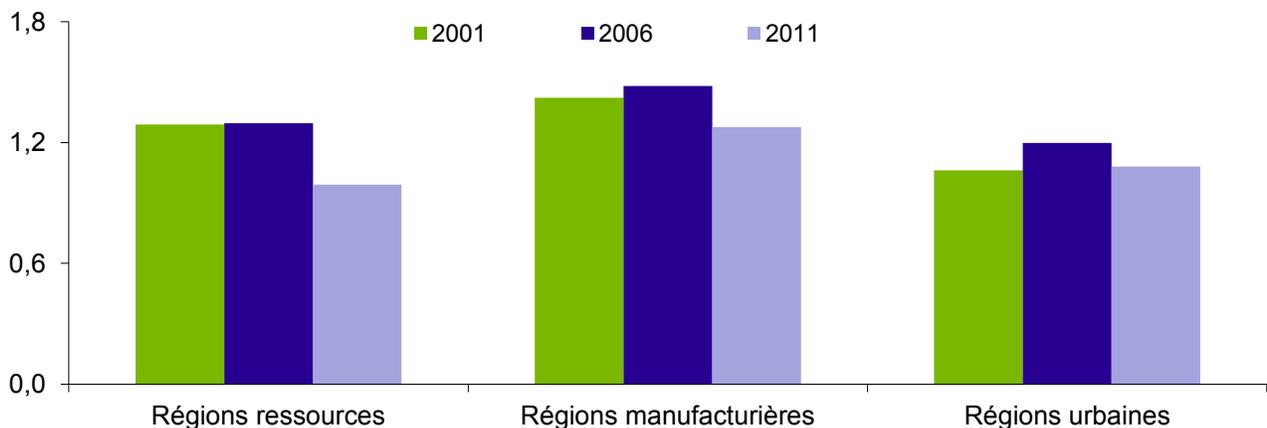
Blocs régionaux

En 2011, les régions manufacturières affichaient un taux supérieur à la moyenne nationale. Les régions ressources, quant à elles, indiquaient un taux inférieur, et le taux des régions urbaines se situait entre les deux.

- De 2006 à 2011, le passage de 1,3 % à 1,0 % du taux de femmes entrepreneures dans les régions ressources a été essentiellement le fait de la diminution du nombre de femmes entrepreneures.
- De 2006 à 2011, le nombre de femmes entrepreneures a diminué dans les régions manufacturières. Le taux a reculé, se fixant à 1,3 % au lieu de 1,5 %.
- Le taux de femmes entrepreneures a légèrement fléchi dans les régions urbaines de 2006 à 2011, car le nombre de femmes entrepreneures a décliné. Ce taux est passé de 1,2 % à 1,1 %.

Graphique 62

Taux de femmes entrepreneures¹, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011 (en pourcentage)



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

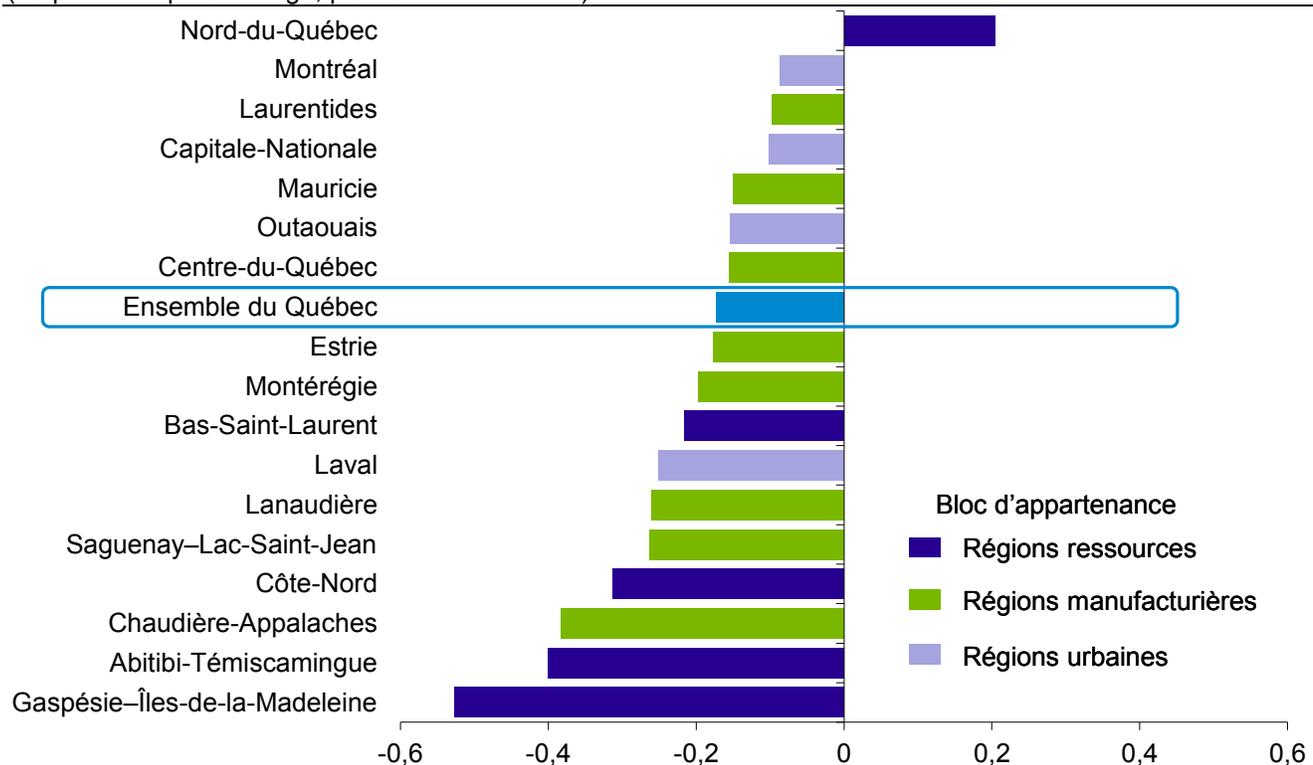
Régions administratives

- De 2006 à 2011, le taux de femmes entrepreneures a diminué dans toutes les régions du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec (+0,20 point de pourcentage). La progression du taux de femmes entrepreneures y est probablement le fait d'une dynamique particulière.
- Les baisses les plus marquées sont situées dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-0,53 point de pourcentage), de l'Abitibi-Témiscamingue (-0,40 point) et de la Chaudière-Appalaches (-0,38 point).
- Des régions ayant un taux de femmes entrepreneures parmi les plus élevés en 2006 ont connu des diminutions supérieures à la moyenne (-0,17 point de pourcentage). C'est le cas notamment du Centre-du-Québec (de 1,7 % en 2006 à 1,5 % en 2011), de la Chaudière-Appalaches (de 1,7 % à 1,3 %) et de Lanaudière (de 1,5 % à 1,3 %).
- Quatre régions ont connu deux baisses successives (2001-2006 et 2006-2011) de leur taux de femmes entrepreneures : le Bas-Saint-Laurent (-0,13 et -0,22 point de pourcentage), le Centre-du-Québec (-0,11 et -0,16 point), l'Estrie (-0,09 et -0,18 point) et les Laurentides (-0,08 et -0,10 point).
- Fait important, dans toutes les régions du Québec, à l'exception de la Côte-Nord, le taux de femmes entrepreneures a affiché une baisse moins marquée de 2006 à 2011 que le taux d'entrepreneurs global (voir la section 6.1). Ainsi, dans l'ensemble, la diminution du dynamisme de l'esprit d'entreprise observée entre ces deux années s'explique davantage par le comportement des hommes à l'égard de l'entrepreneuriat que par celui des femmes.

Graphique 63

Écart du taux de femmes entrepreneures¹, selon les régions administratives, 2006-2011

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXXII
Taux de femmes entrepreneures et nombre de femmes entrepreneures, 2001, 2006 et 2011

Région administrative	Taux de femmes entrepreneures ¹			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	1,5	1,4	1,2	-0,13	-0,22	-0,35
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,9	1,2	0,9	0,26	-0,26	0,00
03 Capitale-Nationale	0,9	1,0	0,9	0,06	-0,10	-0,04
04 Mauricie	1,0	1,1	1,0	0,10	-0,15	-0,05
05 Estrie	1,5	1,4	1,2	-0,09	-0,18	-0,26
06 Montréal	1,1	1,3	1,2	0,19	-0,09	0,10
07 Outaouais	1,1	1,1	1,0	0,03	-0,15	-0,13
08 Abitibi-Témiscamingue	1,3	1,5	1,1	0,18	-0,40	-0,22
09 Côte-Nord	0,9	1,1	0,7	0,18	-0,31	-0,13
10 Nord-du-Québec	1,4	0,8	1,0	-0,54	0,20	-0,33
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,1	1,1	0,6	0,05	-0,53	-0,47
12 Chaudière-Appalaches	1,5	1,7	1,3	0,22	-0,38	-0,17
13 Laval	1,2	1,3	1,1	0,08	-0,25	-0,17
14 Lanaudière	1,4	1,5	1,3	0,15	-0,26	-0,11
15 Laurentides	1,6	1,5	1,4	-0,08	-0,10	-0,18
16 Montérégie	1,5	1,5	1,3	0,04	-0,20	-0,16
17 Centre-du-Québec	1,8	1,7	1,5	-0,11	-0,16	-0,27
Ensemble du Québec	1,3	1,3	1,2	0,09	-0,17	-0,08
Régions ressources	1,3	1,3	1,0	0,01	-0,31	-0,30
Régions manufacturières	1,4	1,5	1,3	0,06	-0,20	-0,15
Régions urbaines	1,1	1,2	1,1	0,14	-0,12	0,02

Région administrative	Femmes entrepreneures			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En nombre			En nombre		
01 Bas-Saint-Laurent	1 245	1 145	960	-100	-185	-285
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 035	1 310	1 020	275	-290	-15
03 Capitale-Nationale	2 530	2 785	2 625	255	-160	95
04 Mauricie	1 075	1 190	1 040	115	-150	-35
05 Estrie	1 715	1 705	1 550	-10	-155	-165
06 Montréal	8 030	9 605	9 010	1 575	-595	980
07 Outaouais	1 405	1 575	1 480	170	-95	75
08 Abitibi-Témiscamingue	760	860	640	100	-220	-120
09 Côte-Nord	330	395	275	65	-120	-55
10 Nord-du-Québec	180	115	155	-65	40	-25
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	425	445	240	20	-205	-185
12 Chaudière-Appalaches	2 200	2 610	2 090	410	-520	-110
13 Laval	1 715	1 965	1 720	250	-245	5
14 Lanaudière	2 070	2 590	2 375	520	-215	305
15 Laurentides	2 910	3 125	3 230	215	105	320
16 Montérégie	7 490	8 240	7 635	750	-605	145
17 Centre-du-Québec	1 555	1 500	1 420	-55	-80	-135
Ensemble du Québec	36 670	41 160	37 465	4 490	-3 695	795
Régions ressources	2 940	2 960	2 270	20	-690	-670
Régions manufacturières	20 050	22 270	20 360	2 220	-1 910	310
Régions urbaines	13 680	15 930	14 835	2 250	-1 095	1 155

1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

6.3 Présence des jeunes entrepreneurs

Les jeunes entrepreneurs contribuent fortement au renouvellement de la population d'entrepreneurs québécois. En effet, les observations montrent que la majorité des nouveaux venus à titre d'entrepreneurs viennent des groupes d'âge les plus jeunes.

La mesure qui sert à témoigner de la présence des jeunes entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs de 25 à 44 ans et le nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise manifesté par les personnes appartenant à ce groupe d'âge dans une région donnée.

Ensemble du Québec

De 2001 à 2006, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans de l'ensemble du Québec est passé de 3,2 % à 3,1 %. Ce taux a également diminué de 2006 à 2011, s'établissant à 2,5 %. La décroissance survenue au cours de ces cinq années s'explique en totalité par une baisse marquée du nombre d'entrepreneurs de 25 à 44 ans (numérateur), puisque le nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans (dénominateur) a également diminué au cours de cette période.

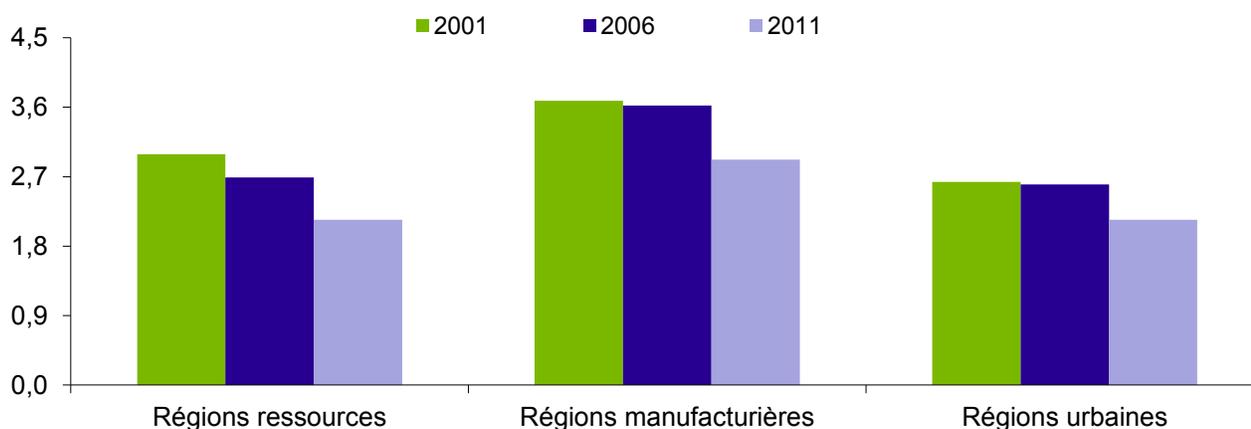
Blocs régionaux

En 2011, les régions manufacturières avaient un taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans de 2,9 %, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (2,5 %). Les régions ressources et les régions urbaines, pour leur part, affichaient un taux plus bas que la moyenne (2,1 %).

- De 2006 à 2011, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans a diminué pour la même raison dans tous les blocs régionaux, c'est-à-dire à cause de la baisse du nombre de jeunes entrepreneurs.
- Cette diminution s'est ajoutée à celle que chacun des blocs régionaux a connue de 2001 à 2006.
- Fait notable, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans a affiché une baisse plus marquée de 2006 à 2011 que le taux d'entrepreneurs global (voir la section 6.1).
- Ainsi, non seulement le dynamisme de l'esprit d'entreprise est plus faible, mais il l'est encore davantage lorsqu'il s'agit des groupes d'âge les plus importants pour le renouvellement de la population d'entrepreneurs québécois, dont celui des 25 à 44 ans.

Graphique 64

Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans¹, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011
(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salariable et âgés de 25 à 44 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

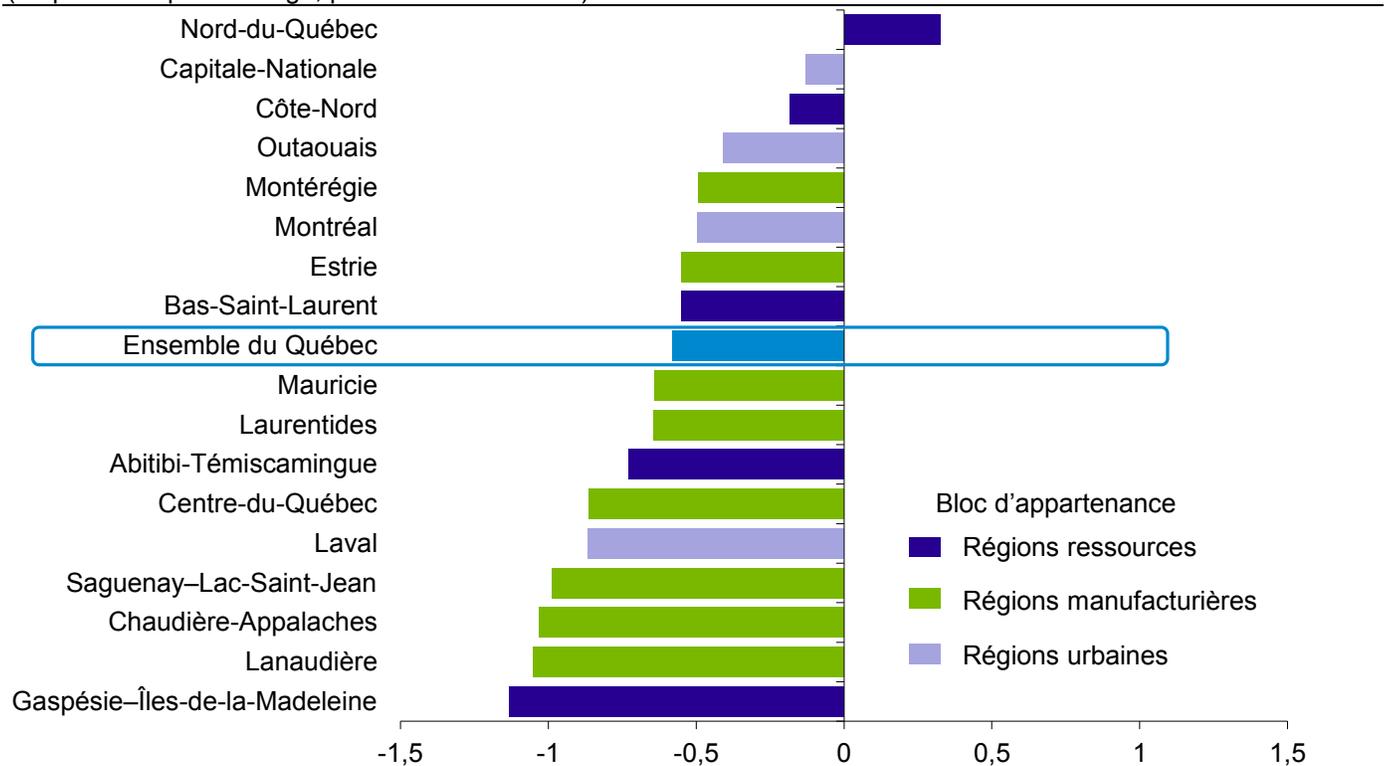
Régions administratives

- De 2006 à 2011, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans a décliné dans toutes les régions du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec (+0,33 point de pourcentage). La progression du taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans y est probablement le fait d'une dynamique particulière.
- La Capitale-Nationale (-0,13 point de pourcentage) et la Côte-Nord (-0,18 point) affichaient quant à elles les diminutions les moins prononcées. Ces faibles baisses s'expliquent par un taux déjà bas en 2006.
- À l'opposé, les baisses les plus marquées proviennent des régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-1,13 point de pourcentage), de Lanaudière (-1,05 point) et de la Chaudière-Appalaches (-1,03 point).
- De 2006 à 2011, certaines régions affichant un taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans parmi les plus élevés en 2006 ont connu des diminutions supérieures à la moyenne (-0,58 point de pourcentage). Il s'agissait notamment du Centre-du-Québec (-0,86 point), de la Chaudière-Appalaches (-1,03 point) et de Lanaudière (-1,05 point).
- Neuf des 17 régions du Québec ont enregistré une baisse de leur taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans de 2001 à 2006. Ainsi, pour ces neuf régions, la diminution de leur taux de 2006 à 2011 correspond à une deuxième baisse consécutive.

Graphique 65

Écart du taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans¹, selon les régions administratives, 2006-2011

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 25 à 44 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXXIII
Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans et nombre d'entrepreneurs de 25 à 44 ans, 2001, 2006 et 2011

Région administrative	Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans ¹			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	3,9	3,1	2,6	-0,78	-0,55	-1,33
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	3,0	3,1	2,1	0,09	-0,99	-0,89
03 Capitale-Nationale	2,7	2,4	2,3	-0,27	-0,13	-0,40
04 Mauricie	3,1	2,7	2,1	-0,34	-0,64	-0,98
05 Estrie	3,8	3,7	3,2	-0,03	-0,55	-0,58
06 Montréal	2,4	2,5	2,0	0,03	-0,50	-0,47
07 Outaouais	2,7	2,7	2,3	0,07	-0,41	-0,34
08 Abitibi-Témiscamingue	2,8	3,0	2,3	0,22	-0,73	-0,51
09 Côte-Nord	2,2	1,5	1,3	-0,70	-0,18	-0,88
10 Nord-du-Québec	1,7	1,3	1,7	-0,35	0,33	-0,02
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3,0	3,3	2,2	0,37	-1,13	-0,76
12 Chaudière-Appalaches	3,8	4,1	3,1	0,36	-1,03	-0,67
13 Laval	3,6	3,6	2,7	-0,02	-0,87	-0,89
14 Lanaudière	3,7	4,0	2,9	0,28	-1,05	-0,77
15 Laurentides	4,0	4,0	3,4	0,06	-0,64	-0,58
16 Montérégie	3,6	3,3	2,8	-0,29	-0,49	-0,79
17 Centre-du-Québec	4,8	4,4	3,5	-0,42	-0,86	-1,28
Ensemble du Québec	3,2	3,1	2,5	-0,07	-0,58	-0,65
Régions ressources	3,0	2,7	2,1	-0,30	-0,55	-0,85
Régions manufacturières	3,7	3,6	2,9	-0,06	-0,70	-0,76
Régions urbaines	2,6	2,6	2,1	-0,03	-0,46	-0,49

Région administrative	Entrepreneurs de 25 à 44 ans			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En nombre			En nombre		
01 Bas-Saint-Laurent	2 095	1 470	1 090	-625	-380	-1 005
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 365	2 065	1 305	-300	-760	-1 060
03 Capitale-Nationale	4 995	4 260	4 065	-735	-195	-930
04 Mauricie	2 085	1 645	1 170	-440	-475	-915
05 Estrie	2 975	2 825	2 320	-150	-505	-655
06 Montréal	14 010	14 070	11 170	60	-2 900	-2 840
07 Outaouais	2 700	2 685	2 285	-15	-400	-415
08 Abitibi-Témiscamingue	1 220	1 130	790	-90	-340	-430
09 Côte-Nord	655	385	295	-270	-90	-360
10 Nord-du-Québec	205	155	195	-50	40	-10
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	790	730	420	-60	-310	-370
12 Chaudière-Appalaches	4 120	4 255	3 055	135	-1 200	-1 065
13 Laval	3 750	3 670	2 800	-80	-870	-950
14 Lanaudière	4 330	4 615	3 445	285	-1 170	-885
15 Laurentides	5 640	5 660	4 670	20	-990	-970
16 Montérégie	13 630	12 215	10 215	-1 415	-2 000	-3 415
17 Centre-du-Québec	2 890	2 500	1 930	-390	-570	-960
Ensemble du Québec	68 470	64 310	51 215	-4 160	-13 095	-17 255
Régions ressources	4 965	3 870	2 790	-1 095	-1 080	-2 175
Régions manufacturières	38 035	35 780	28 110	-2 255	-7 670	-9 925
Régions urbaines	25 455	24 685	20 320	-770	-4 365	-5 135

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 25 à 44 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

6.4 Revenu des entrepreneurs

L'observation des faits révèle que les entrepreneurs ont des revenus supérieurs à ceux des salariés. Cette différence de revenu incite plusieurs individus à démarrer, à posséder et à diriger une entreprise.

Ensemble du Québec

De 2000 à 2010, le revenu moyen des entrepreneurs de l'ensemble du Québec a crû de 39,1 %. Il est ainsi passé de 51 830 \$ à 72 098 \$ en l'espace d'une décennie. Cet accroissement a surpassé celui des salariés (33,2 %) pour la même période. Le revenu moyen des salariés a progressé de 33 188 \$ en 2000 à 44 209 \$ en 2010.

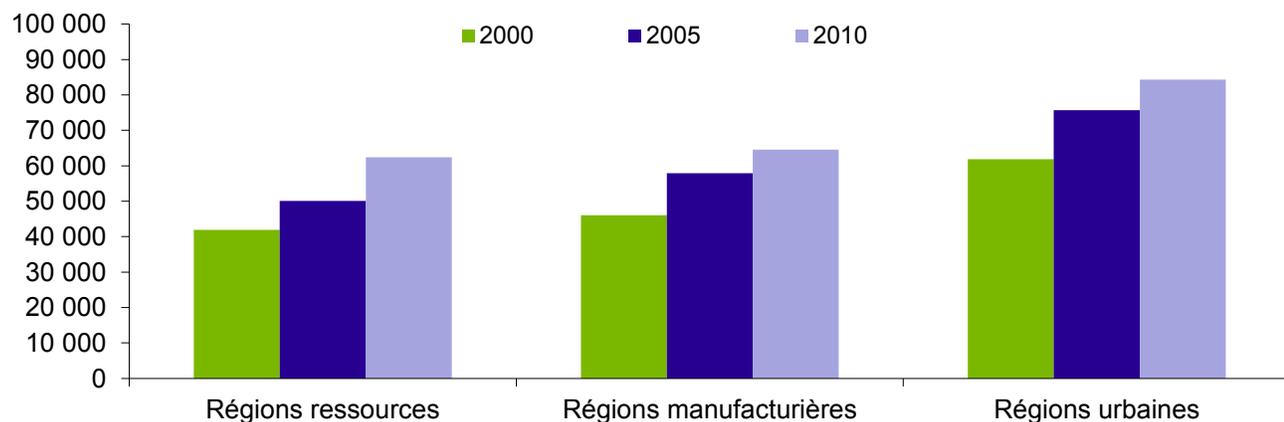
Blocs régionaux

En 2010, les entrepreneurs des régions urbaines étaient ceux qui avaient les revenus les plus élevés, suivis des entrepreneurs des régions manufacturières, puis de ceux des régions ressources.

- Toujours en 2010, c'est dans les régions urbaines que se trouvaient les plus grands écarts entre le revenu moyen des entrepreneurs et le revenu moyen des salariés.
- De 2000 à 2005, l'accroissement le plus important du revenu des entrepreneurs a eu lieu dans les régions manufacturières (25,7 %). Il en est de même pour le revenu des salariés (17,6 % dans les régions manufacturières).
- De 2005 à 2010, ce sont les entrepreneurs des régions ressources qui ont enregistré la plus forte hausse de revenu (24,6 %). Cette performance est attribuable à l'importante augmentation du revenu des entrepreneurs du Nord-du-Québec pendant cette période (84,1 %).
- Au cours de cette même période, le revenu des salariés a également augmenté plus rapidement qu'ailleurs dans les régions ressources (17,3 %).

Graphique 66

Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs¹, selon les blocs régionaux, 2000, 2005 et 2010 (en dollars)



1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

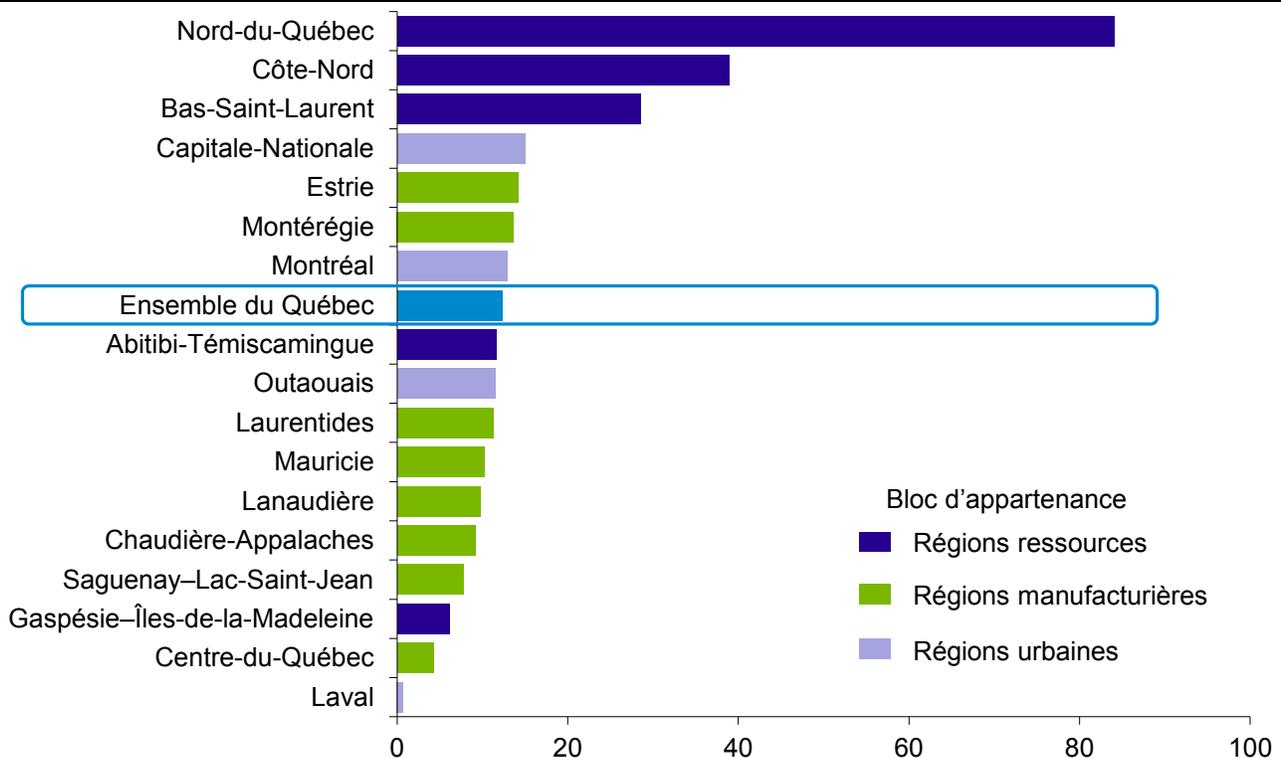
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- De 2005 à 2010, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté dans toutes les régions du Québec. Le Nord-du-Québec (84,1 %), la Côte-Nord (38,9 %) et le Bas-Saint-Laurent (28,5 %) ont affiché les hausses les plus marquées.
- À l’opposé, les augmentations les plus modestes ont eu lieu dans les régions de Laval (0,7 %), du Centre-du-Québec (4,3 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (6,1 %). Dans ces régions, le revenu moyen des salariés a augmenté plus rapidement que celui des entrepreneurs.
- Le faible nombre d’entrepreneurs dans le Nord-du-Québec et la dynamique économique propre à cette région ressource expliquent probablement le caractère hors du commun de l’accroissement du revenu des entrepreneurs de 2005 à 2010.
- En faisant abstraction du Nord-du-Québec, c’est dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale que le revenu des entrepreneurs était le plus élevé en 2010. C’est également dans ces deux régions que se trouvent, au sein du classement régional, les écarts les plus prononcés entre le revenu moyen des entrepreneurs et celui des salariés (toujours en faisant abstraction du Nord-du-Québec).
- Inversement, les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et du Centre-du-Québec sont celles où le revenu des entrepreneurs était le plus bas en 2010.

Graphique 67

Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs¹, selon les régions administratives, 2005-2010
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXXIV
Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs et des salariés, 2000, 2005 et 2010

Région administrative	Revenu des entrepreneurs ¹			Revenu des salariés		
	2000	2005	2010	2000	2005	2010
En \$						
01 Bas-Saint-Laurent	42 911	43 819	56 304	28 480	33 361	38 005
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	46 730	60 802	65 500	32 333	36 758	42 006
03 Capitale-Nationale	54 173	70 878	81 539	33 111	38 387	44 043
04 Mauricie	44 685	54 039	59 531	30 443	35 382	39 480
05 Estrie	42 558	54 334	62 039	29 399	34 987	39 520
06 Montréal	69 793	83 008	93 681	34 605	40 078	45 609
07 Outaouais	47 281	60 101	66 974	35 515	42 197	48 609
08 Abitibi-Témiscamingue	42 960	61 417	68 560	32 935	37 226	45 089
09 Côte-Nord	43 242	50 606	70 310	36 086	41 572	49 557
10 Nord-du-Québec	32 518	54 471	100 273	33 255	39 431	45 360
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	39 335	46 472	49 311	29 260	32 811	37 915
12 Chaudière-Appalaches	41 600	53 986	58 963	28 699	34 551	40 167
13 Laval	49 094	62 527	62 968	35 139	40 111	45 228
14 Lanaudière	45 249	53 504	58 723	32 110	37 477	42 740
15 Laurentides	47 169	63 321	70 450	33 497	39 728	44 238
16 Montérégie	48 985	60 904	69 208	34 654	40 530	46 508
17 Centre-du-Québec	42 153	49 814	51 955	27 776	32 874	37 472
Ensemble du Québec	51 830	64 220	72 098	33 188	38 711	44 209
Régions ressources	41 909	50 066	62 382	31 457	36 217	42 475
Régions manufacturières	46 044	57 870	64 576	32 309	37 986	43 311
Régions urbaines	61 885	75 711	84 331	34 449	39 947	45 560
	Variation du revenu des entrepreneurs ¹			Variation du revenu des salariés		
	2000-2005	2005-2010	2000-2010	2000-2005	2005-2010	2000-2010
En %						
01 Bas-Saint-Laurent	2,1	28,5	31,2	17,1	13,9	33,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	30,1	7,7	40,2	13,7	14,3	29,9
03 Capitale-Nationale	30,8	15,0	50,5	15,9	14,7	33,0
04 Mauricie	20,9	10,2	33,2	16,2	11,6	29,7
05 Estrie	27,7	14,2	45,8	19,0	13,0	34,4
06 Montréal	18,9	12,9	34,2	15,8	13,8	31,8
07 Outaouais	27,1	11,4	41,7	18,8	15,2	36,9
08 Abitibi-Témiscamingue	43,0	11,6	59,6	13,0	21,1	36,9
09 Côte-Nord	17,0	38,9	62,6	15,2	19,2	37,3
10 Nord-du-Québec	67,5	84,1	208,4	18,6	15,0	36,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	18,1	6,1	25,4	12,1	15,6	29,6
12 Chaudière-Appalaches	29,8	9,2	41,7	20,4	16,3	40,0
13 Laval	27,4	0,7	28,3	14,1	12,8	28,7
14 Lanaudière	18,2	9,8	29,8	16,7	14,0	33,1
15 Laurentides	34,2	11,3	49,4	18,6	11,4	32,1
16 Montérégie	24,3	13,6	41,3	17,0	14,7	34,2
17 Centre-du-Québec	18,2	4,3	23,3	18,4	14,0	34,9
Ensemble du Québec	23,9	12,3	39,1	16,6	14,2	33,2
Régions ressources	19,5	24,6	48,9	15,1	17,3	35,0
Régions manufacturières	25,7	11,6	40,2	17,6	14,0	34,1
Régions urbaines	22,3	11,4	36,3	16,0	14,1	32,3

1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillies auprès de petits nombres d'individus.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.



economie.gouv.qc.ca

Économie, Science
et Innovation

Québec 